



Association Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse des amis des chemins
de Saint-Jacques de Compostelle et de Rome

Guide numérique du chemin Menton-Arles

Via Aurelia

Complété par la variante de la Grotte de la Sainte Baume

vers Saint-Jacques - de - Compostelle et vers Rome

INTRODUCTION

La présente version numérique complète le guide imprimé que notre association Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse des Amis des Chemins de Saint Jacques et de Rome tient à disposition des pèlerins et marcheurs qui traversent notre région pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle ou à Rome.

Afin d'en faciliter l'accès, ce guide numérique est divisé en dossiers départementaux. Soit, d'est en ouest ; les Alpes-Maritimes (06), le Var (83), les Bouches du Rhône (13) auxquels s'ajoute la variante de la Sainte-Baume. Chacun de ces dossiers est ensuite présenté en deux versions, l'une vers Saint-Jacques de Compostelle, l'autre vers Rome.

Notre association pèlerine, en contact constant et amical avec les responsables départementaux, régionaux et nationaux de la fédération française de la randonnée pédestre (FFRP), a œuvré durant 9 années pour obtenir l'homologation du GR 653A, chemin Menton - Arles. Nous remercions la FFRP pour sa confiance et sa participation.

Le balisage de ce chemin, financé par les conseils généraux, a été effectué sous la responsabilité des comités départementaux de la FFRP qui en assurent la pérennité. Aujourd'hui, grâce à nos baliseurs formés par ces comités départementaux, notre association participe largement à son entretien.

Son statut de chemin de grande randonnée (GR) a permis, nous l'espérons, de le rendre agréable, propre à l'approche de l'histoire et de la rencontre des lieux et monuments, d'amener le marcheur à se sentir pèlerin, à marcher « sur les pas des anciens », à plonger en soi-même, voire à prier Dieu et Saint Jacques, dans le calme et la sérénité de la belle nature provençale.

La forte urbanisation et la densité du réseau routier n'a pas rendu la tâche facile ! Il eut été plus simple de définir un chemin plus direct, pouvant longer les routes nationales sans sécurité pour le marcheur, bruyantes, dangereuses, permettant d'arriver vite au but en estompant les variations de dénivelés. Nous ne l'avons pas voulu. Bien que conscients que, dans le monde actuel, nombre de pèlerins ou marcheurs sont soumis à des contraintes de temps, nous évitons malgré tout les grandes routes et les déconseillons au prix, parfois, de quelques kilomètres supplémentaires.

Mais en définitive, à chacun son Chemin : voici le notre.

Chemin Menton – Arles et variante de la grotte de la Sainte - Baume



(C) Géoportail

Bouches du Rhône

Var













Alpes Maritimes

IGN
NATIONAL
INFORMATION
GEOGRAPHIQUE
ET TOPOGRAPHIQUE

Balisage du chemin Menton – Arles et de la variante de la Sainte - Baume

Le chemin Menton – Arles est un chemin de grande randonnée (GR) dénommé GR 653 A. Le jalonnement est réalisé dans les deux sens, au moyen de balises rouges et blanches peintes ou collées. *Le terme GR et le balisage correspondant sont des marques déposées de la FFRP.*

La variante de la Sainte – Baume est un chemin de grande randonnée de pays (GRP). le jalonnement est réalisé dans les deux sens, au moyen de balises jaunes et rouges peintes ou collées. *Le terme GRP et le balisage correspondant sont des marques déposées de la FFRP.*

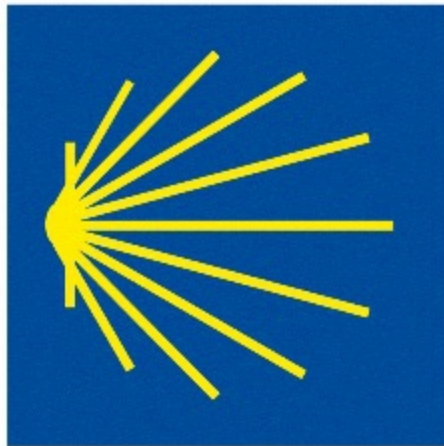
	GR®	GRP®	PR®
Continuité			
Changements de direction			
			
Mauvaise direction			

Balisage Jacquaire du chemin Menton – Arles et de la variante de la Sainte – Baume

Le balisage jacquaire, réalisé par des membres de notre association, est destiné à personnaliser ces différents chemins en associant aux marques GR et GRP des marques « pèlerines ». Ces marques permettent de confirmer aux marcheurs qu'ils sont bien sur le bon itinéraire et qu'ils font le bon choix lorsque 2 ou plusieurs GR cohabitent.

Notre association s'adressant tant aux marcheurs qui vont vers St Jacques de Compostelle qu'à ceux qui rejoignent Rome, des marques différenciées sont appliquées selon la direction prise :

Vers Saint-Jacques



Vers Rome



Compte tenu de l'ampleur du travail, ce balisage, en cours, n'est pas complet sur l'ensemble du parcours.

Grille des distances du chemin Menton - Arles

Arles	386	380	368	361	354	350	346	341	334	329	313	302	295	285	280	262	253	249	243	233	223	202	178	160	143	134	128	119	112	88	78	50	40	19	10	0
Fontvieille	376	370	358	351	344	340	336	331	324	319	303	292	285	275	270	252	243	239	233	223	213	192	168	150	133	124	118	109	102	78	68	40	30	9	0	10
Maussane	367	361	349	342	335	331	327	322	315	310	294	283	276	266	261	243	234	230	224	214	204	183	159	141	124	115	109	100	93	69	59	31	21	0	9	19
Eyguières	346	340	328	321	314	310	306	301	294	289	273	262	255	245	240	222	213	209	203	193	183	162	138	120	103	94	88	79	72	48	38	10	0	21	30	40
Salon de P.	336	330	318	311	304	300	296	291	284	279	263	252	245	235	230	212	203	199	193	183	173	152	128	110	93	84	78	69	62	38	28	0	10	31	40	50
Eguilles	308	302	290	283	276	272	268	263	256	251	235	224	217	207	202	184	175	171	165	155	145	124	100	82	65	56	50	41	34	10	0	28	38	59	68	78
Aix en P.	298	292	280	273	266	262	258	253	246	241	225	214	207	197	192	174	165	161	155	145	135	114	90	72	55	46	40	31	24	0	10	38	48	69	78	88
Puylobier	274	268	256	249	242	238	234	229	222	217	201	190	183	173	168	150	141	137	131	121	111	90	66	48	31	22	16	7	0	24	34	62	72	93	102	112
Pourrières	267	261	249	242	235	231	227	222	215	210	194	183	176	166	161	143	134	130	124	114	104	83	59	41	24	15	9	0	7	31	41	69	79	100	109	119
Ollières	258	252	240	233	226	222	218	213	206	201	185	174	167	157	152	134	125	121	115	105	95	74	50	32	15	6	0	9	16	40	50	78	88	109	118	128
St Maximin	252	246	234	227	220	216	212	207	200	195	179	168	161	151	146	128	119	115	109	99	89	68	44	26	9	0	6	15	22	46	56	84	94	115	124	134
Bras	243	237	225	218	211	207	203	198	191	186	170	159	152	142	137	119	110	106	100	90	80	59	35	17	0	9	15	24	31	55	65	93	103	124	133	143
Brignoles	226	220	208	201	194	190	186	181	174	159	153	142	135	125	120	102	93	89	83	73	63	42	18	0	17	26	32	41	48	72	82	110	120	141	150	160
Carcès	208	202	190	183	176	172	168	163	156	151	135	124	117	107	102	84	75	71	65	55	45	24	0	18	35	44	50	59	66	90	100	128	138	159	168	178
Lorgues	184	178	166	159	152	148	144	139	132	127	111	100	93	83	78	60	51	47	41	31	21	0	24	42	59	68	74	83	90	114	124	152	162	183	192	202
Le Muy	163	157	145	138	131	127	123	118	111	106	90	79	72	62	57	39	30	26	20	10	0	21	45	63	80	89	95	104	111	135	145	173	183	204	213	223
Roq. Arg.	153	147	135	128	121	117	113	108	101	96	80	69	62	52	47	29	20	16	10	0	10	31	55	73	90	99	105	114	121	145	155	183	193	214	223	233
Puget s Ar	143	137	125	118	111	107	103	98	91	86	70	59	52	42	37	19	10	6	0	10	20	41	65	83	100	109	115	124	131	155	165	193	203	224	233	243
Fréjus	137	131	119	112	105	101	97	92	85	80	64	53	46	36	31	13	4	0	6	16	26	47	71	89	106	115	121	130	137	161	171	199	209	230	239	249
St Raphaël	133	127	115	108	101	97	93	88	81	76	60	49	42	32	27	9	0	4	10	20	30	51	75	93	110	119	125	134	141	165	175	203	213	234	243	253
Agay	124	118	106	99	92	88	84	79	72	67	51	40	33	23	18	0	9	13	19	29	39	60	84	102	119	128	134	143	150	174	184	212	222	243	252	262
Théoule	106	100	88	81	74	70	66	61	54	49	33	22	15	5	0	18	27	31	37	47	57	78	102	120	137	146	152	161	168	192	202	230	240	261	270	280
Mandelieu	101	95	83	76	69	65	61	56	49	44	28	17	10	0	5	23	32	36	42	52	62	83	107	125	142	151	157	166	173	197	207	235	245	266	275	285
Roq s Siag	91	85	73	66	59	55	51	46	39	34	18	7	0	10	15	33	42	46	52	62	72	93	117	135	152	161	167	176	183	207	217	245	255	276	285	295
Mouans-S	84	78	66	59	52	48	44	39	32	27	11	0	7	17	22	40	49	53	59	69	79	100	124	142	159	168	174	183	190	214	224	252	262	283	292	302
Roq L Pins	73	67	55	48	41	37	33	28	21	16	0	11	18	28	33	51	60	64	70	80	90	111	135	153	170	179	185	194	201	225	235	263	273	294	303	313
Vence	57	51	39	32	25	21	17	12	5	0	16	27	34	44	49	67	76	80	86	96	106	127	151	169	186	195	201	210	217	241	251	279	289	310	319	329
La Gaude	52	46	34	27	20	16	12	7	0	5	21	32	39	49	54	72	81	85	91	101	111	132	156	174	191	200	206	215	222	246	256	284	294	315	324	334
Gattières	45	39	27	20	13	9	5	0	7	12	28	39	46	56	61	79	88	92	98	108	118	139	163	181	198	207	213	222	229	253	263	291	301	322	331	341
Colomars	40	34	22	15	8	4	0	5	12	17	33	44	51	61	66	84	93	97	103	113	123	144	168	186	203	212	218	227	234	258	268	296	306	327	336	346
Aspremont	36	30	18	11	4	0	4	9	16	21	37	48	55	65	70	88	97	101	107	117	127	148	172	190	207	216	222	231	238	262	272	300	310	331	340	350
Tourrette	32	26	14	7	0	4	8	13	20	25	41	52	59	69	74	92	101	105	111	121	131	152	176	194	211	220	226	235	242	266	276	304	314	335	344	354
Drap	25	19	7	0	7	11	15	20	27	32	48	59	66	76	81	99	108	112	118	128	138	159	183	201	218	227	233	242	249	273	283	311	321	342	351	361
Laghet	18	12	0	7	14	18	22	27	34	39	55	66	73	83	88	106	115	119	125	135	145	166	190	208	225	234	240	249	256	280	290	318	328	349	358	368
Roque.CM	6	0	12	19	26	30	34	39	46	51	67	78	85	95	100	118	127	131	137	147	157	178	202	220	237	246	252	261	268	292	302	330	340	361	370	380
Menton	0	6	18	25	32	36	40	45	52	57	73	84	91	101	106	124	133	137	143	153	163	184	208	226	243	252	258	267	274	298	308	336	346	367	376	386
	Men	Roq	Lagh	Drap	Tour	Aspr	Colo	Gatt	Lgau	Ven	Roq	MoS	Rsia	Man	Théo	Aga	St R	Fréj	Puge	RoA	Muy	Lorg	Carc	Brig	Bras	Smax	Olli	Pour	PuyL	Aix	Egui	Salon	Eygu	Mau	Font	Arles



*ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE
DES AMIS DES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME*

Guide du chemin Menton-Arles

GR 653 A Via Aurelia

de Menton en Arles (vers St-Jacques-de-Compostelle)

*2ème partie : parcours dans les Alpes-Maritimes,
de Menton au col Notre-Dame*

Le guide en ligne comprend 4 parties : 1) Présentation, 2) Les Alpes-Maritimes, 3) Le Var et la variante de la Sainte-Baume, 4) Les Bouches du Rhône.

Les cartes présentées sont approximativement à l'échelle 1/25.000 ème, 4 cm sur la carte représentent donc environ 1 km sur le terrain.

Les cartes sont réalisées à partir du Géoportail, émanation de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Nous devons à la mission de service public de l'IGN le droit de reproduire gratuitement ces cartes, nous les en remercions.

Le GR étant, le plus souvent, déjà indiqué et tracé en rouge sur la carte, il est ici simplement distingué par des pictogrammes représentant une coquille St-Jacques, les cercles rouges reprenant le découpage kilométrique placé en tête du texte.

En raison de l'utilisation de techniques différentes et de sommes parfois arrondies, il peut y avoir des écarts entre les distances indiquées sur le profil et celles notées dans le texte.

Balisage : Comme tous les GR, le 653 A est balisé en rouge et blanc. Dans sa traversée des Alpes-Maritimes, il croise d'autres GR et cohabite très souvent avec le GR 51, étudiez bien la carte afin de ne pas les confondre ! Le balisage « jacquaire » devrait vous faciliter la tâche.

Mises à jour : Des mises à jour régulières sont effectuées sur les pages de ce guide. Les pages sont; soit totalement refondues, soit annotées par des « notes-bulles » jaunes. Il vous suffit de placer le curseur de votre souris sur la bulle pour prendre connaissance de l'information.

Hébergements : Ne sont indiquées dans ce guide que les coordonnées des offices de tourisme et des gîtes pèlerins, religieux ou autres, la liste complète des hébergements est bien trop longue pour figurer ici. Vous pouvez la consulter et l'imprimer dans l'onglet « hébergement » de notre site internet : www.compostelle-paca-corse

Lecture : le document est un PDF, il est possible d'agrandir la page en utilisant les signes + et – se trouvant sur le bandeau supérieur. Attention, un trop fort grossissement affectera la netteté de la carte.

Si vous souhaitez naviguer en direct sur les cartes de l'IGN, connectez vous à : <http://www.geoportail.gouv.fr> puis, cliquez en haut à gauche sur le carré bleu « cartes » puis sur « cartes IGN classiques ».

Impression : Pour imprimer les pages du guide cliquez sur le figuratif imprimante à gauche dans le bandeau supérieur. Dans la partie « pages à imprimer » sélectionnez « tout » si vous souhaitez imprimer la totalité de ce document; ou bien « pages » en indiquant dans la fenêtre correspondante les pages que vous voulez imprimer séparées par une virgule (4,6,9....) puis cliquez sur « imprimer » en bas à droite.

Les pages s'impriment au format 21 X 29,7 paysage, si vous souhaitez changer de format cliquez sur le logo de l'imprimante, puis sur « mise en page » en bas à gauche, il vous suffit ensuite de choisir l'orientation portrait ou paysage et la taille souhaitée dans le menu déroulant correspondant.

En cas de difficulté, vous pouvez faire appel à une boutique de photocopie et d'impression numérique qui vous réalisera un document « sur mesure » à partir de notre site.

01 - Menton



01 - de Menton à Roquebrune-Cap-Martin : 7 km ; de Roquebrune-Cap-Martin au mont Gros : 4,5 km

Total: 11,5 km

Descriptif vers St Jacques :

Menton, du pont Saint-Ludovic (frontière entre la France et l'Italie), suivre le bord de mer par la D 6007 et la D 52 vers Carnolès. Au pont Élisabeth, avant la piscine, prendre, à droite, l'avenue jusqu'au rond-point pont de l'Union. Prendre à gauche l'avenue Aristide Briand; passer sous le pont de chemin de fer et continuer l'avenue jusqu'à la place du commissaire Harang. Prendre l'avenue Louis Pasteur, passer devant l'église Saint-Joseph. Au rond-point Jean Moulin (square du 8 mai), prendre à droite. Après le stade Descazes, prendre les escaliers à gauche : chemin de Menton jusqu'à **Roquebrune-Cap-Martin**.

Dans le vieux village, suivre place du capitaine Vincent, puis rue de la Fontaine, rue du Château (édifié au X^{ème} siècle - panorama), rue de Rataou (vers le nord), escaliers jusqu'à l'école puis « abribus », place du maréchal de Tassigny. Prendre le sentier au dessus et, à 5 mn, prendre à droite vers la promenade de la 1^{ère} DFL, traverser la route et prendre en face le chemin du canal de Font de Tive jusqu'au chemin de la Coupière (Rappalin) ; au goudron, descendre à gauche (30 m) et prendre à droite le sentier juste avant le bassin DFCI. Monter à l'ouest jusqu'au GR 51 et prendre à gauche vers le mont Gros. A la retenue collinaire du mont Gros, peu avant le sommet, le GR 653A se sépare du GR 51 et monte au nord de la colline. Au **mont Gros** (alt. 686 m) on retrouve le GR 51.

Patrimoine :

Menton, dont la devise est « ma ville est un jardin » est la ville du citron (fête en février) ; plusieurs magnifiques jardins méditerranéens sont une de ses parures.

Face à la chapelle Saint-Jacques (chapelle baroque à 1 km à l'ouest de la frontière) a été posé une plaque de lave émaillée sur le tracé du GR 653A, chemin de St-Jacques et de Rome.

La Via Aurelia est empruntée par le GR 653A dans la « rue Longue »

Basilique Saint-Michel-Archange, XVII^{ème} siècle, style baroque, avec son « campanin »

En période de Noël, les maisons exposent, dans les rues de la vieille ville, des crèches de Noël (Noëls du monde)

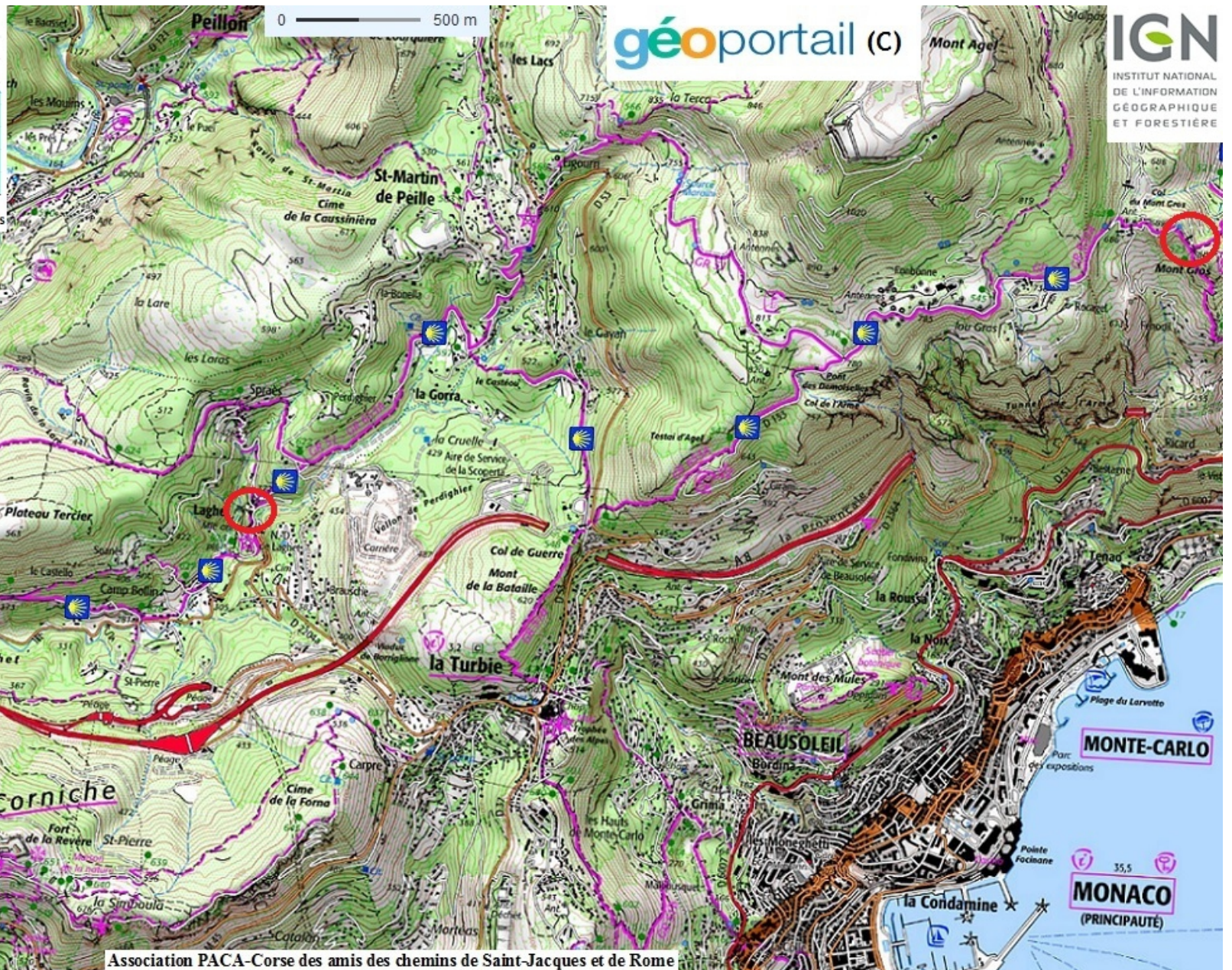
Hébergements :

Menton : office de tourisme : 04 92 41 76 76, tourisme@ville-menton.fr

Sœurs travailleuses missionnaires 04 93 35 75 51, 6, rue du Louvre, credencial, ½ pension à 39 €.

Roquebrune-Cap-Martin : office de tourisme: 04 93 35 62 87, contact@rcm-tourisme.com

02 - Laghet



02 - du mont Gros à Laghet : 7,5 km, de Laghet à Lou Caïre : 3,5 km

Total : 11 km

Descriptif vers St Jacques :

Au **mont-Gros** on retrouve le GR 51, continuer vers le pont des Demoiselles (alt 780 m); attention, 500 m après le pont, après un virage, quitter la route pour s'enfoncer dans les sous-bois. Arrivée au col de Guerre (alt 557), traverser la D 53, descendre quelques mètres et tourner à droite vers la Gorra. Après la Gorra, quand on passe sous les lignes à haute tension, le GR 653A se sépare à nouveau du GR 51. Prendre en descente la branche gauche de la bifurcation : chemin de Perdighier (piste revêtue de béton) qui, après 500 m, arrive au dessus du hameau de **Laghet**, surplombant le sanctuaire. Au débouché de cette piste, un sentier permet de traverser le hameau et d'arriver pratiquement sur la place du sanctuaire de Notre-Dame-de-Laghet, haut lieu de pèlerinage niçois et ligure (alt 350 m)

De la place du Sanctuaire, descendre le chemin bordant, en bas, les bâtiments, puis descendre le chemin du camp Bollin et la D 2204. Cette dernière est quittée, sur la droite, après 200 m. On emprunte la petite route goudronnée (chemin de Sous-Castello) puis le « chemin des Pèlerins » qui continue, en balcon à l'ouest, vers le Séminaire et Pastor, à 2 km après la fin du goudron. A l'arrivée, à nouveau sur le goudron, prendre à droite (NB : à gauche, le chemin du Grec mène aussi à Drap) et peu après les lignes haute tension, le GR 653 A rejoint le GR 51 au lieu dit **Lou Caïre**.

Patrimoine :

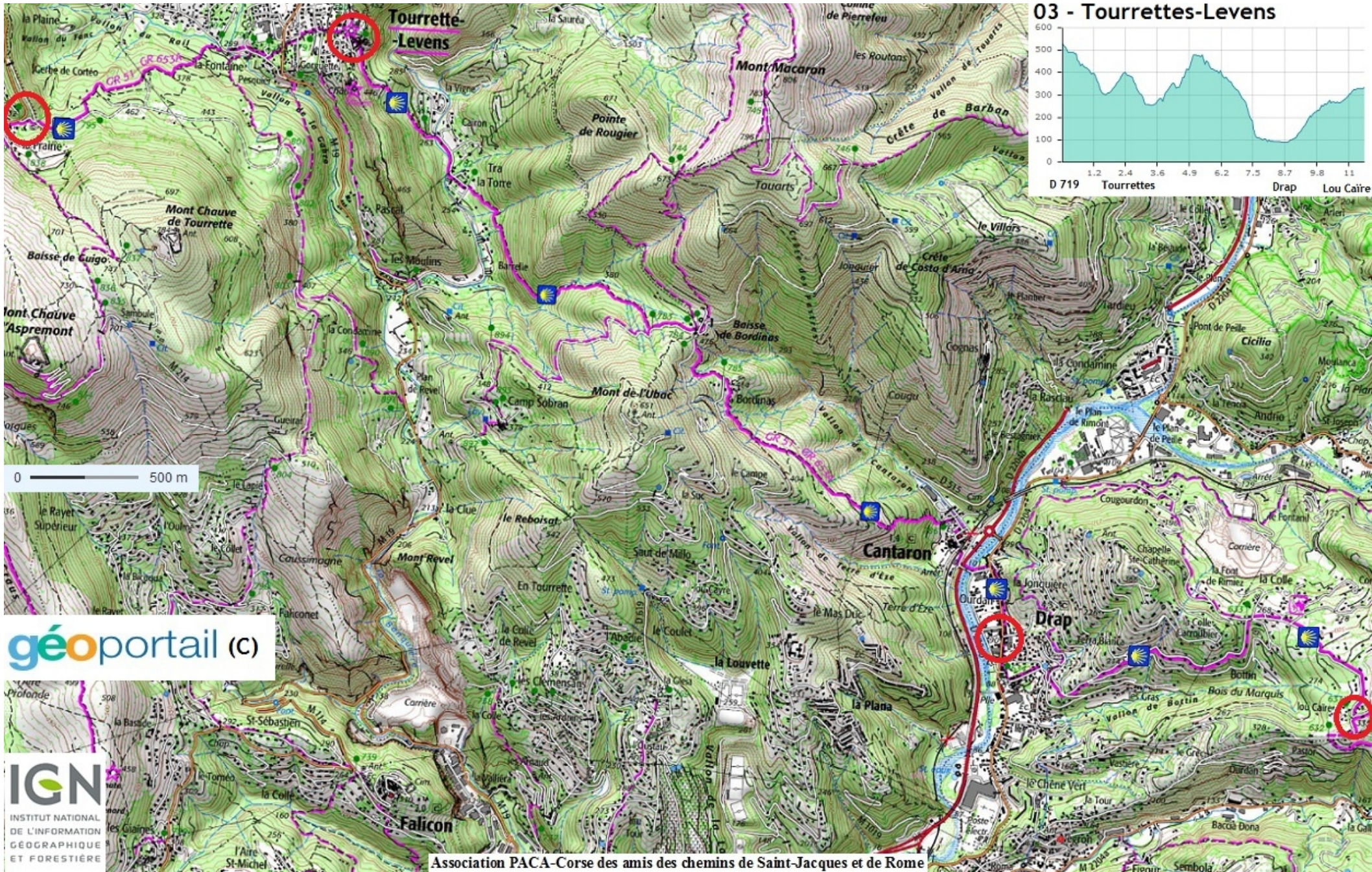
Laghet : Depuis 1652, la Vierge manifeste sa présence à Laghet par une série de grâces. Le sanctuaire a été construit à partir de 1654 et confié aux carmes déchaux de 1674 à 1905. Actuellement, communauté des bénédictines du Sacré Cœur de Montmartre.

Dans le chœur de la chapelle, de style baroque, statue de la Vierge, vénérée depuis plus de 300 ans par les niçois et les italiens de la province d'Imperia - nombreux ex-voto ; fêtes les 8 septembre, 8 décembre, 25 mars, 31 mai, 16 juillet et 15 août.

Hébergements :

Laghet : Sanctuaire Notre-Dame-de-Laghet, hostellerie du sanctuaire, restauration, ouvert toute l'année, téléphoner à l'avance au 04 92 41 50 50, sanctuairelaghet@orange.fr

La Turbie : Point informations tourisme, 2 place Detras, 04 93 41 21 15, info@ville-la-turbie.fr



géoportail (c)

IGN
 INSTITUT NATIONAL
 DE L'INFORMATION
 GÉOGRAPHIQUE
 ET FORESTIÈRE

03 – de Lou Caïre à Drap: 3 km, de Drap à Tourrette-Levens : 7 km, de Tourrette-Levens à la D 719 : 2 km

Total : 12 km

Descriptif vers St Jacques

Depuis **Lou Caïre**, le GR 51 et le 653 A se dirigent au nord puis à l'ouest par la route du Château, puis, 1 km plus loin, prendre à gauche (sud) le vieux chemin du Château. 1,3 km plus loin au carrefour au bout du chemin prendre la 2ème rue à droite, puis la première à gauche et la première à droite. Au carrefour prendre à gauche la rue des Adieux, atteindre l'église et prendre à droite l'avenue de Gaulle, centre de **Drap**.

600 m plus loin, prendre à gauche vers le pont de Cantaron qui enjambe le Paillon et la D 2204 B, prendre à droite la rue de la gare puis à gauche la Grand-Rue qui passe sous la voie de chemin de fer, prendre ensuite à gauche puis s'engager à gauche de nouveau sur la rue de l'Isle pour atteindre l'ancien chemin empierré qui monte dans le vallon de Cantaron, jusqu'au col de Bordinas (alt 475). Au col, prendre la piste du camp Soubran qui descend en longeant un ruisseau avec par endroits des petites « baignoires ». Après avoir traversé le ruisseau (à sec !), le chemin rejoint le hameau de Tra la Torre (oratoire Saint-Jacques). Franchir le pont sur le Riou Sec et prendre à gauche un chemin qui monte (pente raide!) vers Tourrette en passant en contrebas des ruines du château ; on arrive près de l'église de **Tourrette-Levens**.

Face à l'église, près d'une fontaine, prendre le chemin du Dr Mauran qui descend. Laisser à droite la fontaine Saint-Sébastien et traverser la D 19. Prendre le chemin de Sainte-Catherine, passer devant une fontaine et un ancien lavoir ; puis prendre à droite une petite route menant à la Gabre et franchir un vieux pont sur la gauche ; continuer sur le chemin empierré montant vers Aspremont ; après la croix en fer d'un ancien oratoire et un coude sur la gauche, le chemin rejoint une route d'exploitation que l'on prend à droite jusqu'à l'entrée d'une maison « la Preira » ; prendre à gauche, près du portail, un escalier puis un chemin qui monte jusqu'à la **D 719** et le col d'Aspremont.

Patrimoine :

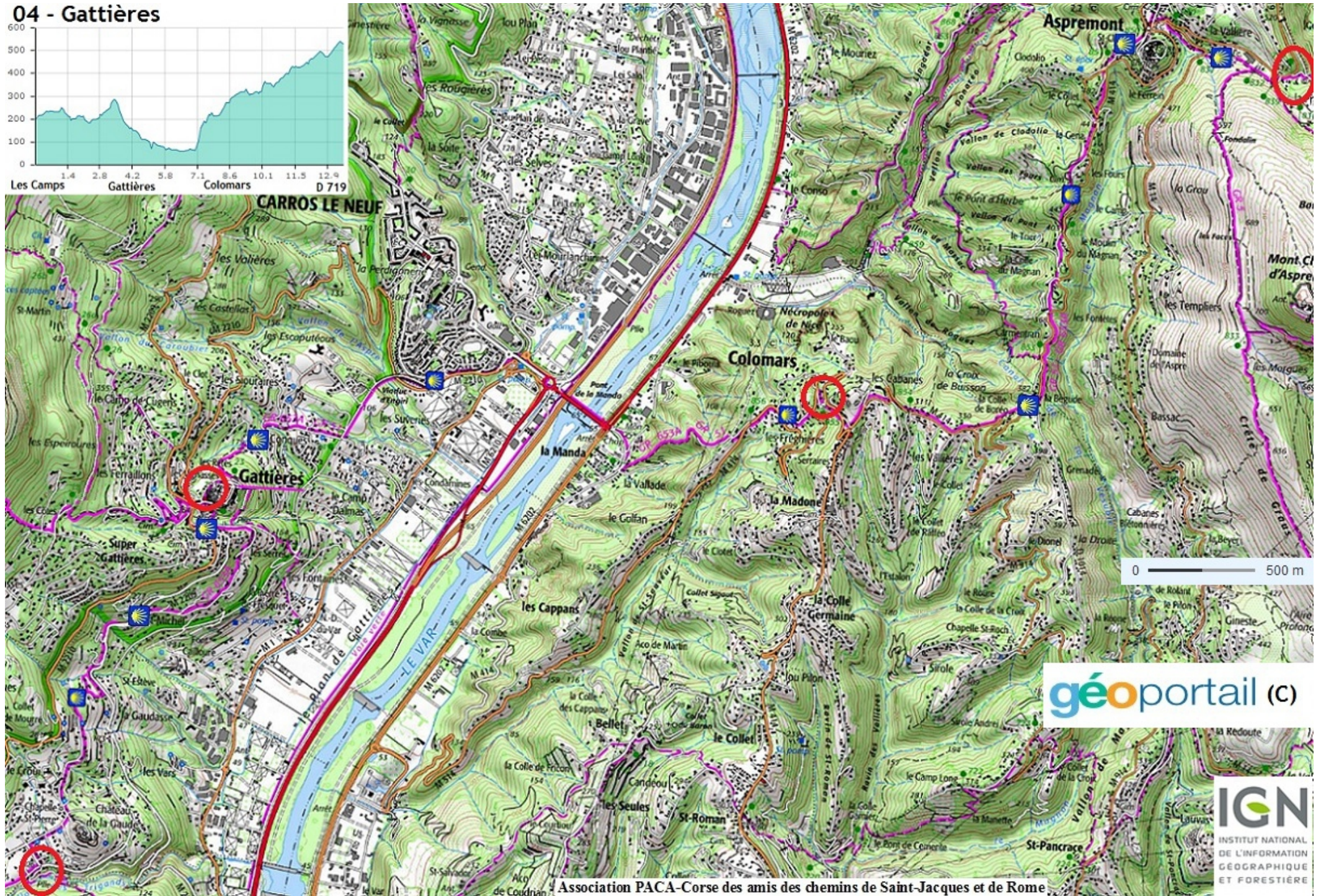
Drap : Chapelle Ste Catherine construite en 1220 à la mémoire de Ste Catherine d'Alexandrie. Église St Jean-Baptiste (XVIII ème siècle). Culture du ver à soie et du mûrier et nombreux tisserands de lin au XVIII ème siècle.

Hébergements :

Drap : Réservation Gîtes: 04 92 15 21 30

Tourrette-Levens : Point Info Tourisme, 04 93 91 00 16, mairie@tourrette-levens.fr ; gîte les Tulipans ; Plan d'Ariou, 04 93 79 41 55, 06 70 96 80 38, à 3 km du village, convoyage possible.

04 - Gattières



04 – de la D 719 à Colomars : 5 km, de Colomars à Gattières : 5 km, de Gattières à Les Camps : 3,5 km Total: 13,5 km

Descriptif vers St Jacques

Après 100 m sur la **D 719**, prendre à gauche le chemin de Campoun puis le premier chemin asphalté à droite ; continuer tout droit en laissant à gauche le GR 5. A la fin du chemin de Campoun, couper la D 14 et prendre en face le chemin de la Vallière jusqu'à l'entrée d'Aspremont. Laisser à droite le GR 5, aller à la place Saint Claude, puis prendre le chemin de la Colette. A la sortie d'Aspremont, suivre ce chemin et descendre vers Colomars en suivant les balises GR qui évitent au maximum la route (ancien chemin de Colomars). Arrivé sur la route de Colomars D 414, continuer jusqu'au hameau de la Begude; puis emprunter un chemin de traverse, à nouveau la route de Colomars et enfin le chemin des Vallières, raccourci qui monte vers **Colomars**.

A Colomars, prendre à droite une petite route qui descend près de la Croix, puis à la sortie du village, prendre à gauche, après le panneau « Colomars », le raccourci balisé des Bréghières. A la jonction avec la D 414, continuer à descendre à gauche, puis à droite, le chemin des Bréghières avant de reprendre sur environ 100 m la D 414 qu'on quitte en prenant à droite une petite route en montée, puis un sentier descendant à travers bois vers le Var et la N 202 qu'on traverse pour rejoindre le Pont de la Manda en empruntant la passerelle de gauche. Le Var franchi, passer le rond-point par la droite, traverser la route de Carros et suivre la route de Gattières sur 1,5 Km. Prendre à droite la rue des Grillons, puis le chemin de Provence. Après un pont, prendre à droite le chemin des Condamines, puis après une descente, monter vers **Gattières** par un chemin, parfois en escaliers.

A l'entrée de Gattières, place des Ormeaux, prendre en face la rue des Pontis, traverser la place Désiré Féraud (fontaine), continuer par la rue Torrin- Grassi, longer le jeu de boules et traverser le jardin public, puis prendre à gauche le chemin des Fontaines en descente. Après un lavoir, prendre un chemin à droite qui rejoint le chemin St-Michel qu'on suit jusqu'à la D 2209. Prendre à gauche, dépasser la borne « St-Laurent : 10 km », puis au n° 1313 « La Brissaouda », monter à droite un chemin longeant des villas, puis un sentier entre 2 maisons, montant sur la gauche (cyprès). En débouchant sur un chemin cimenté, prendre à droite et continuer sur la route montante (chemin nord de la Gaudasse). A la bifurcation en T, prendre à gauche sur 800 m et passer devant la chapelle St-Pierre, en bas du château de la Gaude. Juste après la chapelle, continuer tout droit 30 m et tourner à droite à travers un lotissement, jusqu'au « stop » ; prendre à gauche et atteindre, 100 m plus loin, le carrefour du lieu-dit **Les Camps**.

Patrimoine :

Aspremont : village dominant la plaine du Var. Église consacrée à saint Jacques le majeur (statue, fête le 25 juillet)

Hébergements :

Aspremont : Office de tourisme à la mairie, 04 93 08 00 01

Castagniers : Office du tourisme, 04.93.79.71.00, hors GR, à 2 km, abbaye Notre-Dame de la Paix, 04 93 08 05 12, accueil monastique, credencial.

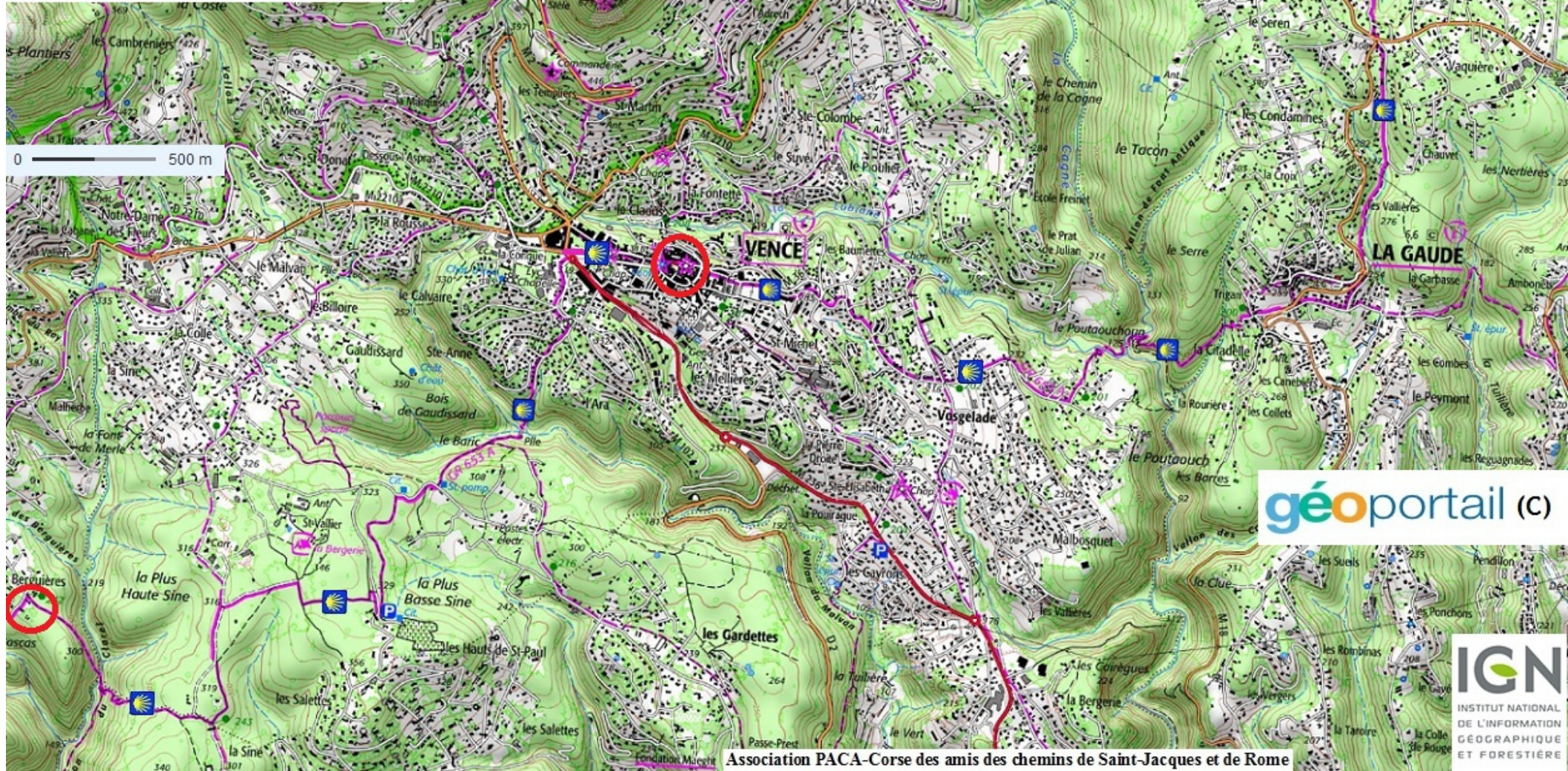
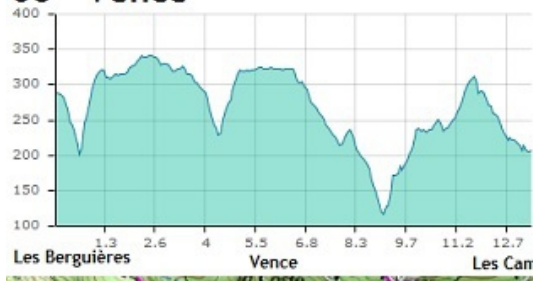
Colomars : Office de tourisme, 04.93.37.92.33

La Manda : Maison des cantons des alpes d'azur, (renseignements sur les hébergements), 04 93 08 76 31

Gattières : Office de tourisme, 04 92 08 47 32 ; mairie : <http://www.gattieres.fr> , 04 92 08 45 70

St Jeannet : Gîte d'étape hors GR « les Ferrages » 04 93 24 87 11. Accueil pèlerin, père Porcier, 04 93 24 91 15

05 - Vence



géoportail (c)

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

05 – de Les Camps à Vence : 7 km, de Vence aux Berguières : 6 km

Total : 13 km

Descriptif vers St Jacques :

Au carrefour du lieu dit **Les Camps**, prendre à droite pour le chemin des Trigands. 500 m après, croisement (à suivre).

Pour un arrêt à Saint Jeannet continuer le chemin des Trigands qui tourne à droite et 400 m après, à gauche puis à droite à une bifurcation, on arrive à la D 2210 ; on tourne à gauche et 100 m après, au rond-point, on monte tout droit à St Jeannet. Pour revenir sur le GR 653A : à partir du rond-point, prendre la D 18 puis la VC 2 et la VC 33 vers La Gaude.

(suite) prendre à gauche le chemin goudronné (Font de la Ribe et Vallons) qui rejoint le « circuit pédestre de La Gaude » ; prendre la petite route qui monte et se termine en cul de sac après le N° 350 (attention, les numéros ne se suivent pas!!!) ; monter à gauche, après ce N° 350, le chemin qui rejoint la D 118 qu'on prend à gauche sur quelques mètres et, au carrefour, prendre en face le CR 21, chemin de Cagnes à Gréolières (également PR) qui va longer le vallon des Vallières puis des Combes jusqu'au rond-point en bas de La Gaude. Au rond-point, descendre à gauche un escalier vers la Via Aurelia ; la prendre et continuer tout droit par le chemin des Maires et quitter La Gaude en descendant le chemin de Vence (Via Aurelia), traverser la Cagne puis la Lubiane et continuer la piste puis prendre à droite le chemin de La Gaude jusqu'à l'entrée de Vence ; traverser le puits du Renard, prendre le chemin du Siège puis le début de l'avenue Bourgarel ; traverser le parc du Stade vers la rue Alphonse Toreille ; au parc auto, prendre la rue A. Toreille puis l'avenue du général Leclerc jusqu'à la porte d'Orient : on pénètre dans la cité historique de **Vence**.

Suivre la rue St-Véran puis la rue de l'Évêché ; puis à gauche le passage Cahours, cathédrale à gauche. A la place Clemenceau ; continuer tout droit et prendre la rue Alsace-Lorraine, puis la rue du Marché. A la place du Peyra, tourner à gauche vers la fontaine du Peyra et la porte du Peyra. Tourner à droite vers la place du Frêne.

Sortir de la cité historique par l'avenue Henri Isnard, celle des Poilus, puis à gauche l'avenue Tuby jusqu'à la place maréchal Juin ; la contourner à droite et prendre en face le bd Emmanuel Maurel jusqu'à la chapelle Ste-Anne. A l'angle (fût d'une croix de mission), descendre le chemin du Baric, traverser le Malvan et prendre à droite le chemin de la Plus Basse Sine (ou chemin du Baric) jusqu'à la route goudronnée (chemin de la Sine). Juste après une citerne LD86, panneau « quartier de la Sine-la Colle sur Loup » : prendre à droite sur 500 m, traverser la route puis prendre un sentier dans le bois arrivant à une barrière DFCI P10. Au parking du cimetière, panneau « Saint-Paul de Vence, l'Ara » : prendre à droite la route sur 100 m jusqu'au panneau « la Colle sur Loup-la Colle-Loubière-Tourrettes sur Loup »

Prendre cette direction jusqu'au panneau suivant, suivre les indications « Tourrettes sur Loup ». Descendre et traverser le torrent du Clarel. Continuer vers Pie Rascas et 600 m après le torrent atteindre une route goudronnée et un carrefour aux **Berguières** entre deux maisons de construction récente.

Patrimoine :

La Gaude : Voie Aurélienne avec pierre milliaire gravée. Écomusée de la Coupole.

Vence : Ville ligure, puis médiévale, avec ses portes et sa cathédrale N-D de la Nativité, rénovée au XI ème siècle sur l'emplacement d'un temple romain. Nombreuses chapelles dont la chapelle du Rosaire conçue par Henri Matisse et celle des Pénitents Blancs. La place du Peyra est située à l'emplacement de l'ancien marché. Le frêne, sur la place du même nom fût, dit-on, planté par François 1er.

Hébergement :

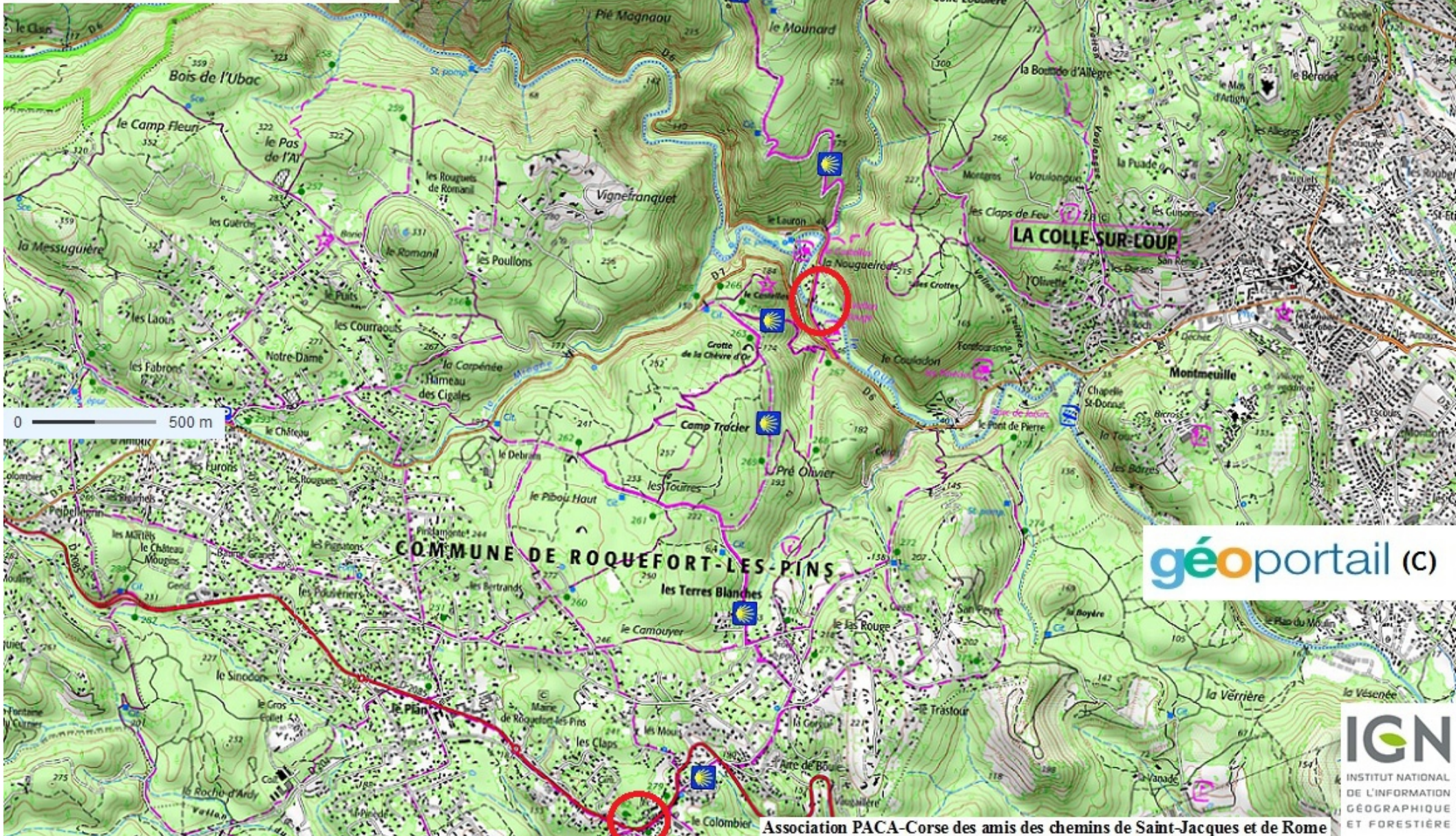
La Gaude : Office de tourisme, 04.93.24.47.26

Vence : Office de tourisme, 04 93 58 06 78 ; paroisse de Vence, accueil pèlerin, 04 93 58 42 00 un ou deux jours avant.

Tourrettes sur Loup : Office de tourisme, 04 93 32 68 36, ot.tourrettessurloup@atsat.com;

La Colle sur Loup : Office de tourisme, 04 93 32 68 36 ; gîte St-Jacques, 04 93 32 51 18

06 - Roquefort-les-Pins



géoportail (c)

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

06 - des Berguières au pont sur le Loup : 5 km, du pont sur le Loup au carrefour de Roquefort les Pins (la Fumade) : 6 km Total : 11 km

Descriptif vers St Jacques :

Au carrefour des **Berguières** prendre à gauche vers les Moulières, puis continuer au sud jusqu'à la piste du Mounard qui va vers le sud. La quitter, 100 m après, pour un sentier à droite qui rejoint à nouveau la piste 1 km plus loin. Descendre vers le Lauron et le confluent du Clarel et du Loup. Au débouché de la piste sur la D 6, tourner à gauche et suivre le bas-côté de la D 6 pendant 400 m pour atteindre le **pont sur le Loup**.

Continuer 300 m sur la D 6 jusqu'à la bifurcation, en épingle à cheveux, entre la D 6 et la D 7 ; prendre la D 7 en direction de Roquefort sur 75 m, puis prendre le sentier qui monte à droite vers la grotte de la Chèvre d'Or. A l'arrivée sur une large piste, la prendre à gauche en montée pendant 300 m. A cette intersection, ne pas prendre la piste à droite fléchée « camp Tracier », mais rester sur la piste principale des Terres Blanches. Au bout d'1 km environ, au carrefour en T, prendre à gauche en descente et passer le long d'une citerne. Continuer par le chemin des Pierres Blanches, le chemin de la Gorgue, puis de l'Aire de Boule. Traverser la D 2085 et prendre en face le chemin de Font Cuberte. Retrouver la D 2085, la prendre à gauche sur 300 m pour atteindre le **carrefour de Roquefort-les-Pins (la Fumade)**, en face du foyer de charité Maria Mater.

Histoire :

Roquefort-les-Pins : La présence de vestiges antiques (menhir, dolmen...) atteste que la commune était peuplée dès l'Age de Bronze. Roquefort-les-Pins se trouvant sur l'embranchement de la voie Aurélienne qui relie Pont-du-Loup à Grasse par Opio, c'est logiquement que les Romains y établirent un camp de repos à Notre-Dame de Canlache (Campo laxio).

Au XIIème siècle, Roquefort-les-Pins devient la propriété de l'abbaye des moines de Lérins. Pour faire face à ses dettes, le monastère revend le territoire en 1241 à la communauté de Saint-Paul.

Jusqu'au XVIème siècle, Roquefort est restée inhabitée. En 1790, Roquefort, en se séparant de Saint-Paul, devient une commune qui compte alors 590 habitants. A cet égard, les ruines du château de Roquefort qui se trouvent au sommet de la colline du Castellat témoignent d'une résistance acharnée contre les tenants de Saint Paul.

Hébergement :

Roquefort-les-Pins : Office de tourisme, 04 93 09 67 54, site : <http://www.ville-roquefort-les-pins.fr>

Accueil pèlerin : foyer Maria Mater, D 2085, tél. 04 92 60 30 00, site : www.mariamater.org, courriel : accueil@mariamater.org

07 - Mouans-Sartoux



Mouans-Sartoux Peyniblou Roquefort-les-Pins



géoportail (c)



07 – de Roquefort-les-Pins au carrefour de Peyniblou : 10 km, du carrefour de Peyniblou à Mouans-Sartoux : 5 km

Total : 15 km

Descriptif vers St Jacques :

Au carrefour de **Roquefort-les-Pins** prendre à gauche le chemin de la Fumade, puis un sentier qui passe au dessus d'un ruisseau et descend dans le vallon de Font Martine. Traverser le gué à l'extrémité ouest d'une carrière qu'on évite. Prendre, juste avant, le chemin qui monte au sud ; rester toujours à droite mais, à une bifurcation franche, prendre à gauche puis, à droite sur une piste (pancarte « collet de Darbousson ») ; lignes HT qu'on longe jusqu'à l'arrivée à l'allée d'entrée au Val Fleuri : Prendre à droite jusqu'à la D 4, la traverser et tourner à droite vers le rond-point (statue « Alléluia ») ; continuer à gauche sur le trottoir de la D 4 vers Valbonne et, 100 m après (abribus) suivre le tracé PR « circuit de Fontmarine- pont de la Verrière » ; passage à gauche d'un circuit de bicross (*si GR embroussaillé en contrebas, traversée « **Danger** » de la D604 au portail du bicross et progression en surplomb de la route jusqu'à La Brague, sous la responsabilité du marcheur ou remonter jusqu'au rond-point D604-D4- passages piétons-et progresser vers La Brague en surplomb de la D604*) ; longer en contrebas la D 604, passer sous cette route, traverser la rivière Brague sur un pont et prendre à droite le chemin de la Brague-Valbonne, puis, après avoir traversé un petit pont à un confluent, prendre à gauche vers le Val Martin. Le chemin monte le long du ruisseau du Bruguet et le traverse en regard du panneau « circuit le Bruguet – la Brague » . Plus loin, il tourne à gauche au niveau d'un gué aménagé et monte le long d'un mur en pierres sèches jusqu'à un chemin goudronné qu'on longe sur 200 m à droite, puis qu'on quitte à gauche pour une piste montante – toujours rester sur la piste principale. 1 km après, à une barrière DFCI, prendre à gauche une route goudronnée (chemin du Val Martin). Au carrefour avec le chemin du clos du Brassat, prendre celui-ci à droite sur près d'1 km jusqu'au **carrefour de Peyniblou** (oratoire St Jean Baptiste).

Suivre le chemin du Peyniblou à gauche jusqu'à la D 103, route passante mais sécurisée ; la suivre à droite jusqu'au rond-point des Fauvettes: Prendre, entre la D 3 (vers Mougins) et la D 103 (vers Grasse), le chemin de Pinchinade (oratoire St André, patron de la paroisse de Mouans-Sartoux) qu'on suit sur 1 km 300, prendre le chemin de Castellaras sur la droite puis prendre plus loin à gauche le chemin de Saurin qu'on descend jusqu'au bout. Dépasser le rond-point et, au dessus du passage souterrain, prendre à droite le chemin piétonnier le long de la voie ferrée jusqu'à la gare, puis le passage souterrain et l'allée Lucie Aubrac jusqu'à l'Hôtel de Ville puis l'église de **Mouans-Sartoux**.

Patrimoine :

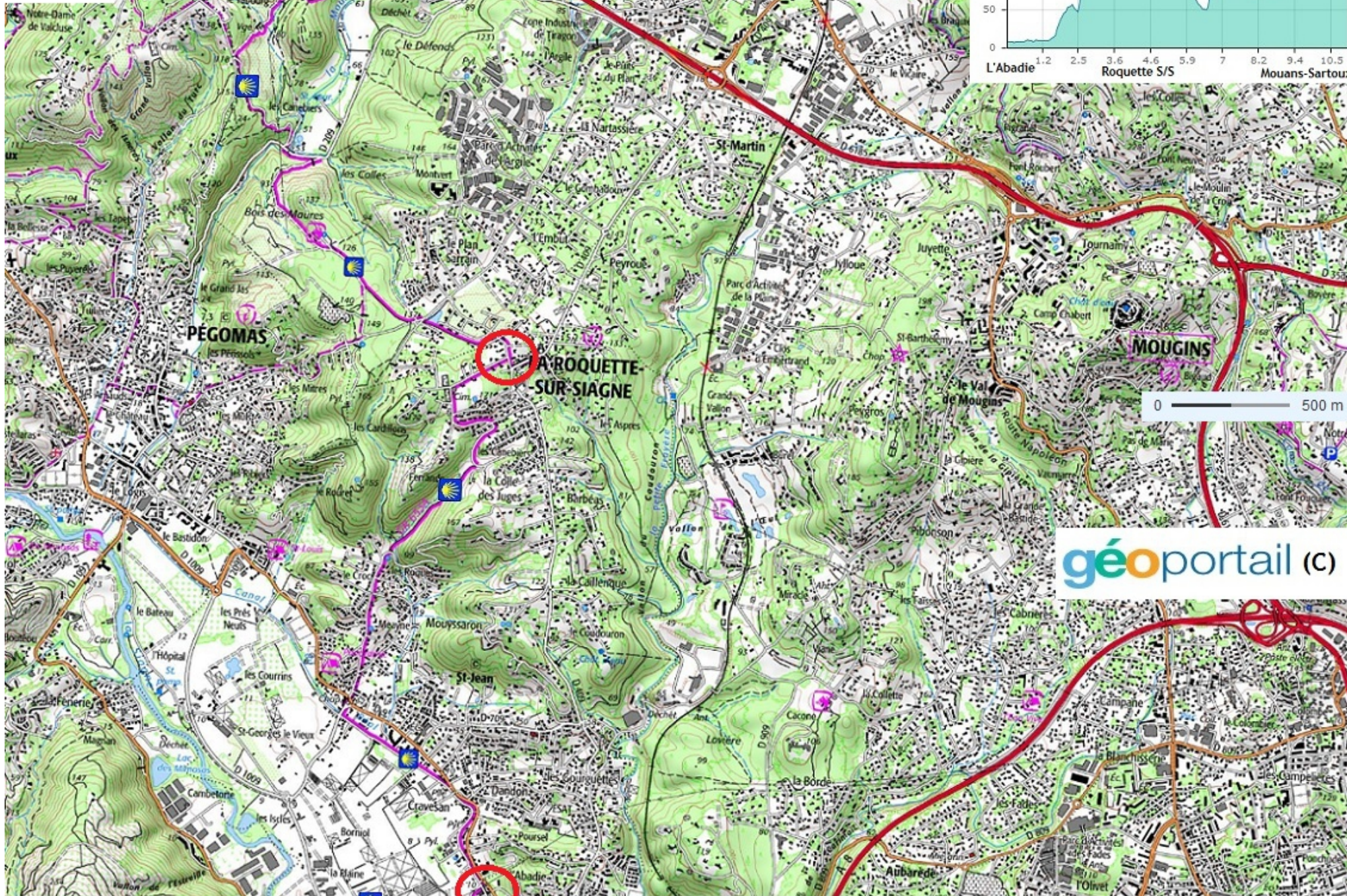
Valbonne : Abbaye Chalaisienne (« sœur » de Boscodon) ; chapelle Saint-Roch ; chapelle Notre-Dame du Brusac (sépultures jacquaires).

Mouans-Sartoux : longtemps tournée vers l'agriculture et l'élevage du ver à soie : Église et maisons bourgeoises du XV ème siècle, vieux lavoir. Château (fin XV ème) actuellement centre d'art contemporain. Dans les anciennes écuries du château, musée rural sur la vie d'antan.

Hébergements :

Valbonne : Office de tourisme, 04 93 12 34 50, office@tourisme-valbonne.com

Mouans-Sartoux : Office de tourisme, 04 93 75 75 16, tourisme@mouans-sartoux.com



08 - La Roquette-sur-Siagne

L'Abadie Roquette S/S Mouans-Sartoux

géoportail (c)

08 – de Mouans–Sartoux à la Roquette-sur-Siagne : 7 km, de la Roquette-sur-Siagne au chemin de l'Abadie : 4 km

Total : 11 km

Descriptif vers St Jacques :

Église de **Mouans-Sartoux**, prendre la rue du Château puis la traverse Estournelle jusqu'au chemin des Bastions et le prendre à droite, puis le chemin de la Foux à gauche ; à la villa « jardin des Oliviers », prendre à droite le chemin menant au chemin des Plaines qu'on prend à gauche et passer sous la « pénétrante » D 6185. Prendre à droite entre la route et la rivière; traverser le parking et passer au dessus de la grosse conduite d'eau canalisant un ruisseau ; monter la piste botanique qui surplombe puis s'éloigne au sud-ouest de la route ; rester sur la piste principale vers l'ouest. A un collet, prendre à gauche la piste des Aspres, descendre vers un ruisseau, le traverser. Passer devant la maison forestière et monter jusqu'à la route des Aspres. Prendre à gauche la piste du Tabourg jusqu'à la D 209 ; prendre celle-ci à gauche sur 250 m puis prendre à angle aigu à droite successivement la piste des Maures, les chemins du Plan Sarrain et des Deux Communes pour entrer à **la Roquette-sur-Siagne**.

Sur 100 m prendre au sud le chemin du Lac, puis tourner à droite sur le chemin des Cassiers vers le cimetière et à gauche sur l'avenue des Floribondas jusqu'à la piste de la Font des Borgnes. Descendre la piste de la Font des Borgnes (au bout, oratoire St Georges) puis tout droit, le chemin des Roques jusqu'à la place Pallanca (chapelle St-Jean) ; continuer à l'ouest et après le ponceau sur le Beal, à gauche, le chemin de Cravesan. Juste après les pylônes de l'EDF, prendre à droite, le **chemin de l'Abadie**.

Histoire :

La Roquette-sur-Siagne : C'est en 1026 qu'apparaît sur différents documents des moines de Lérins le terme de "Castrum Roquetta". Ce castrum est donné à l'abbaye par Aldebert, évêque d'Antibes. En 1109 Pierre Ismidon, seigneur du lieu, donne la « terre de Saint-Georges » à l'abbaye et s'y fait moine. Cette terre est nommée ainsi du fait de l'ancienne chapelle dédiée à Saint Georges. Entièrement détruite aujourd'hui, elle était située dans un quartier près de la Siagne, aujourd'hui appelé « Saint-Georges-le-Vieux ». Ce hameau était le lieu autrefois de criées annuelles et de dévotions célèbres.

En 1144, les moines construisent un prieuré ainsi que plusieurs fermes qu'ils louent à des paysans, premiers habitants sédentaires du village. Progressivement, l'abbaye de Lérins acquiert toutes les terres environnantes et, au XIIIe siècle, La Roquette est entièrement sous sa dépendance. Cependant, très vite, pillages, destructions et épidémies se succèdent. La chapelle et le hameau avoisinant sont alors détruits en 1390 par les soldats du comte de Provence. Les habitants se réfugient alors à Cannes et se retrouvent cependant pour le pèlerinage annuel du 23 avril, fête de la Saint-Georges. Ils continuent uniquement à cultiver les terres, car l'insalubrité de la plaine de la Siagne les repousse.

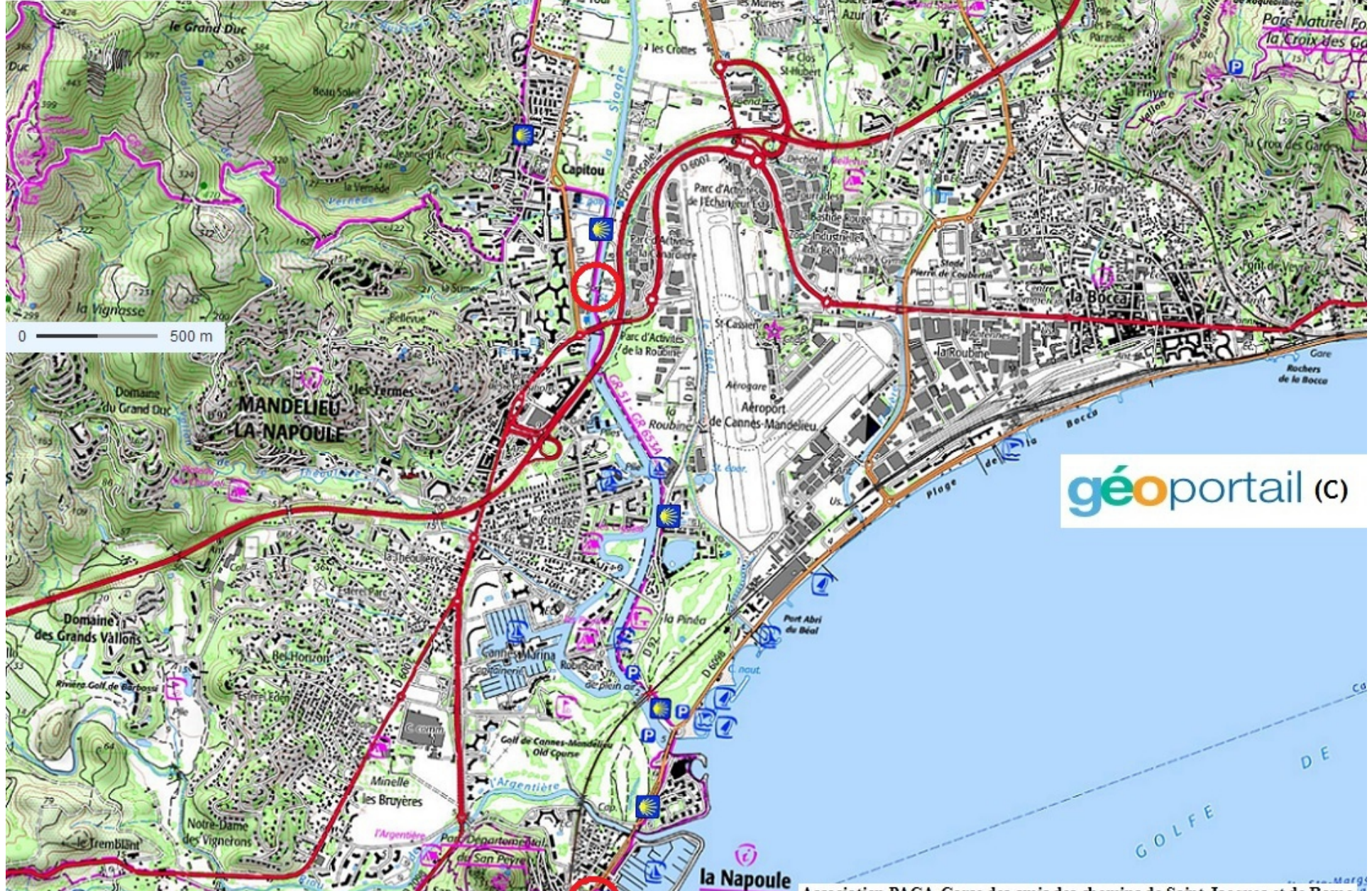
Situé sur des terres pauvres et boisées, mais sur un point culminant, le village actuel a été fondé au XVIIIe siècle par des habitants qui fuyaient les brumes insalubres de la vallée de la Siagne, mais aussi les épidémies et les pirates. Il est aujourd'hui un endroit assez pittoresque où la vie s'articule autour de la place Jose-Thomas où se trouve l'église, La Poste et les commerces.

Hébergement :

La Roquette-sur-Siagne : Maison du tourisme, 04 92 19 13 43, tourisme@laroquettesursiagne.com ; A 300 m du chemin du Lac, accueil pèlerin, selon disponibilité ; credencial obligatoire, participation aux frais, prendre contact à l'avance au 04 92 19 10 05

Pégomas : Point d'information tourisme, 04 92 60 20 70, point-info-tourisme@villedepegomas.fr

09 - Mandelieu



09 – du chemin de l'Abadie à la passerelle sur la Siagne : 4,5 km, de la passerelle sur la Siagne au château de la Napoule : 4 Total : 8,5 km

Descriptif vers St Jacques

Suivre à droite le **chemin de l'Abadie** sur 900 m, puis le chemin de la Levade (la Roquette). Au parc d'activité de la Siagne (sur Mandelieu); suivre, à gauche, l'avenue Jean Mermoz puis au rond-point, à droite, la carraire du Santon et le pont sur la Siagne. Traverser le fleuve et continuer tout droit jusqu'à l'avenue du général Garbay qu'on suit à gauche, puis la rue de Boeri, à gauche encore la rue du docteur Escarras au bout de laquelle, sur l'avenue des Anciens Combattants, se fait la rencontre avec le GR51. Les deux GR fusionnés traversent la route principale et empruntent un chemin le long du complexe sportif (poteau du Conseil départemental « bords de Siagne, Théoule sur Mer, GR 51 ») et vont rejoindre les rives de la Siagne; suivre le fleuve en traversant sur une **passerelle sur la Siagne**.

Suivre toujours la Siagne jusqu'à la mer. Prendre alors à droite, en direction de la Napoule, l'avenue du général de Gaulle ; traverser le riu de l'Argentière, longer le port de la Napoule et, atteindre juste avant le **château de la Napoule**, le sentier du littoral (PR) vers la gauche.

Patrimoine

Mandelieu la Napoule : Capitale du mimosa (fête en février)

Fondation de l'Abbaye de Lérins au V^{ème} siècle par Hilaire, successeur de St Honorat.

Construction du château de la Napoule au XIV^{ème} siècle: détruit, il fut reconstruit au début du XX^{ème} siècle par l'artiste américain Henri Clews (il abrite aujourd'hui une fondation d'art avec des œuvres de cet artiste).

Histoire de la Siagne :

Au tertiaire, Oligocène, Stampien, la Siagne, comme beaucoup d'autres cours d'eau de la région, coulait en sens inverse. On peut en observer la réminiscence dans la manière dont la Siagnole, le Miron et la Siagne de la Pare s'abouchent dans la Siagne: en remontant vers le nord ou vers l'est. Dans l'Antiquité, la Siagne s'appelait l'Apron. Du néolithique, il subsiste de nombreuses traces sous forme d'habitats fortifiés (oppidum), tumulus, tombes en bloc, grottes habitées, grottes sépulcrales.

Les Ligures, puis les celto-ligures laissèrent une série d'ouvrages monumentaux (oppidums). Le fleuve faisait la frontière entre les peuples des Déciates, à l'est, et les Oxybiens, à l'ouest. De la période romaine, en plus des traces d'habitats éparses, l'aqueduc de Mons à Fréjus captant l'eau du Neissoun (source vaclusienne de la Siagnole) est le monument le plus important, et il est encore en service sur ses 7 premiers kilomètres.

Par la suite de nombreux moulins (appelés usines), à rouets, puis à roue, ont été installés sur tout le cours de la Siagne, ses affluents et leurs sous-branches: moulins à farine, à olives, à foulon, à plâtre, des papeteries... seuls les moulins communaux de Mons-sur-la-Siagnole sont encore en état de fonctionnement après avoir été rachetés par leurs meuniers.

Du passé récent, on retrouve la trace de très nombreuses constructions en pierre sèche

Hébergement

Mandelieu La Napoule : Office de tourisme, 04 92 97 99 27 et 04 93 49 95 31, accueil@ot-mandelieu.fr

10 - Théoule-sur-Mer



10 – du Château de la Napoule à la Pointe de l'Aiguille : 4 km, de la Pointe de l'Aiguille au col Notre-Dame : 8 km Total : 12 km

Descriptif vers St Jacques :

A partir du **château de la Napoule**, longer les plages en contournant les chantiers de la Rague. Arrivée à Théoule-sur-Mer. Au niveau de la plage de Suveret, les deux GR se séparent; le GR51 part à l'ouest; le GR653A va directement vers la plage de la petite Fontaine, longeant la plage vers la pointe de l'Aiguille; juste avant une cabane quitter la plage et monter un sentier à droite; alternance d'escaliers et de sentier. Juste après quelques marches d'escaliers, poteau-flèche du conseil départemental à une bifurcation du sentier: prendre à gauche vers la pointe de l'Aiguille (ne pas prendre vers la RN 98) puis, 500 m après, **pointe de l'Aiguille**.

Monter les escaliers à droite et suivre toujours à droite jusqu'à la route RN 98. Descendre celle-ci à droite sur 200 m, la traverser (*Attention, trafic intense !*) et monter la rue Abel Baillif qu'on continue jusqu'à la bifurcation avec l'allée des Eucalyptus pour descendre alors à la RN 98 près de la villa Saint-Camille. Ici, juste après avoir dépassé un escalier à droite, prendre la rampe d'accès au parking couvert de Saint-Camille si on y fait étape (*NB : Pour quitter Saint Camille, soit monter les étages supérieurs et traverser les jardins vers le haut pour rejoindre l'allée des Eucalyptus, soit descendre par là où on est arrivé : rampe du parking vers l'est*) Si on ne fait pas étape à Saint-Camille, poursuivre le GR: remonter les escaliers vers la « villa Holiday » et l'allée des Eucalyptus qu'on prend à gauche jusqu'à la bifurcation avec l'allée des Mimosées et une impasse qu'on prend à droite. Un peu plus loin, nouvelle bifurcation avec transformateur EDF: prendre à gauche (panneau « col de l'Esquillon »); un peu après la fin de l'asphalte, prendre le sentier qui monte (panneau « Notre-Dame d'Afrique ») et conduit, en 5 mn, à la grande statue métallique de Notre-Dame d'Afrique, *copie de celle de la cathédrale d'Alger et qui rappelle aux « Pieds noirs » qui l'on faite ériger, leur « Pays perdu »*. Contourner la statue à gauche et prendre le chemin le plus à gauche (sud) qui, après 250 m et, après une piste à droite qu'on évite, s'oriente à l'ouest pour arriver au col de Théoule (rencontre avec le GR51); poursuivre vers l'ouest. Le GR croise une piste peu après: on peut le quitter pour continuer sur la piste en montée légère; on retrouve le GR 5 mn après. On le reprend juste au dessous de lignes HT; il quitte la piste pour emprunter sur la gauche un sentier qui monte à travers bois; au débouché sur une nouvelle piste, prendre celle-ci à gauche et la suivre jusqu'au pic Martin; 200 m avant le Pic, on passe la limite entre les Alpes-Maritimes et le Var, prendre à droite (ouest) la piste menant au **col Notre-Dame**.

Patrimoine :

Théoule : Église Ste Germaine

Parc naturel de la pointe de l'Aiguille : Rouge flamboyant des roches d'origine volcanique plongeant dans le bleu intense de la mer, collines ondulantes recouvertes d'un maquis clairsemé. Cette zone naturelle d'intérêts écologique, faunistique et floristique abrite près de 34 espèces animales d'intérêt patrimonial où l'on retrouve notamment des populations, de cerfs élaphe, de chauves-souris comme le Molosse de Cestoni et d'oiseaux tels que la fauvette méditerranéenne, le Tichodrome. Il est également possible de croiser des rapaces: le circaète Jean-le-blanc, le faucon pèlerin, le hibou Grand-duc d'Europe et le hibou Petit-duc. Les formations boisées sont en grande partie représentées par le peuplement de pins maritimes. Une forêt de chênes lièges, ayant résisté aux incendies successifs, s'étend du vallon frais de Maure Vieille au sud du Mont Saint Martin, où l'on constatera la présence à la fois de chênes verts et de pins maritimes.

Hébergement :

Théoule : Office de tourisme, 04.93.49.28.28 ; Villa Saint-Camille, accueil pèlerin, 04 92 97 36 36, resa@villasaintcamille.org, prendre contact à l'avance.



*ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE
DES AMIS DES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME*

Guide du chemin Menton-Arles

GR 653 A Via Aurelia

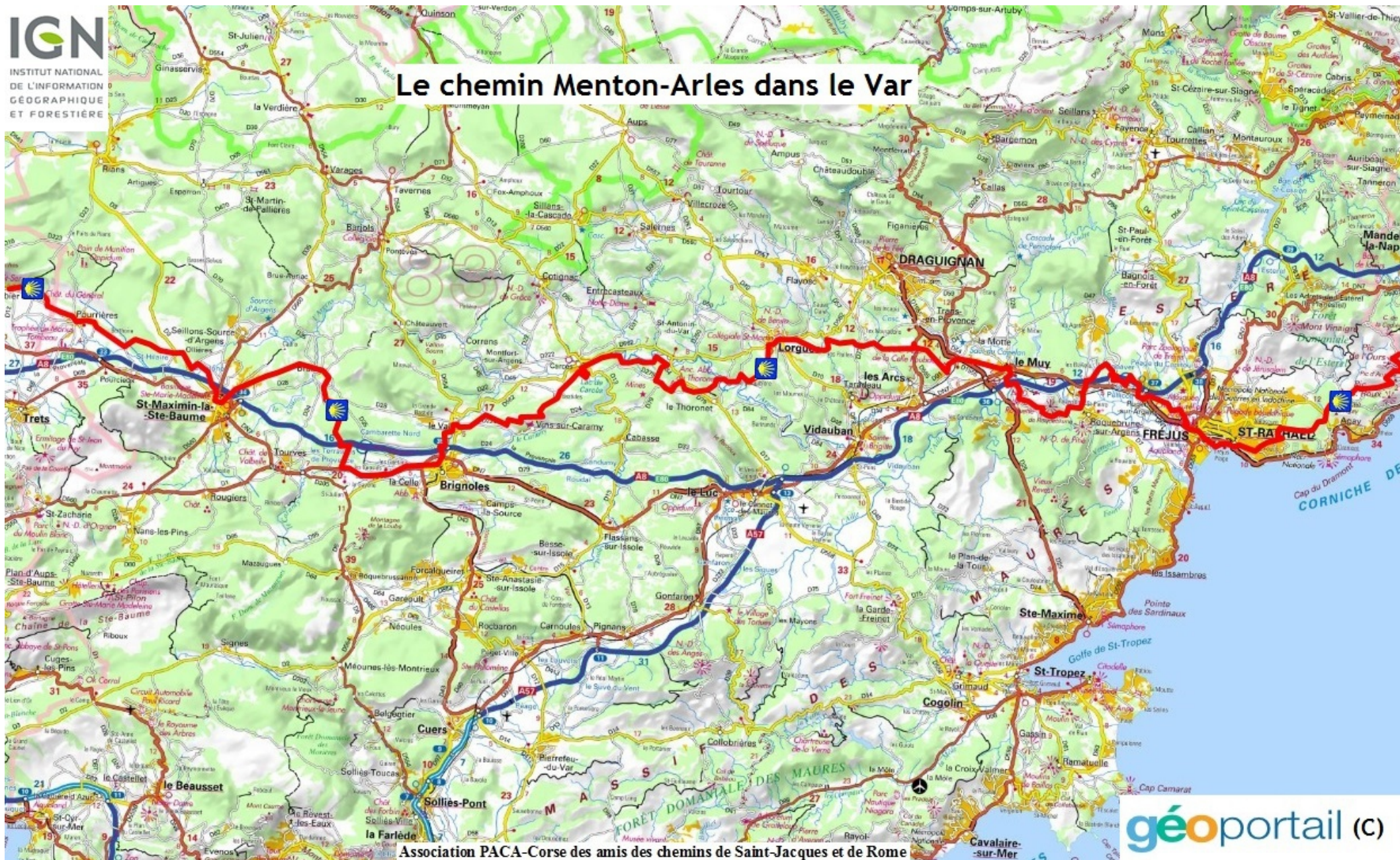
de Menton en Arles (vers St-Jacques-de-Compostelle)

*3ème partie : parcours dans le Var,
du col Notre-Dame à Puyloubier*

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

Le chemin Menton-Arles dans le Var



Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

géoportail (c)

Généralités : Le guide en ligne comprend 4 parties : 1) Présentation, 2) Les Alpes-Maritimes, 3) Le Var et la variante de la Sainte-Baume, 4) Les Bouches du Rhône.

Les cartes présentées sont approximativement à l'échelle 1/25.000 ème, 4 cm sur la carte représentent donc environ 1 km sur le terrain.

Les cartes sont réalisées à partir du Géoportail, émanation de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Nous devons à la mission de service public de l'IGN le droit de reproduire gratuitement ces cartes, nous les en remercions.

Le GR étant, le plus souvent, déjà indiqué et tracé en rouge sur la carte, il est ici simplement distingué par des pictogrammes représentant une coquille St-Jacques, les cercles rouges reprenant le découpage kilométrique placé en tête du texte.

En raison de l'utilisation de techniques différentes et de sommes parfois arrondies, il peut y avoir des écarts entre les distances indiquées sur le profil et celles notées dans le texte.

Balisage : Comme tous les GR, le 653 A est balisé en rouge et blanc. Dans sa traversée du Var, il croise d'autres GR et cohabite souvent avec le GR 51, le 49, le 9 ou le 99, étudiez bien la carte afin de ne pas les confondre ! Le balisage « jacquaire » devrait vous faciliter la tâche.

Entre le carrefour des Blanquettes (Brignoles) et Puyloubier, le GR 653 A cohabite avec le GRP « boucle de la Sainte-Baume », ainsi le balisage est double, GR (rouge et blanc) et GRP (rouge et jaune).

Mises à jour : Des mises à jour régulières sont effectuées sur les pages de ce guide. Les pages sont; soit totalement refondues, soit annotées par des « notes-bulles » jaunes. Il vous suffit de placer le curseur de votre souris sur la bulle pour prendre connaissance de l'information.

Hébergements : Ne sont indiquées dans ce guide que les coordonnées des offices de tourisme et des gîtes pèlerins, religieux ou autres, la liste complète des hébergements est bien trop longue pour figurer ici. Vous pouvez la consulter et l'imprimer dans l'onglet « hébergement » de notre site internet : www.compostelle-paca-corse

Lecture : le document est un PDF, il est possible d'agrandir la page en utilisant les signes + et – se trouvant sur le bandeau supérieur. Attention, un trop fort grossissement affectera la netteté de la carte.

Si vous souhaitez naviguer en direct sur les cartes de l'IGN, connectez vous à : <http://www.geoportail.gouv.fr> puis, cliquez en haut à gauche sur le carré bleu « cartes » puis sur « cartes IGN classiques ».

Impression : Pour imprimer les pages du guide cliquez sur le figuratif imprimante à gauche dans le bandeau supérieur. Dans la partie « pages à imprimer » sélectionnez « tout » si vous souhaitez imprimer la totalité de ce document; ou bien « pages » en indiquant dans la fenêtre correspondante les pages que vous voulez imprimer séparées par une virgule (4,6,9....) puis cliquez sur « imprimer » en bas à droite.

Les pages s'impriment au format 21 X 29,7 paysage, si vous souhaitez changer de format cliquez sur le logo de l'imprimante, puis sur « mise en page » en bas à gauche, il vous suffit ensuite de choisir l'orientation portrait ou paysage et la taille souhaitée dans le menu déroulant correspondant.

En cas de difficulté, vous pouvez faire appel à une boutique de photocopie et d'impression numérique qui vous réalisera un document « sur mesure » à partir de notre site.

11 - Estérel



géoportail (c)

11 – du col Notre-Dame au col de Belle-Barbe : 8 km ; du col de Belle-Barbe au gué du pas de la Charrette : 3 km

Total: 11 km

Descriptif vers St Jacques :

Au **col Notre-Dame**, le GR emprunte, à gauche, un sentier en forte pente descendante, puis ascendante vers le col des Lentisques. Il est préférable de prendre, immédiatement à droite, la route goudronnée sud vers le Trayas et le col des Lentisques. A ce dernier, continuer tout droit, vers le col de l'Evêque; 10 min après le col des Lentisques, à la Baisse des Sangliers, quitter la route goudronnée juste après le sentier du pic d'Aurette, pour prendre un sentier à gauche, surplombant la route vers le Sud; au bout de ce sentier, reprendre la route à gauche vers le col de l'Evêque et, 100 m plus loin, la quitter à droite et suivre, vers l'ouest, un sentier pentu qui rejoint le ravin des Lentisques que l'on prend à droite (à suivre).

En continuant la route goudronnée en direction de Saint-Raphaël, on trouve, 2 km plus loin, une esplanade, lieu de pèlerinage d'où, par un chemin escarpé, on peut atteindre en un ¼ d'heure la grotte de la Sainte-Baume et de Saint-Honorat.

Pour retrouver le chemin, revenir au col de l'Evêque, quitter la route vers la gauche et l'aire de stationnement puis rejoindre le ravin des Lentisques.

(suite) Suivre ce ravin jusqu'au gué du Mal Infernet; traverser le gué et rejoindre le **col de Belle-Barbe** (parking).

Descendre la route à gauche jusqu'à la bifurcation, 400 m après, avec une route qui part à gauche vers un radier: ne pas aller vers ce radier mais continuer tout droit la route sur 100 m pour prendre, à gauche, une piste conduisant à l'aire de pique-nique et poursuivre, à l'ouest, jusqu'à l'entreprise de graviers où le sentier rejoint la route que l'on prend à gauche, jusqu'au pont du Grenouillet. Après le pont, continuer la route, à la bifurcation, prendre à gauche la D 100 vers le sud sur 400 m, puis, à droite le **gué du pas de la Charrette**.

Patrimoine :

La Sainte-Baume de Saint-Honorat : Ce nom a été donné, dès la présence de l'ermite, par les habitants qui accordaient au lieu une importance aussi grande qu'à la Sainte-Baume de Marie-Madeleine. Honorat, constamment visité par les pèlerins, retrouva sa tranquillité et sa solitude aux îles de Lérins, dans la baie de Cannes.

La grotte a connu, au cours des siècles, la présence de plusieurs ermites ; la ville de Saint-Raphaël y organise un pèlerinage chaque premier dimanche de mai.

L'Estérel : Morceau de terre séparé de l'Afrique lors de la formation de la Méditerranée, la naissance du massif de l'Estérel remonte à l'ère primaire, il y a 250 millions d'années, période à laquelle les phénomènes volcaniques se sont généralisés en Provence et grâce auxquels l'Estérel a vu le jour.

A l'ère secondaire, le massif subit une importante érosion avant qu'un soulèvement alpin pendant les ères tertiaire et quaternaire ne le fasse basculer dans la Méditerranée, formant des vallées et des lacs. Pendant ce soulèvement, un pan du massif se détache et part à la dérive : il deviendra ce que nous appelons aujourd'hui la Corse! On peut admirer le massif du haut de ses sommets et voir ses roches rouges s'enfoncer dans l'océan. Ces roches (rhyolites) ont servi à la fabrication des meules jusqu'au XVIIIe siècle.

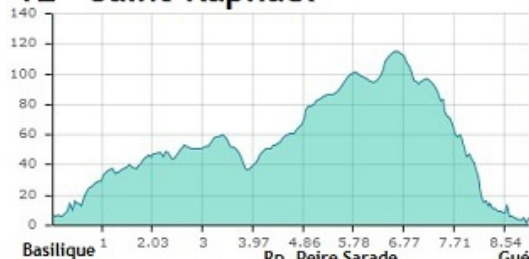
Le massif a longtemps été le repaire de brigands : Gaspard de Besse (1757-1781), qui détroussait les voyageurs et agents du fisc au XVIIIe siècle, s'y abritait. Son histoire inspira Jean Aicard pour son roman *Maurin des Maures*. « Passer le pas » de l'Estérel était une expression fameuse. Refuge également des forçats évadés du bagne de Toulon.

Hébergements :

Agay : Hors GR, à 1,3 Km au sud du pas de la Charrette sur la D 100. Syndicat d'initiative d'Agay : Tél. 04 94 82 01 85, courriel: info@agay.fr, site:

<http://www.agay.fr/>

12 - Saint-Raphaël



12 - Du gué du pas de la Charrette au rond-point Peire Sarade : 4 km ; du rond-point Peire Sarade à la basilique de St-Raphaël : 5 km Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Après le gué du **pas de la Charrette**, passer devant la ferme Philip et continuer par le vallon Vaquier en laissant à droite le chemin H47. Après 10 mn de montée, barrière DFCI de la Pierre-Levée H43; plus loin, blocs de béton avec, à proximité, un menhir. Quitter le chemin pour suivre le boulevard Delli-Zotti (D 100) jusqu'au **rond-point Peire Sarade**. Prudence après la carrière, rester sur le bas-côté: circulation de camions.

Au rond-point **Peire Sarade**, descendre à gauche le boulevard de l'Aspé et, 100 m après, prendre à gauche l'avenue Léo Lagrange sur 600 m. A la bifurcation, aller à gauche et, juste avant une aire de parking, descendre à droite le sentier de découverte de l'Armitelle puis le chemin des trois Mas . Arrivé sur l'avenue du Grand Défends, prendre à droite puis, à 150 m, à gauche, l'avenue Vivaldi, puis, tout de suite à droite, l'avenue Mozart. Au bout de l'avenue Mozart prendre à gauche l'avenue Wagner puis, successivement les avenues des Pervenches, Édouard VII (à droite vers l'ouest), le rond-point Pasteur. Prendre ensuite tout droit l'avenue des Hirondelles, l'avenue de Villepey, à droite le boulevard Christian Lafon (vers l'ouest). Prendre ensuite à gauche le boulevard des Lions, à droite la rue Pierre Curie, à gauche le boulevard Saint-Exupéry, à droite le chemin Notre-Dame et, à gauche, l'avenue Frédéric Mistral. Passer au dessus de la voie ferrée, suivre à droite la rue Antoine Barrière, puis à gauche l'avenue Henri Vadon. Prendre à droite la rue Jean Aicard qui mène à la **basilique Notre-Dame de la Victoire**.

Histoire : Région habitée depuis l'Antiquité (dolmens-menhirs), activité maritime prospère du temps des Romains, Saint-Raphaël, qui portait alors le nom d'Epulias « les ripailles » était la « station balnéaire » de Forum Julii (le marché de Jules: Fréjus). Port de pêche au XVIIIème siècle, l'activité touristique y naîtra au XIXème siècle. Débarquement allié au Dramont en août 1944

Patrimoine :

Notre-Dame de la Victoire : construite en 1883 par l'architecte Pierre Aublé et consacrée en 1888, elle est de style "romano-byzantin". En forme de croix, avec une façade monumentale encadrée de deux tours carrées, elle est coiffée par un dôme en forme de tiare. Le sommet du fronton sert de socle à une statue dorée de la Vierge placée en 1890.

Le titre Notre-Dame de la Victoire fait référence à la bataille de Lépante (7 octobre 1571) où la flotte ottomane fut défaite par la flotte coalisée de l'empire austro-hongrois, de Venise, Gênes et de l'ordre des Chevaliers de Malte portant les couleurs de la Chrétienté.

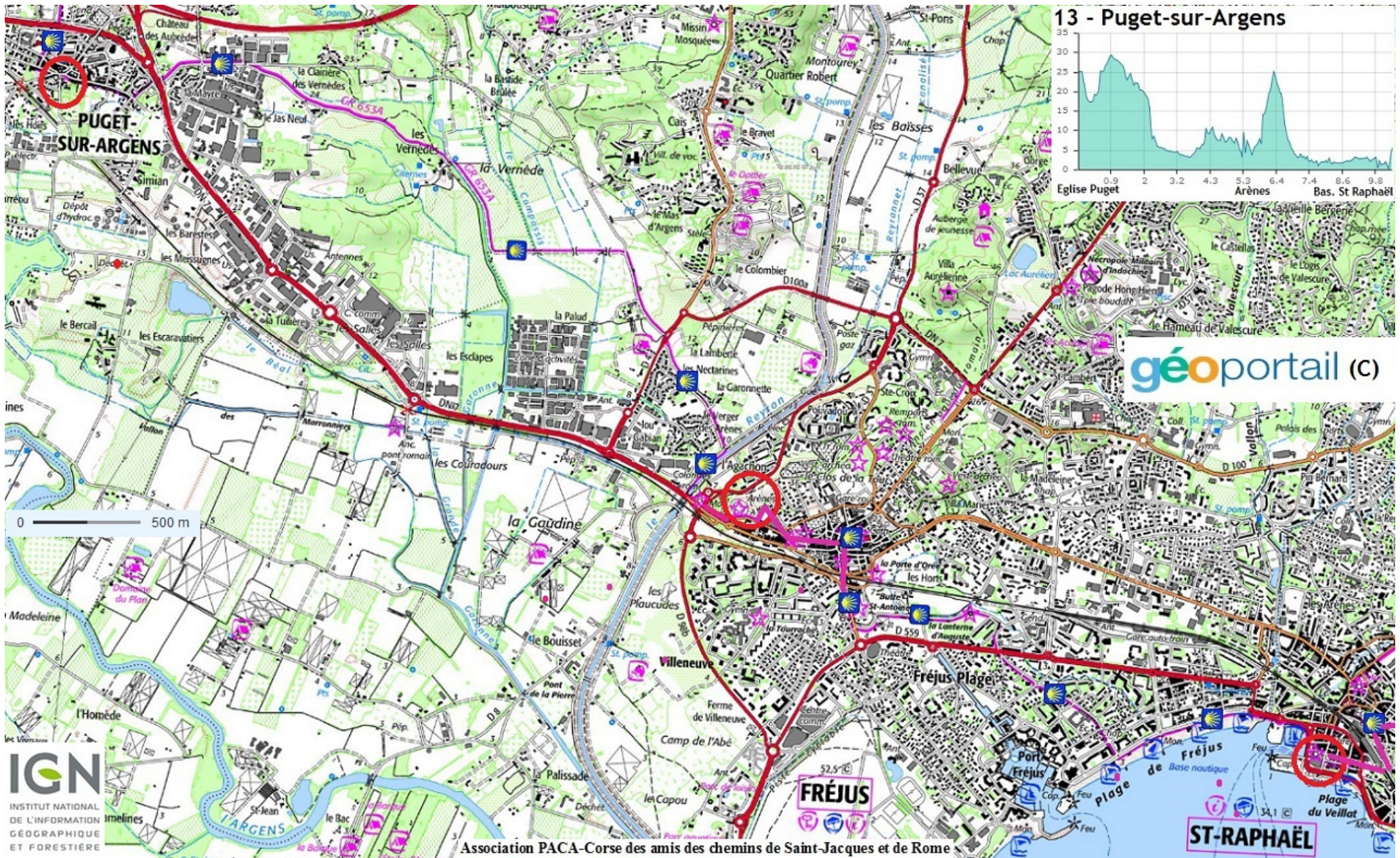
La basilique Notre-Dame de la Victoire est l'une des 1478 basiliques recensées au monde. Basilique signifie étymologiquement salle royale. A l'origine, édifice profane où s'exerçait la justice du roi, le basileus, la basilique est devenue un titre honorifique pour une église dont le rayonnement spirituel attesté est reconnu par le Pape. C'est en l'an 2004 que l'église paroissiale de Notre-Dame de la Victoire obtint ce titre honorifique.

La basilique possède de magnifiques vitraux réalisés entre 1958 et 1978 par Gabriel Loire et son fils Jacques, verriers à Chartres.

Construit en même temps que l'église en 1887, l'orgue initial, à bout de souffle, sera remplacé par une création en 1986/1988, la plus grande jamais réalisée à neuf par la Manufacture Provençale d'Orgues (Y. Cabourdin, facteur) avec ses 43 jeux sur 3 claviers, ce qui en fait l'un des plus importants instruments du Var.

Hébergements :

Saint-Raphaël: Accueil N-D de la Victoire: 04 94 19 81 29 . Office de tourisme: <http://www.saint-raphael.com>, tél.: 04 94 19 52 52 ; courriel : information@saint-raphael.com



13 - de la basilique de Saint-Raphaël aux arènes de Fréjus : 4,5 km ; des arènes de Fréjus à Puget-sur-Argens : 5,5 km Total: 10 km

Descriptif vers St Jacques :

De la **basilique ND de la Victoire de Saint-Raphaël** descendre vers le port par la rue Pierre Aublé, prendre à droite le quai Albert 1er puis à gauche le cours Jean Bart. Après le pont on entre dans Fréjus. Suivre le bord de mer sur 900 m et prendre à droite la rue Hippolyte Fabre, traverser l'avenue de Provence, prendre la rue du gendarme Veileix, puis à gauche le chemin de la lanterne d'Auguste. Au bout, prendre à droite le boulevard Decuers, passer sous la voie ferrée, prendre la rue Montgolfier et aller vers le centre de Fréjus et la cathédrale puis, à gauche, la place du Couvent. Traverser la rue Jean-Jaurès, prendre à droite la rue piétonne Saint François de Paule, prendre à gauche puis tout de suite à droite la rue du général de Gaulle, au rond point prendre à droite la rue Henri Vadon (ruines de la porte des Gaules) jusqu'aux **arènes de Fréjus** (amphithéâtre romain), monument aux morts de Malpasset, que l'on contourne par la gauche.

Quitter les arènes par la rue de Verdun vers la zone industrielle de la Palud, traverser le Reyran et le longer sur la piste, à droite, pendant 300 m; puis prendre à gauche sur 600 m la rue du Pigeonnier; traverser la D4 et continuer tout droit par la route de la Vernède sur 500 m. Au portail, prendre à gauche la piste des Vernèdes jusqu'au hameau « La Cave ». Contourner à droite le Hameau « La Cave » et arriver, 1 km après, par le chemin du Jas Neuf, à la zone industrielle de Puget sur Argens. Prendre à gauche la rue de la Vernède, 200 m plus loin traverser tout droit un rond-point, prendre le boulevard Jean Moulin, passer sous l'ancienne RN7 et, 100 m après, se diriger à droite par la rue du général de Gaulle jusqu'au centre ville de **Puget sur Argens**.

Histoire : Forum Julii (marché de Jules), jalon majeur de la Via Aurelia, carrefour de voies romaines sous Jules César pour contrebalancer l'influence de Massilia, la ville naît en 49 av J.-C., devient base navale et militaire sous le règne d'Auguste. Les vestiges romain actuels : théâtre, arènes, datent de Tibère.

Évêché dès le IV^e siècle, la première église est signalée dès 374, Jean XXII fut évêque de Fréjus au début du XIV^e siècle. Déclin lors du premier millénaire suite à des invasions (lombardes, saxonnes et sarrasines), puis renaissance et construction de la cathédrale Saint Léonce à la fin du Xe siècle. La ville devient un grand centre agricole et commercial médiéval. François de Paule protégea la ville de la peste par un miracle en 1482, c'est le saint patron de Fréjus.

En 1536, Charles Quint occupe la ville et la baptise « Charleville ».

Ville de garnison coloniale et base aéronavale au XX^e siècle ; Roland Garros y prit son envol et, le premier, traversa la Méditerranée en 1913. La pagode Hong Tien Tu et la mosquée Missiri témoignent de la présence des troupes coloniales.

Débarquement de Provence en 1944. Tragédie de Malpasset en 1959 (rupture du barrage: 423 victimes)

Patrimoine :

Fréjus : Musée archéologique - Musée d'histoire locale du vieux Fréjus, annexé au cloître de la cathédrale – Musée des troupes de marine – Théâtre et arènes antiques – maison du Prévôt, jouxtant la cathédrale (XIII^e siècle)...et surtout, cathédrale Saint Léonce avec son baptistère paléochrétien du Ve siècle (le plus ancien de France: art mérovingien), ses deux nefs accolées (celle de Notre-Dame, paléochrétienne, et celle de Saint-Étienne des XI^e et XII^e siècles), son abside en « cul de four », son portail du XVI^e siècle aux très beaux vantaux, son clocher du XIII^e siècle, son cloître roman à deux étages (plafond des galeries en menuiseries du XIV^e siècle) et enfin, son crucifix, ses stalles, ses statues du XVI^e siècle, son retable de Sainte-Marguerite et son orgue Quoirin inauguré en 1991.

Puget-sur-Argens : Église dédiée à St-Jacques (XVI^e siècle) dont la fête est célébrée fin juillet, retables du XVII^e siècle. Une borne milliaire de la via Aurelia sert de socle aux fonds baptismaux. – Huit oratoires sur la commune dont l'un, rue Victor Hugo, abrite une statue de St Jacques offert à la commune par notre association. Ancien four banal dans la bibliothèque de la ville pour lequel les habitants payaient le « ban » à l'Évêque de Fréjus qui fut le seigneur de Puget jusqu'à la Révolution. Tour de l'Horloge avec campanile du XVIII^e siècle édifée sur les anciennes fortifications.

Hébergements :

Fréjus: Office du tourisme : Tél. 04 94 51 83 83, site: <http://www.frejus.fr>; auberge de jeunesse du Councillier 04 94 53 18 75

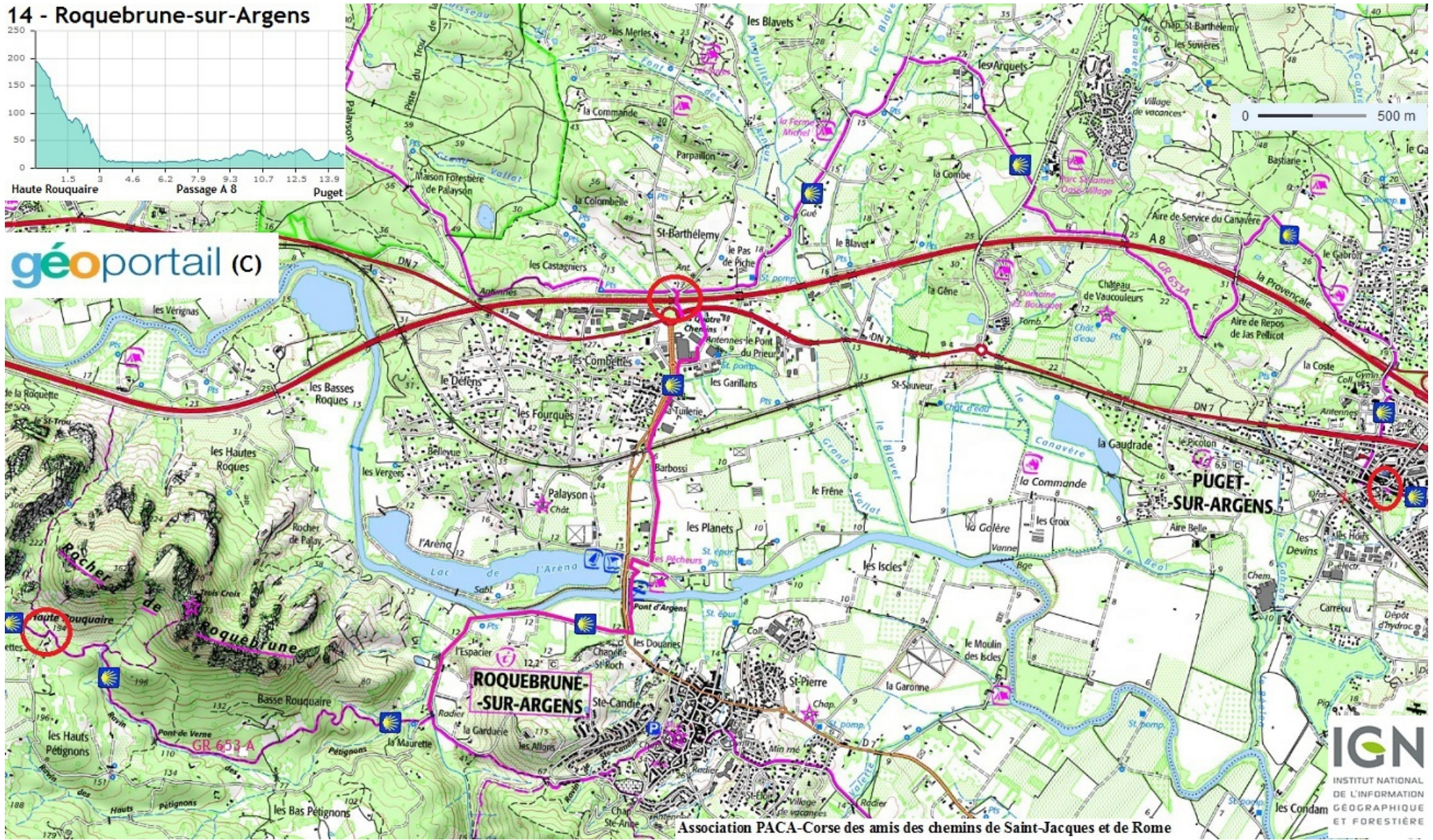
Puget sur Argens : Office du tourisme (pour le gîte « l'Oustaou de Compostelle»), Tél : 04 94 19 55 29; Paroisse : 04 94 45 50 75.

14 - Roquebrune-sur-Argens



Haute Rouquaire Passage A 8 Puget

géoportail (c)



Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

14 - de Puget-sur-Argens au passage sous l'A 8 : 8 km ; du passage sous l'A 8 au carrefour de la Haute Rouquaire : 7 km Total: 15 km

Descriptif vers St Jacques :

De **Puget-sur-Argens**, prendre tout droit vers l'ouest la rue de la Liberté, puis à droite le boulevard Cavalier, passer sous l'ex RN7, prendre tout droit le boulevard Martinez.

Juste après le stade, vous pouvez prendre deux fois à gauche et rejoindre le chemin de Callas en longeant l'ex RN7. Cet itinéraire est un raccourci non homologué, vous pouvez l'emprunter sous votre entière responsabilité.

Le GR emprunte le bd Martinez puis, à gauche, le boulevard de Bretagne; passer au dessus de l'A8 et continuer sur la route parallèle à celle-ci pendant 1 km; la quitter alors pour se diriger vers l'A8, passer à nouveau au dessus de celle-ci et longer l'aire de repos de Jas Pellicot. 500 m plus au Sud, croisement avec l'ancienne route de Callas (fin du raccourci), piste empierrée qu'on prend sur la droite. 700 m après, passer sous l'A 8 et continuer sur la piste parallèle à celle-ci longeant un terrain de caravaning et débouchant sur une route goudronnée (route de la Bouverie) où se situe l'Oasis-Village, terrain de camping. Prendre cette route à droite sur 100 m, la traverser et prendre à gauche l'ancien chemin de Callas (direction la Combe - la tour des Pins), continuer tout droit au Nord-Ouest jusqu'à un chemin empierré et bordé de murets empruntant un ruisseau à sec qu'on suit jusqu'à son extrémité; arriver sur une petite route que l'on prend à gauche sur 300 m débouchant sur le chemin des Arquets; le prendre à gauche (Sud-Sud-Ouest). A une bifurcation, 850 m après, continuer tout droit et arriver à proximité de l'autoroute; la longer à l'ouest sur 400 m et arriver sur la route D 7, prendre à gauche (sud) et passer sous l'**autoroute A 8** en prenant le trottoir de gauche.

Après le passage sous l'**autoroute A 8**, franchir le rond-point par la gauche et prendre également à gauche la DN 7 en suivant le trottoir de droite. Quitter la DN 7 par la droite en suivant le trottoir sur 100m, tourner à droite et longer les bâtiments administratifs (office de tourisme de Roquebrune-sur-Argens) au bout de l'allée, prendre à gauche, puis à droite, passer devant le garage Citroën , continuer tout droit jusqu'au « rond point des agriculteurs de Roquebrune » prendre sur la gauche et longer la D 7 à gauche sur 500 m, passer sous le pont SNCF, et tourner à gauche, (si trop de pluie continuer tout droit sur D7) emprunter un chemin de terre qui longe un ruisseau sur 200 m environ, franchir la passerelle, prendre tout droit le chemin goudronné sur 500 m et rejoindre à droite la D7. Prendre la D 7 à gauche, passer devant le camping sur la gauche puis l'ancien pont au dessus de la rivière Argens et reprendre la D 7 jusqu'à la chapelle St Roch. Prendre à droite la route de la Maurette pendant 1,5 km, au carrefour prendre à droite et franchir le radier, puis emprunter à droite un chemin en passant sous la barrière, suivre le GR sur 3,5 km, vous arrivez au carrefour de la **Haute Rouquaire**, au pied du rocher de Roquebrune.

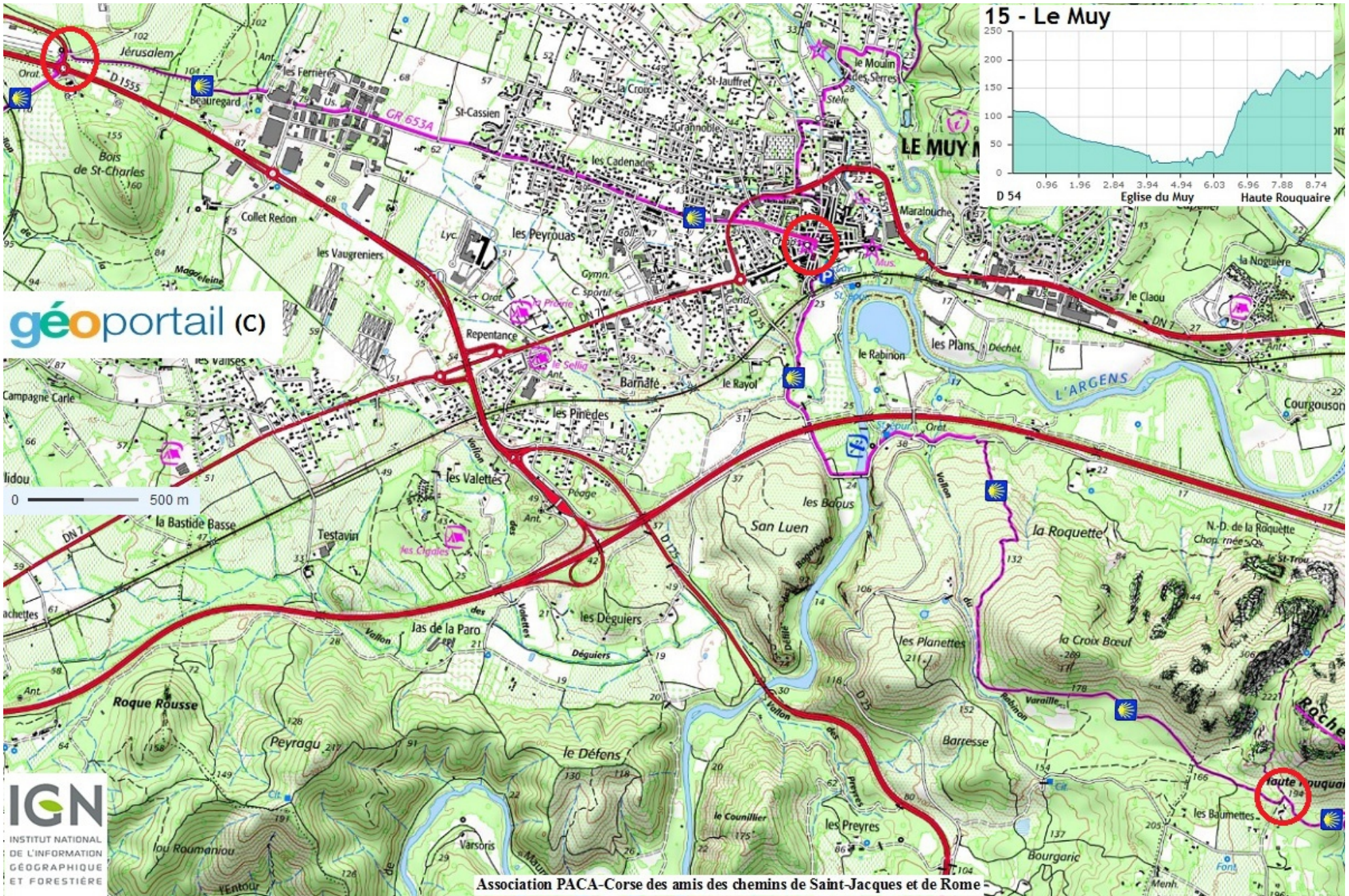
Patrimoine :

Trait d'union entre les Maures et l'Estérel, Roquebrune-sur-Argens possède quatre monuments historiques

- Dolmen de la Gaillarde, quartier des Issambres.
- Chapelle Saint-Pierre, située à la sortie sud de la ville. D'architecture romane, d'origine carolingienne, elle servait de chapelle funéraire. Au XVIIIe siècle, les prêtres y prononçaient des prières afin de protéger la cité de la grande peste. On observe sur la façade un enfeu remarquable.
- Vivier maritime de la Gaillarde de l'époque Gallo-Romaine, aux Issambres.
- Église Saint-Pierre-Saint-Paul, XVIe siècle. L'ensemble de l'église, ainsi que les peintures sont classées au titre des monuments historiques.

Hébergements :

Roquebrune-sur-Argens: Office du tourisme, site: www.roquebrunesurargens.fr, Tél : 04 94 19 89 89, gîte de St Jacques de Compostelle Tél : 04 94 19 89 89 - 04 98 11 36 85 - 04 94 19 89 87, courriel: village@roquebrunesurargens.fr - patrimoine@roquebrunesurargens.fr - Paroisse : 04 94 49 51 03.



15 - Le Muy



géoportail (c)

0 500 m

IGN
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

15- De la Haute Rouquaire à l'église du Muy : 5 km ; de l'église du Muy à la D 54 : 4 km

Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Au carrefour de **la Haute Rouquaire** prendre à gauche et de suite à droite (ouest), au bout de 2 km le sentier passe à proximité de la route des Hauts Pétignons, continuer sur la droite (nord) sur 1,5 km pour rejoindre la route de la Roquette, prendre à gauche 300 m, intersection avec D 25 (oratoire) passer devant l'usine de traitement des eaux, passer sur le pont de Argens, puis sous l'ouvrage autoroutier, après 400 m, au rond point, prendre légèrement à droite l'ancienne route de Ste Maxime, direction centre ville et l'**église du Muy**.

Au niveau de l'église du Muy, prendre à gauche (ouest) la rue Louis Cavalier puis, toujours tout droit l'avenue Jean-Moulin jusqu'à la D 25 (boulevard de la Libération), à son carrefour avec le bd des Ferrières. Continuer tout droit (ouest) le bd des Ferrières sur 2,5 km puis, toujours tout droit, un sentier parallèle à la N 555 et arriver au croisement de **la D54**.

Patrimoine : Le Muy : La tour Notre-Dame dite de Tour Charles Quint (tour des moulins au XVI^e siècle) existait vraisemblablement en 1252. Le castellet qui lui est accolé a été construit ultérieurement.

Maison forte appelée à tort "château Pontevès" située rue Taxil. Elle date vraisemblablement du XIV^e siècle.

La villa Navarra imaginée par Rudy Ricciotti, non visitable.

L'église paroissiale Saint-Joseph était en construction en 1532 sous le vocable Notre-Dame de la Lause. Construite à l'extérieur des remparts son clocher a été bâti sur une des portes du village : le portal d'Hault. Elle est inscrite au titre des monuments historiques.

Les ruines de la chapelle Notre-Dame de la Roquette (anciennement Notre-Dame du Pasmé) et du couvent des Trinitaires au pied du rocher de Roquebrune-sur-Argens.

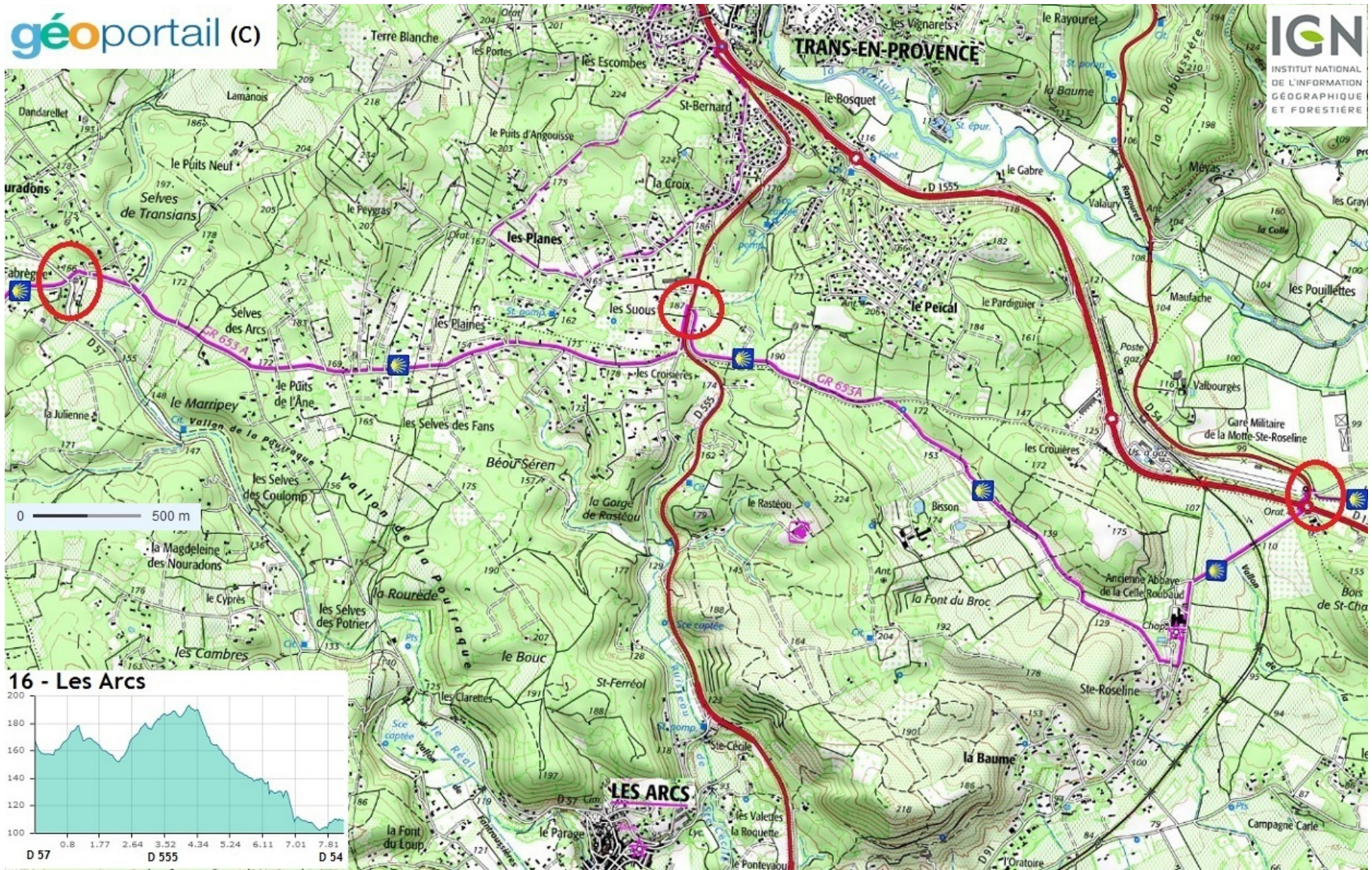
Le Rocher de Roquebrune est une montagne située sur les communes de Roquebrune-sur-Argens et du Muy. Classé d'intérêt national, la montagne, composée de dépôts sédimentaires, culmine à 373 mètres d'altitude. Autrefois dénommé "Rocher des 3 croix", le site avait une importante valeur religieuse au Moyen Âge et faisait l'objet de pèlerinages.

La formation du rocher de Roquebrune date de l'ère primaire. Auparavant, l'embouchure de l'Argens était recouverte par la mer. Durant près de 100 millions d'années, une couche épaisse de sédiments se dépose sur le fond, de ce qui est devenu par la suite la plaine de l'Argens. Puis des plissements de terrain entraînent la formation du massif des Maures, dans un premier temps, et du rocher de Roquebrune par la suite.

Selon une légende du Moyen Âge, le rocher se déchira en trois failles à l'instant où Jésus Christ mourut sur la croix. Ces failles furent considérées comme un symbole des trois plaies. Le 11 juillet 1991, en référence à son nom d'origine, trois croix sont érigées au sommet du rocher. Ces sculptures, de formes différentes, sont l'œuvre de Bernar Venet. Elles sont un hommage aux peintres Giotto, Grünewald et Le Greco. Une plaque commémorative en explique la signification.

Hébergements :

le Muy : Office du tourisme, site : <http://www.tourisme-dracenie.com>, Tél. : 04.94.19.84.24. Gîte d'étape « le Paradou », tél : 04 94 45 10 05, site : www.giteleparadou.fr/ Paroisse : 04 94 45 10 53



16 - Les Arcs



16 - De la D 54 à la D 555 (les Suous) : 4,5 km ; de la D 555 (les Suous) à la D 57 (le Fabrègue) : 3,5 km

Total: 8 km

Descriptif vers St Jacques :

Sur la **D 54**, prendre à gauche, passer le rond-point par la droite et suivre la D 91 en direction des Arcs en passant par l'ancienne abbaye de la Celle-Roubaud et sainte Roseline (longer sur la D 91 le mur d'enceinte de cette propriété). Quitter la D 91 juste après l'enceinte et prendre à droite une piste sur 150 m, puis prendre à droite une petite route goudronnée en direction de la Font du Broc. Suivre cette route goudronnée en évitant, au bout du vignoble, de prendre le chemin montant à gauche; continuer, après un double virage en baïonnette, la route de la Font du Broc. 600 m après, à une bifurcation, quitter la route goudronnée (qui monte à gauche) et suivre à droite la piste empierrée qui, 500 m après, va rencontrer une route goudronnée. Se diriger, à gauche, vers la **D 555** au lieu dit **les Suous**, qu'on atteint au bout d'un km après une courbe à droite.

Traverser la D 555 (prudence!) prendre à gauche et suivre le bas-côté. Au carrefour, prendre à droite la route des Croisières, à l'ouest, en direction des Plaines. 3 km après, couper la **D 57 au Fabrègue**.

Patrimoine :

Abbaye de la Celle-Roubaud – Chapelle Sainte Roseline (XIIe siècle) :

Roseline, fille du marquis de Villeneuve, née en janvier 1263, distribuait aux pauvres les vivres familiaux, malgré l'interdiction de son père. Ayant des provisions de pain dans son tablier et surprise par le marquis, elle lui dit que son tablier contenait des roses, fleurs qui, en effet, y avait remplacé le pain dérobé: ceci fut qualifié comme « miracle des roses » et le marquis y vit le signe d'une protection divine.

Devenue moniale puis prieure de l'abbaye de la Celle-Roubaud entre 1300 et 1329, elle continua à faire œuvre de charité et, tant de son vivant qu'après sa mort, eurent lieu plusieurs miracles. 5 ans après sa mort en 1329, elle fut exhumée et son corps exhalait une forte odeur de roses; ce corps resta intact plusieurs siècles notamment les yeux qui gardaient l'éclat du vivant.

Exposée dans une châsse, allongée sur le dos, la sainte est présentée habillée dans sa tenue de cartusaine (chartreuse), blanche à coiffe noire. Son visage, ses mains et ses pieds sont visibles et ont l'apparence d'une peau desséchée et noircie. La châsse de Sainte Roseline fait l'objet de pèlerinages (pour guérison d'enfants) qui ont lieu cinq fois par an.

Un reliquaire du XIXe siècle posé dans une niche de l'édifice conserve les yeux de sainte Roseline, miraculeusement préservés d'après la tradition. L'un d'eux aurait été cependant détérioré par le médecin personnel de Louis XIV, venu examiner les restes de la sainte et qui l'aurait percé pour démontrer que les yeux n'étaient pas constitués de verre

La chapelle contient également des œuvres baroques et modernes, dont une mosaïque de Chagall, des vitraux de Bazaine et Ubac, un lutrin et un bas-relief (le miracle aux roses) de Giacometti.

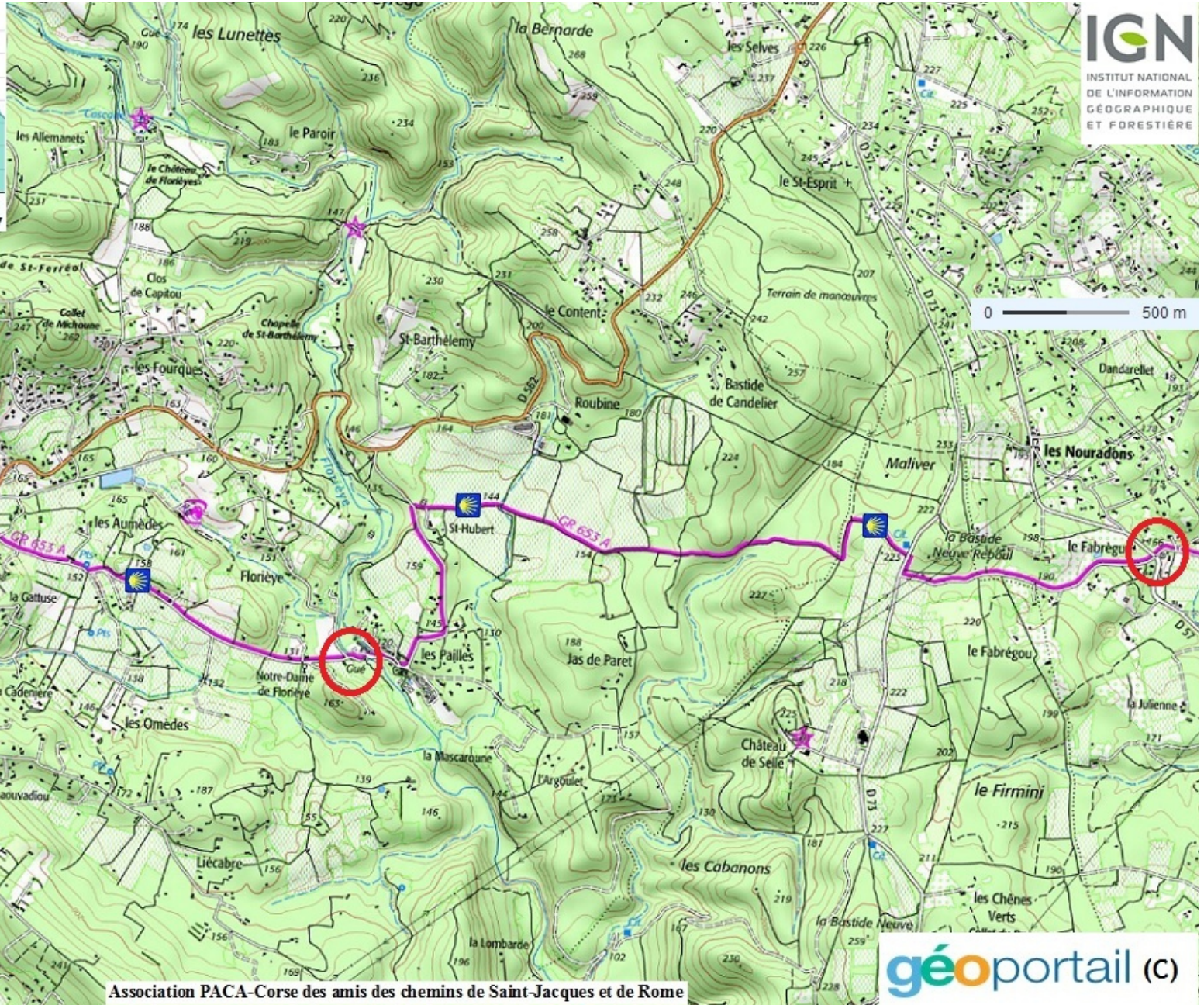
L'ancienne abbaye de la Celle-Roubaud abrite également un domaine viticole dénommé « Château Sainte-Roseline », de grand renom. Une boutique de dégustation y est installée.

Hébergements :

Les Arcs-sur-Argens : Office de Tourisme, Tél. 04 94 73 37 30, site : <http://www.ville-lesarcs.com>, courriel: lesarcstourisme@dracenie.com

Trans-en-Provence : Office de tourisme, site: <http://www.tourisme-dracenie.com> , tél : 00 33 (4) 98 105 105 , courriel: tourisme@dracenie.com

17 - Lorgues



17 - De la D57 (le Fabrègue) au gué de la Florièye : 5 km ; du gué de la Florièye à Lorgues : 4 km

Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Traverser **la D 57 vers le Fabrègue** et continuer tout droit; peu après ce croisement, arriver à la D 73; la prendre à droite sur quelques dizaines de mètres et la quitter par une piste sur la gauche, juste après des lignes haute tension. Un peu plus loin, une piste part à droite: ne pas la prendre mais tourner à gauche. 400 m plus loin, à un croisement de pistes, prendre le chemin de droite (traversant la ligne d'un gazoduc) débouchant, un bon km après, sur la plaine viticole (piste N 32 les Nouradons, domaine vinicole de château Roubine) au clos de Bargemon (vignoble). Continuer tout droit vers le domaine Saint Hubert. Arrivé à la route goudronnée, prendre à gauche jusqu'aux Pailles, puis à droite, passer le **gué de la Florièye**.

NB : En période pluvieuse ou de crue, le gué, avant N-D de Florièye peut être infranchissable: prendre alors, au domaine Saint-Hubert, la route à droite, puis à gauche la D 652 (prudence sur 1 km) puis à gauche le chemin de Florièye (qui ramène au GR en 1 km) ou, plus loin, le chemin de Fréjus qui rejoint le GR 1 km plus loin

Après le gué poursuivre vers l'ouest vers la chapelle Notre-Dame de Florièye (modeste mais émouvante chapelle romane). Continuer vers les Aumèdes puis, juste avant la D 562, suivre à gauche la petite route (chemin de Fréjus) qui arrive à un rond-point. Prendre en face, légèrement sur la gauche l'avenue des Quatre-Pierres, puis, au bout à droite, la rue de l'église, et tout de suite à gauche le parvis de la collégiale sainte-Marie de **Lorgues**.

Patrimoine :

Château de Selle : en prenant à gauche la D 73, vous pourrez visiter le domaine du château de Selle qui produit des vins de très grande qualité : Tél. 04 94 47 57 57

Lorgues : est située sur un emplacement habité dès la préhistoire (dolmens). Un ancien castrum romain était érigé sur la colline de Saint-Ferréol. Les templiers s'installèrent au XIIème siècle (commanderie du Ruou), puis de nombreuses communautés religieuses dès le XIVe siècle. La petite ville s'enrichit au XVIIe siècle : il en reste de belles demeures bourgeoises. On notera aussi :

- * La tour de l'Horloge (campanile) du XVIIe siècle,
- * l'ancien palais de justice (XVIIIe siècle),
- * l'imposante collégiale Saint-Martin du début du XVIIIe siècle,
- * de nombreuses fontaines et lavoirs ainsi que des vestiges de moulins à huile et à farine.

...et surtout de nombreuses chapelles :

- * Saint-Ferréol sur sa colline, avec son musée d'Art Sacré et sa collection d'ex-voto,
- * la chapelle Saint-Jaume (Saint-Jacques) sur la route du Thoronet, la chapelle de ben va (« bon voyage ») et de Saint-Ferréol, sur la route d'Entrecasteaux, avec ses fresques naïves du XVe siècle, notamment celle de Saint-Jacques pèlerin et celle du purgatoire. On peut supposer que les pèlerins de Saint-Jacques y passaient, d'autant que Lorgues est sur la « voie médiévale » qui permettait à tous les voyageurs, y compris pèlerins, de joindre les Alpes-Maritimes (Bar-sur-loup, N-D du Brusç, Grasse) à Brignoles par Draguignan et Le Val.

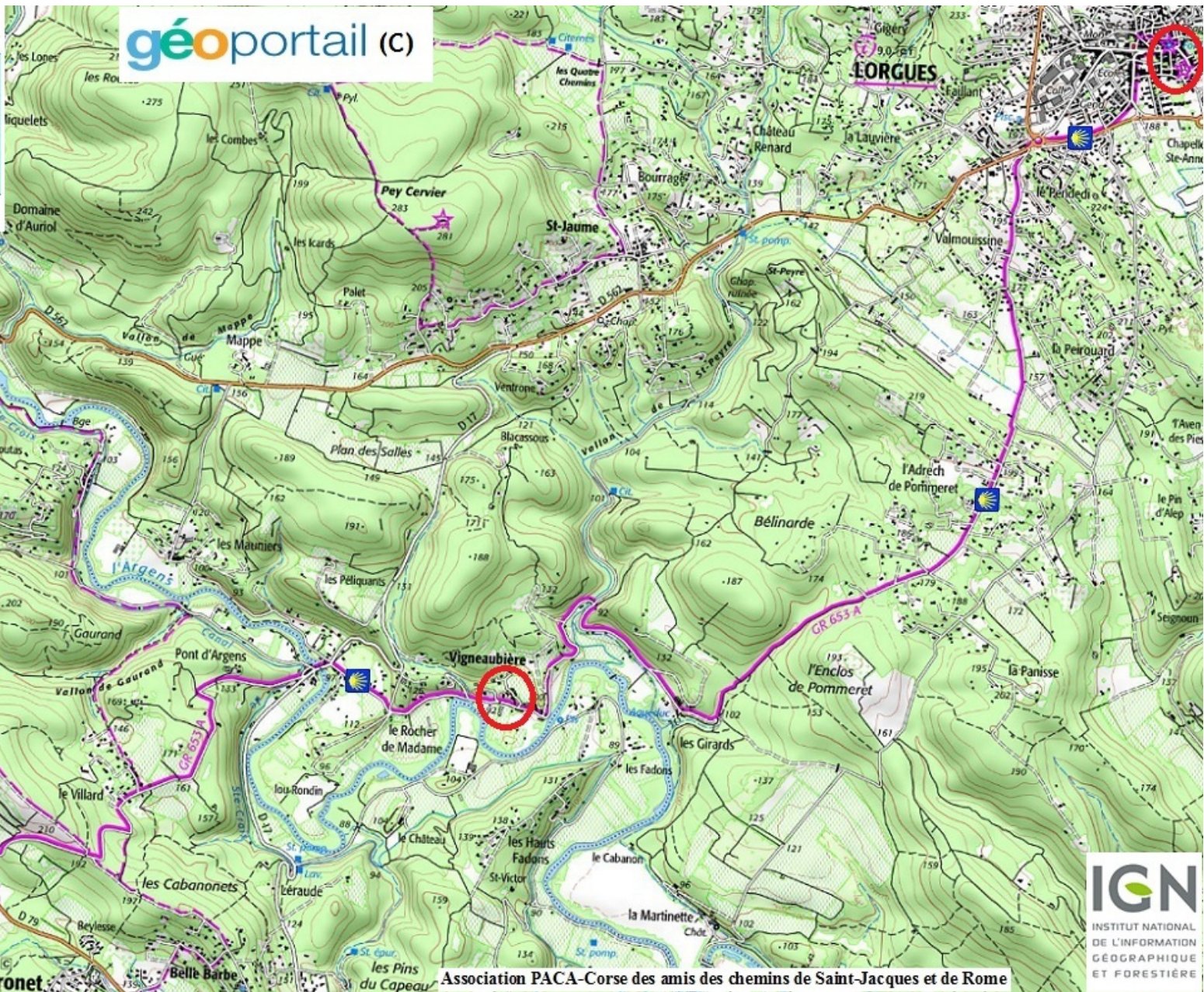
Hébergements :

Lorgues : Office du tourisme, site : <http://www.lorgues-tourisme.fr/>, tél. : 04 94 73 92 37, courriel : contact@lorgues-tourisme.fr; Hôtel du Parc , tél : 04 94 73 70 01

18 - Le Thoronet



Ch des Bruns Vigneaubière Lorgues



18 - De Lorgues à Vigneaubière : 6,5 km ; de Vigneaubière au chemin des Bruns : 5,5 km

Total: 12 km

Descriptif vers St Jacques :

Lorgues, contourner par la gauche la collégiale Sainte-Marie vers la place de l'Église. Aller à gauche vers la place du Perron puis prendre à droite la rue de la Bourgade, et au bout, à gauche, l'avenue Allongue; poursuivre à droite par le chemin du Gaz qui se poursuit par un sentier qui longe la D 562 (bd Frédéric Mistral). Traverser la D 562 et la suivre à droite jusqu'au rond-point Jean Moulin. Au rond-point, prendre à gauche la route de Carcès, puis encore à gauche le chemin de la Martinette puis (rude montée sur l'Adrech du Pommeret) le chemin du Pommeret. Passer le hameau de l'Adrech et continuer sur le sentier M43 Broussan qu'on descend vers les Girards. Au croisement avec une piste, prendre à droite jusqu'aux Girards; peu après une conduite d'eau en pierre, croisement: tourner à gauche vers la **Vigneaubière**.

Après le Hameau, continuer à l'Ouest; au carrefour du rocher de Madame, continuer tout droit et atteindre le pont d'Argens qu'on traverse, 50 m après, prendre la petite route goudronnée (qui passe au dessus du canal de Sainte-Croix), à droite en montée, vers le Villard , dépasser ce hameau et suivre la route goudronnée jusqu'à la D 84, à 2,5 km du pont. Traverser le carrefour D 84 – D79 et prendre, en face, à gauche de la D 79, un sentier (poteau-flèche) qui ramène à la D 79, 250 m après. Traverser la D 79 et la suivre au Nord-Ouest sur environ 1 km le long d'un terrain déboisé. Quitter le bord de route pour une piste à droite qui se dirige vers les Bruns (laisser à droite une piste ramenant à la D 84). 200 m après on rejoint le **chemin des Bruns**.

Patrimoine :

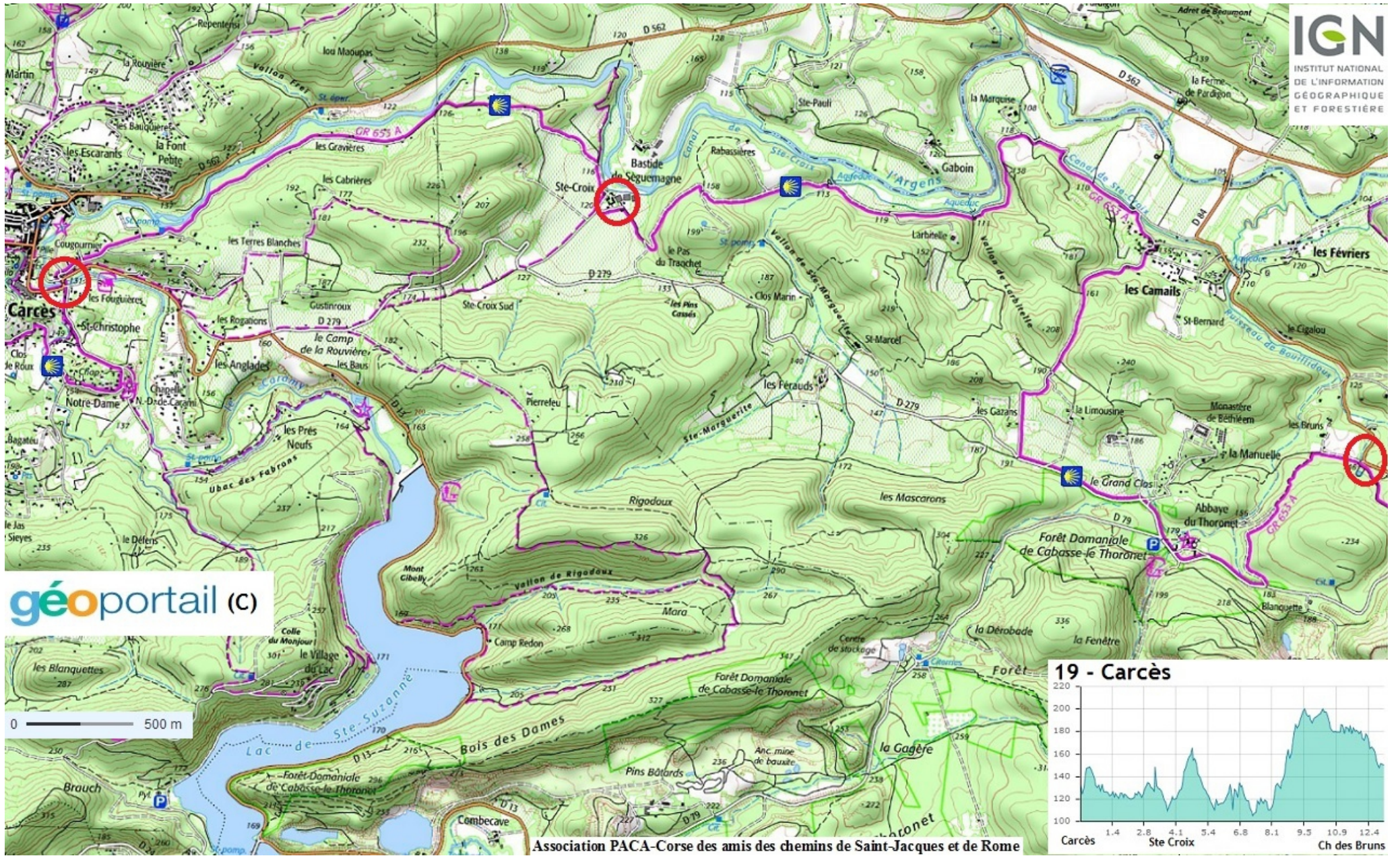
Pont d'Argens : Le canal de Sainte-Croix est une petite merveille de fraîcheur et de verdure qui porte l'eau de l'Argens sur les communes du Thoronet et de Lorgues. Conçu sous le règne de Charles X par une poignée d'hommes avisés, il fut réalisé entre 1843 et 1846, autorisé par une ordonnance royale de Louis-Philippe. Il étire ses quelque trente kilomètres - c'est le plus long canal d'irrigation du Var - du hameau de Sainte-Croix jusqu'au Pont d'Argens d'où il se divise en deux branches secondaires.

Le Thoronet : Abbaye Cistercienne du Thoronet (voir page suivante)

Hébergements :

Lorgues : Office du tourisme, site : <http://www.lorgues-tourisme.fr/>, Tél. : 04 94 73 92 37, courriel : contact@lorgues-tourisme.fr

Le Thoronet : Office du tourisme, tél: 04 94 60 10 94, site: <http://www.tourisme-lethoronet.com/>, courriel : officedutourisme6@wanadoo.fr



géoportail (c)

0 500 m

Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

19 - Carcès



19 - Du chemin des Bruns au domaine de Sainte-Croix : 9 km ; du domaine de Sainte-Croix à Carcès : 4 km

Total: 13 km

Descriptif vers St Jacques :

Sur le **chemin des Bruns**, prendre à l'Ouest la piste qui va en direction de l'abbaye puis, peu après, prendre un petit sentier qui monte à gauche pour arriver 400 m après, sur une piste qui monte au Sud vers la D 79 qu'on prend à droite jusqu'à l'abbaye. Suivre la D 279 sur 1 km, puis prendre à droite vers les Camails; sortir du hameau, à gauche, le long du canal de Sainte-Croix, jusqu'à une passerelle; traverser deux fois le canal, puis longer au Sud la propriété de la Marquise. Le chemin s'oriente au Sud, puis à l'Ouest parallèlement à un aqueduc. On rencontre un panneau « Sèguemane – chasse gardée ». Continuer sur la piste et, à une bifurcation, prendre à droite jusqu'au hameau de **Sainte-Croix, domaine vinicole** (vente de vin) (prise d'eau, sur l'Argens, du canal de Sainte-Croix).

Franchir un portail métallique à gauche, passer entre bâtiments d'habitation et cave et contourner le grand conifère pour prendre la ruelle à droite à travers le hameau, prendre au Nord le long de la vigne (grand chêne à gauche); suivre ce chemin de la vallée de l'Argens Nord-Ouest puis Ouest qui surplombe à 30 m de distance les bords de l'Argens jusqu'à l'entrée de **Carcès**, au pont sur le Caramy.

Patrimoine : L'abbaye cistercienne du Thoronet : est l'une des 3 sœurs provençales avec Sénanque et Silvacane.

Fondée fin XIIe siècle par les cisterciens venant de l'abbaye de Marzan puis de N-D de Florielle (Tourtour) sur la terre de la seigneurie de Sèguemagne. Elle entre en déclin au XIVe siècle. Rénovée et inscrite aux monuments historiques au XIXe siècle grâce à Prosper Mérimée, elle a été dégradée par la proximité des mines de bauxite et restaurée à partir de 1985. Le Corbusier et Fernand Pouillon (« les pierres Sauvages ») ont été marqués par sa construction en pierres calcaires dures, cassantes et difficiles à travailler et par son architecture cistercienne pure, harmonieuse, dépouillée, émouvante.

- Église abbatiale romane, laissant entrer la lumière par des fenêtres très simples et, par ailleurs, dotée d'une acoustique superbe,
- Clocher recouvert de plaques de calcaire,
- salle capitulaire à croisées d'ogive de style cistercien avec décoration très symbolique,
- Cloître et jardin avec son lavabo bien conservé,
- Cellier, bâtiment des convers, dortoir des moines.

Monastère Notre-Dame du Torrent de Vie : Les moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de Saint-Bruno perpétuent en ce voisinage la continuité de la prière et témoignent de la présence divine. La communauté, datant du milieu du XXe siècle a fondé un monastère au Thoronet en 1978; elle se consacre à l'adoration sans cesse de la très Sainte-Trinité et du Christ présent dans son eucharistie, et vit dans le silence et la prière, loin du regard des humains. La vie des moniales est toute de prière, silence, solitude, étude, artisanat; cet artisanat se contente de chanter l'invisible en naissant de la prière et permet aux moniales de gagner le pain quotidien : Les fruits de ce travail en prière est proposé à l'achat aux visiteurs dans le magasin à l'entrée du monastère.

Carcès : village très ancien dont l'église actuelle est l'ancienne chapelle des Augustins, du XVIe siècle avec son beau portail; elle contient des reliques de St-Victor, St-Constant et St-Liberat. A noter des maisons anciennes aux façades ornées de faïence de Salernes et la tour de l'Horloge. La ville souffrit des guerres de religion. Pendant la révolution fut créée la société patriotique : Barras y fit des conférences.

- Chapelle N-D du Caramy, érigée au XIe siècle par les moines de St-Victor. A la révolution elle fut achetée par des familles de paroissiens et le culte continua à y être célébré. Des concerts estivaux de musique classique y sont organisés par l'association de sauvegarde et d'animation des chapelles,
- Proche, une petite chapelle romane Saint-Jaume (St Jacques). Entre les deux chapelles, noter les apiés (alvéoles en pierre calcaire pour ruches).

Hébergements :

Abbaye du Thoronet : Accueil possible au monastère des sœurs de Bethléem, avertir à l'avance au 04 94 85 92 05 ou 04 94 85 92 08

Carcès : Syndicat d'initiative (credencial), tél : 04 94 04 59 76, courriel : officetourisme.carcès@orange.fr, site : <http://ot-carcès.provenceverte.fr/>

20 - Vins-sur-Caramy



Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

géoportail (c)

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

20 - De Carcès au col de Saint-Vincent : 5,5 km ; du col de Saint-Vincent au chemin de Milan : 6,5 km

Total: 12 km

Descriptif vers St Jacques :

A **Carcès**, après le pont sur le Caramy, tourner à gauche, puis à droite pour monter vers Saint-Jaume - piste du Lac; à un oratoire, prendre à droite la route menant à la chapelle N-D du Caramy. Continuer la route à droite: peu après, chapelle Saint-Jaume. Au Derrot, passer près d'un canal d'irrigation, monter 200 m puis, à la bifurcation, tourner à gauche. A un croisement en T, prendre à gauche et 300 m après, bifurquer à droite; plus loin, longer un centre de vacances. Au croisement avec un vieux puits, prendre à gauche puis à droite la route qui monte vers les lignes de haute tension; à la fin du goudron, continuer la piste et la suivre en montée jusqu'au **col de Saint-Vincent**.

Après le col, longer Sud-Est la citerne CCS5; peu après: croisement: monter à droite (panneau « château d'eau, piste M150 »). (*En continuant sur la piste vers le Sud-est, on rejoint, après 1,5 km, le village de Vins-sur-Caramy*). Croisement: continuer tout droit en descente; peu après, patte d'oie (panneau « collet de Jorgy »); prendre la piste qui monte à droite, rester sur la piste principale. Au collet, descendre la piste qui passe sous les lignes de haute tension. Poursuivre 100 m et, à la bifurcation, prendre à droite le virage en épingle à cheveux. Monter jusqu'à la citerne VC1 puis, au poteau flèche « les Lambès » quitter la piste principale et descendre à gauche un talweg puis, en bas, non loin d'une maison, remonter à droite un chemin raviné jusqu'à la piste principale qu'on prend à gauche, en descente, à une bifurcation: tourner en épingle à cheveux à droite, au Nord d'un complexe électrique; descendre jusqu'au gué des Mardaries et poursuivre jusqu'au carrefour du **chemin de Milan**.

Patrimoine :

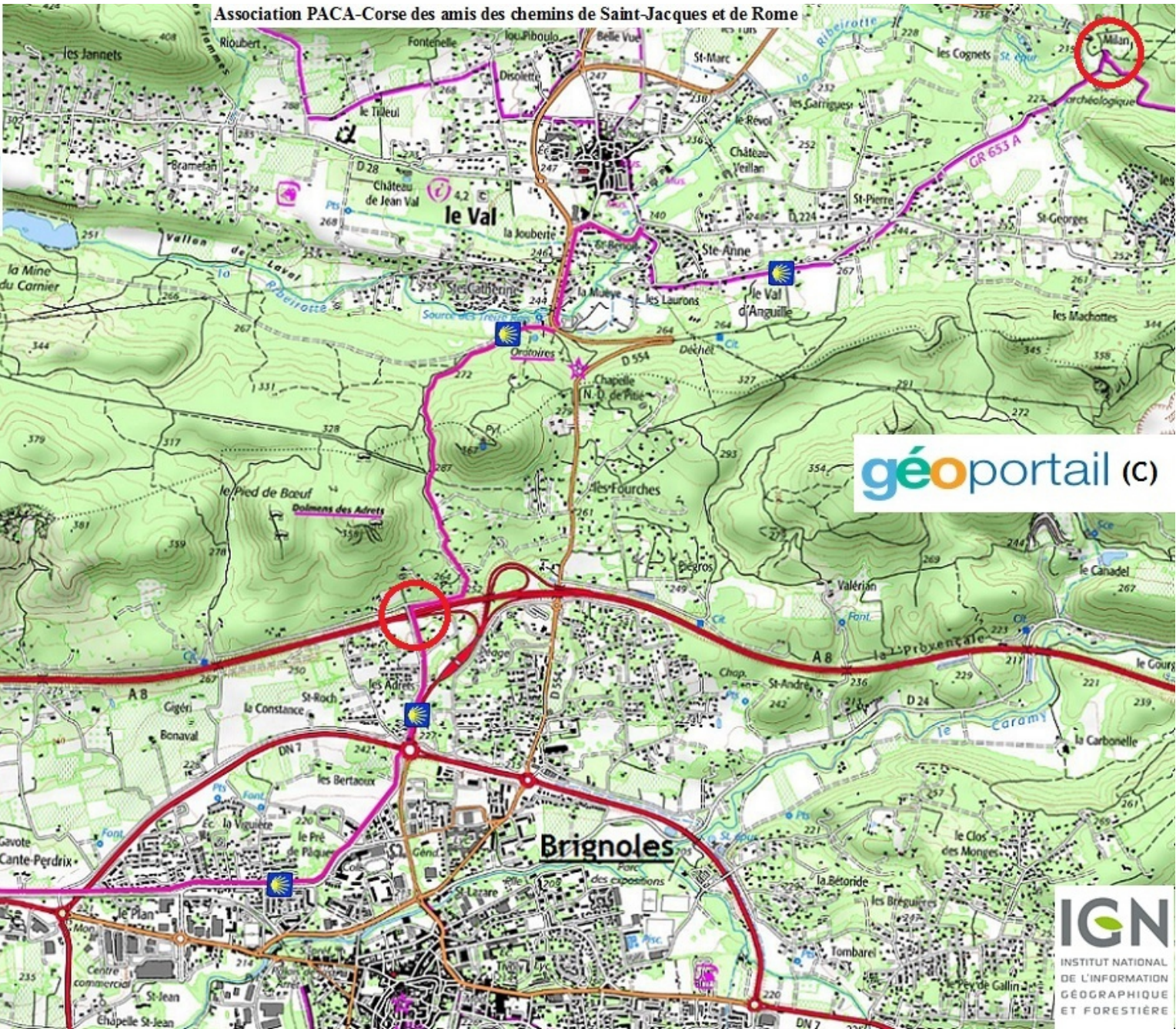
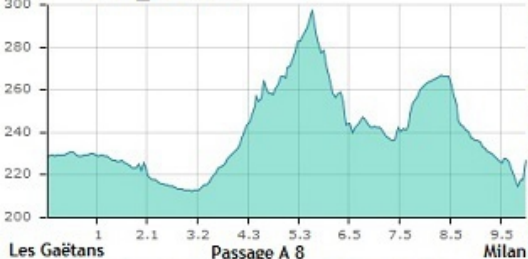
Vins sur Caramy :

- Les ruines de la forteresse Sainte-Suzanne,
- château de Vins, haut logis quadrangulaire au Sud-Est du village. C'est un château de fin du XVe siècle, remanié à la Renaissance puis au XVIIIe siècle. Il s'articule autour d'une cour d'honneur de 200 m2 environ, qui possède une galerie à double arcade surmontée d'une loggia à l'italienne.
- Le pont, dit "romain", construit à l'époque médiévale, à trois arches, sur le Caramy,
- La chapelle Saint-Vincent (restaurée au XVIe siècle) est dédiée à Saint-Vincent,
- La chapelle Saint-Christophe logis d'une commanderie templière utilisée ensuite par les hospitaliers.

Hébergements :

Vins-sur-Caramy : Office de tourisme : <http://ot-vinscaramy.provenceverte.fr/> , tel : 04 94 72 04 21

21 - Brignoles



21 - Du carrefour de Milan à l'autoroute (A8) : 5,5 km ; de l'autoroute (A8) au carrefour des Gaëtans : 4,5 km

Total: 10 km

Descriptif vers St Jacques :

Au **carrefour de Milan**, prendre à gauche (sud-ouest) une petite route bordée de quelques villas (chemin de Saint-Georges) qu'on suit jusqu'à une première intersection avec la D 224; traverser celle-ci et prendre, en face, le chemin des Fourches puis celui du val d'Anguille. 1 km plus loin prendre à droite le chemin de Sainte-Anne. Au bout de ce chemin on atteint la D 224 que l'on prend à gauche (rue du jardin, rue de la république) jusqu'à la cave vinicole (les vigneron de Correns). Atteindre la D 554 et prendre à gauche vers Brignoles. Après le pont, prendre la piste à droite. A la bifurcation suivante, monter une piste à gauche, puis la quitter pour le premier sentier à gauche. A la patte d'oie suivante prendre à gauche. Le chemin coupe la piste du gazoduc et redescend vers l'autoroute A 8 qu'il longe à droite. Passer au-dessus de **l'autoroute (A 8)**.

Poursuivre la petite route goudronnée jusqu'au rond-point, croisement avec la rocade nord de Brignoles (DN 7). Contourner le rond-point par la droite, prendre le chemin de Béouvèse, puis tout droit jusqu'au collège Jean Moulin. Au stop prendre à droite et continuer tout droit jusqu'au pont qui traverse la rocade. Poursuivre tout droit, par la petite route le long de la voie ferrée et de la DN 7 à votre gauche. Au bout de 2 km, après une station de pompage, atteindre un carrefour indiquant à droite le hameau des **Gaëtans**.

Patrimoine :

Brignoles: Le nom Brignoles viendrait de deux mots celtes : « brin » (prunes) et « on » (bonnes).

A partir du XIIe siècle, les princes Aragonais deviennent peu à peu les maîtres de la cité. Le traité de 1222 confirme la possession de la cité au comte Raymond Bérenger. Les comtes vont se succéder, Aragonais puis Angevins, le comte de Provence entre dans le royaume de France à la mort de René d'Anjou en 1481.

Les archives de la ville, qui abritent les actes constitutifs et politiques de la commune depuis 1280, témoignent des visites royales comme celles de François Ier, Charles IX, Louis XIV qui donnent lieu à de grandes fêtes.

Cet engouement va attirer dans la ville des familles nobles qui s'installeront et contribueront au développement économique de la ville. Brignoles s'affirme comme une citée importante pour la Provence avec l'accueil du parlement de Provence, lors des grandes épidémies de peste qui ravagent Aix-en-Provence en 1502 et en 1506. Elle accueillera également le siège des États de Provence pendant plusieurs années ainsi que la préfecture puis la sous-préfecture.

Résidence privilégiée des comtes de Provence, la ville a gardé des empreintes de son passé médiéval. La première enceinte fortifiée date du Xe siècle, c'est le castrum de Brignoles. Au XIIIe siècle, les comtes de Provence deviennent seigneurs de Brignoles. Le château est alors transformé en palais et de nouveaux remparts sont érigés : la ville médiévale est née.

L'église Saint-Sauveur (1012-1550) et son orgue de tribune, la chapelle des Augustins, la chapelle royale Sainte-Catherine, la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, Notre-Dame-d'Espérance.

Hébergements :

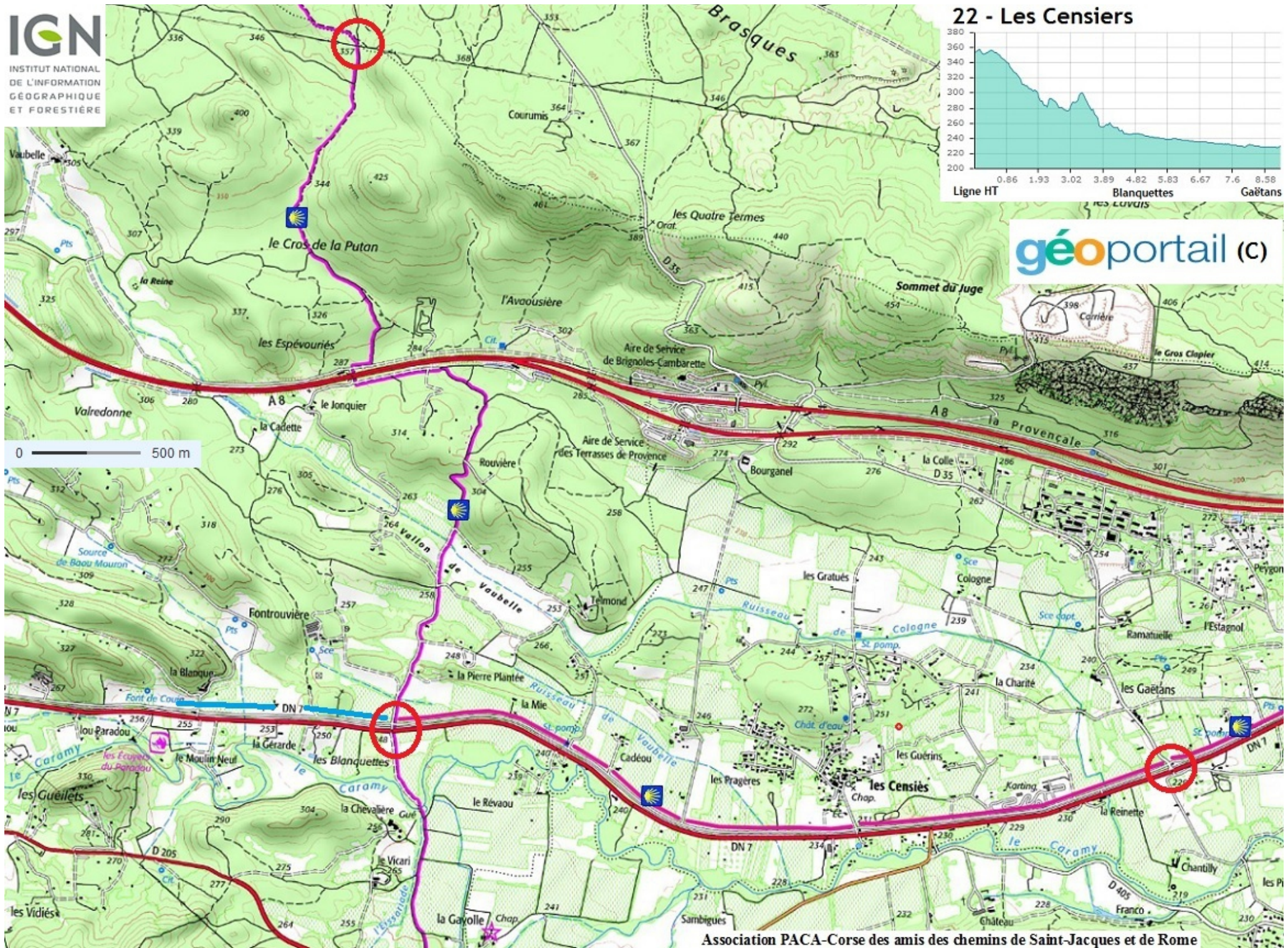
Le Val : office du tourisme, tél: 04 94 37 02 21, site: <http://ot-leval.provenceverte.fr/> , courriel : otleval@yahoo.fr ; Paroisse : 04 94 86 41 61

Brignoles : Office du tourisme, tél : 04 94 72 04 21, courriel : contact@provenceverte.fr, site: <http://ot-brignoles.provenceverte.fr>

22 - Les Censiers



géoportail (c)



22 - Du carrefour des Gaëtans au carrefour des Blanquettes : 4 km ; du carrefour des Blanquettes à la ligne à haute tension : 5 km Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Du **carrefour des Gaëtans**, continuer tout droit sur la même petite route goudronnée. Au bout d' 1,5 km, après être passé devant un circuit de karting, atteindre un carrefour menant au hameau des Censiès. Poursuivre tout droit et, au bout de 2,5 km, atteindre **le carrefour des Blanquettes**, intersection avec le GRP de la Sainte-Baume.

NB : A partir du carrefour des Blanquettes, le GR 653 A fait chemin commun avec le GRP de la boucle de la Sainte-Baume, les balisages GR et GRP cohabiteront jusqu'à la sortie sud-ouest de Puyloubier.

Prendre à droite la petite route goudronnée. Au bout de 700 m environ, laisser cette route à gauche et continuer tout droit. Poursuivre sur cette large piste qui monte et vient buter sur l'autoroute. Prendre à gauche, puis passer sous l'autoroute et prendre tout de suite à droite. Après 100 m environ, prendre la piste à gauche et poursuivre tout droit pendant 1,8 km, par des pistes et petits sentiers en sous-bois, jusqu'à passer sous une **ligne à haute tension** et buter sur le grillage d'une propriété privée.

*Variante de la Sainte-Baume : Le carrefour des Blanquettes marque le point de départ de la **variante de la Sainte-Baume**, chemin qui se sépare provisoirement du GR 653A et qui permet, à ceux qui le souhaitent, de poursuivre leur chemin en direction de St Jacques de Compostelle en ayant l'opportunité de visiter la grotte de la Sainte-Baume dans laquelle, selon la tradition, aurait séjourné plus de 30 ans, Sainte Marie-Madeleine.*

Les premiers kilomètres de cette variante vous sont indiqués sur la carte par un trait bleu.

La suite de l'itinéraire vous est proposée dans le dossier « variante de la Sainte-Baume », au moyen de cartes, de profils et de descriptions.

Cette variante rejoint le GR 653 A à la sortie sud de Puyloubier, dans les Bouches du Rhône (carte n°26 du présent guide).

Patrimoine :

En prenant à gauche au carrefour des Blanquettes, vous pourrez, 1,5 km plus loin, et sur votre gauche, admirer la chapelle Sainte-Marie de la Gayolle qui apparaît dans les textes en 1019 et entre dans les possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille vers 1030. Elle s'est implantée à l'emplacement d'un édifice cultuel paléochrétien qui s'est lui-même organisé en réutilisant les structures d'un mausolée antique lié à une villa toute proche, sise au domaine de Saint-Julien.

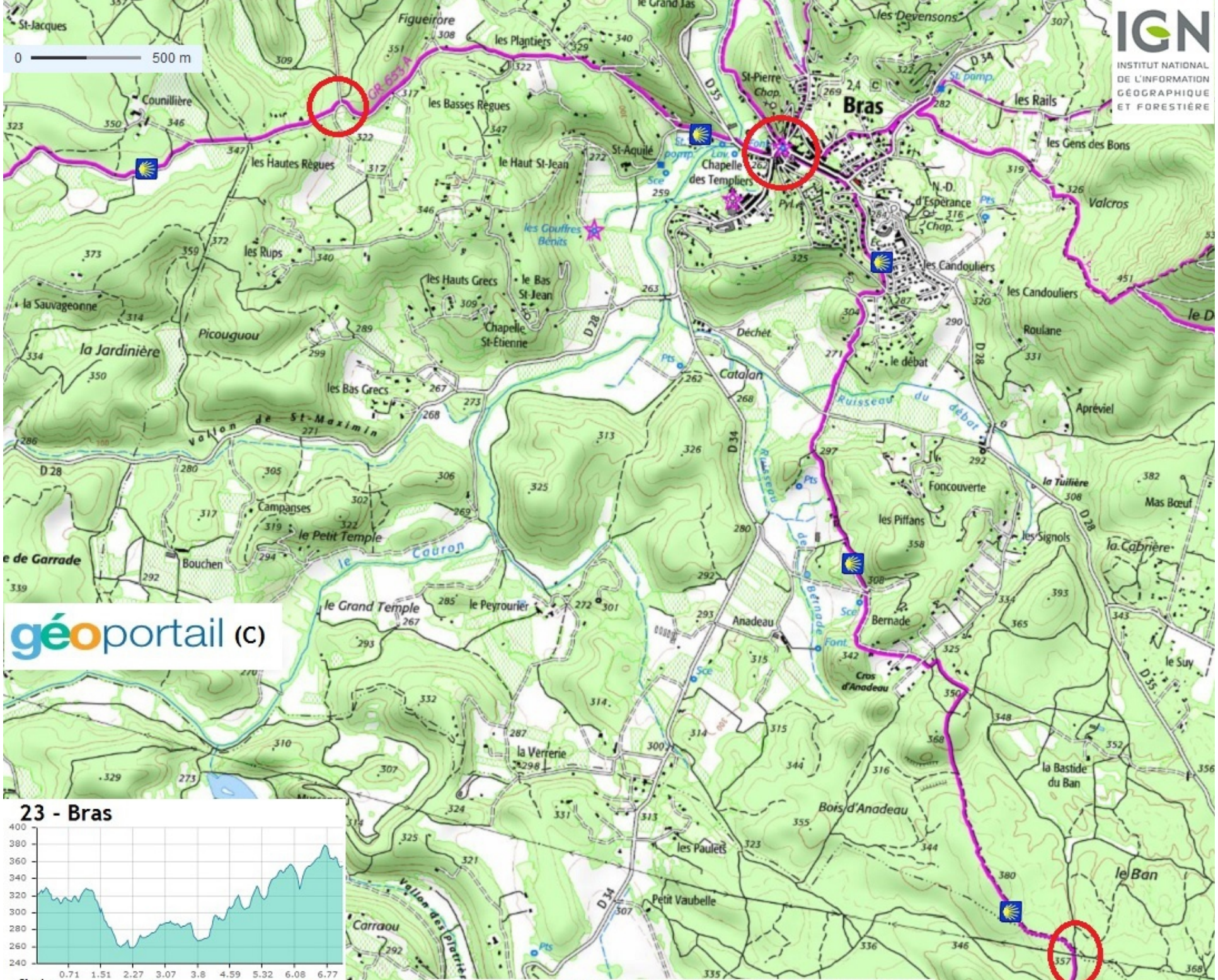
De petite dimension, cette église à plan complexe en forme de croix, est constituée d'une nef possédant à ses extrémités des chapelles latérales et prolongée par une abside semi-circulaire. Le vaisseau central est couvert d'une voûte en berceau qui n'est sans doute pas d'origine et qui a remplacé une couverture en charpente. Malgré quelques remaniements, cet édifice est caractéristique des constructions de la première moitié du XI^e siècle.

Il est très original du fait de l'importance accordée aux réemplois et par la volonté de ménager des chapelles latérales où étaient mis en scène des sarcophages antiques, placés ici pour témoigner de l'ancienneté de la christianisation du lieu. Un seul, datant du III^e ème siècle est aujourd'hui conservé et exposé au musée du pays brignolais à Brignoles. La chapelle, comme le sarcophage, sont classés monuments historiques.

Hébergements :

Brignoles : Office du tourisme, tél : 04 94 72 04 21, courriel : contact@provenceverte.fr, site: <http://ot-brignoles.provenceverte.fr>

0 500 m



géoportail (c)

23 - Bras



23 – De la ligne à haute tension à l'église de Bras : 5 km ; de l'église de Bras au domaine de Clapier : 2,5 km

Total: 7,5 km

Descriptif vers St Jacques :

Après la **ligne à haute tension**, à la clôture grillagée, tourner à gauche et longer celle-ci sur un petit sentier en sous-bois pendant 1,5km. Au parking gravillonné (maisons sur la droite), continuer tout droit en descente le long du tracé du pipeline et prendre le sentier en bordure de forêt. Rejoindre dans le bas un chemin cimenté et, au carrefour, poursuivre tout droit à travers les maisons sur la sur la petite route qui remonte. Au sommet, parking : prendre à droite la piste en terre, en descente. Un peu plus loin, au carrefour avec une maison en ruine, continuer tout droit en légère montée. Poursuivre jusqu'à une route, la franchir et prendre en face le chemin de Regay jusqu'au lotissement « La Soleillade ». Prendre à gauche le chemin de Saint-Eloi jusqu'à la mairie. Là, tourner à gauche et aller tout droit le long de la rue principale jusqu'à **l'église de Bras**.

Rester sur la route principale au pied de l'église. Dans le virage peu après, le GR 99 part à droite : continuer et prendre à la sortie du virage, sur la droite, la D 35 (rue Octave Gérard). Passer le pont et prendre à gauche la route vers l'ancien lavoir et le stade-salle polyvalente. A l'oratoire, prendre à droite le chemin goudronné en forte montée. A hauteur du chemin du Pouarat, continuer à gauche sur la petite route jusqu'à l'entrée du **domaine de Clapier**.

Patrimoine :

A partir de Bras et jusqu'aux premières pentes du massif de la Sainte Victoire, les vignobles occupent la plus grande partie de l'espace : AOC Coteaux varois, puis, prenant le relais, AOC Côtes de Provence puis AOC Coteaux d'Aix.

Bras : C'est sur la colline Saint-Pierre que Bras se développe au XIe siècle. Un castrum, habitat fortifié, enserrait le château, l'église et les habitations. En 1241, Raimond Bérenger fit don du fief de Bras à l'évêque de Riez. Au XIIIe siècle, les templiers s'installent à proximité du village dans des bâtiments dont le centre est constitué par la chapelle Notre-Dame-de-Bethléem. Ils vont alors participer à la croissance du bourg. Cette commanderie était en fait une exploitation agricole qui assurait le ravitaillement des établissements templiers d'Orient via le port de Marseille.

Suite aux pillages et à la peste entre le XIVe et le XVe siècle, le site de Saint-Pierre est abandonné au profit d'un nouveau village en contrebas de la colline. s'ensuit une période de prospérité durant laquelle la population croît rapidement pour atteindre 1520 habitants au XIXe siècle.

Aujourd'hui, le village compte près de 2 000 habitants.

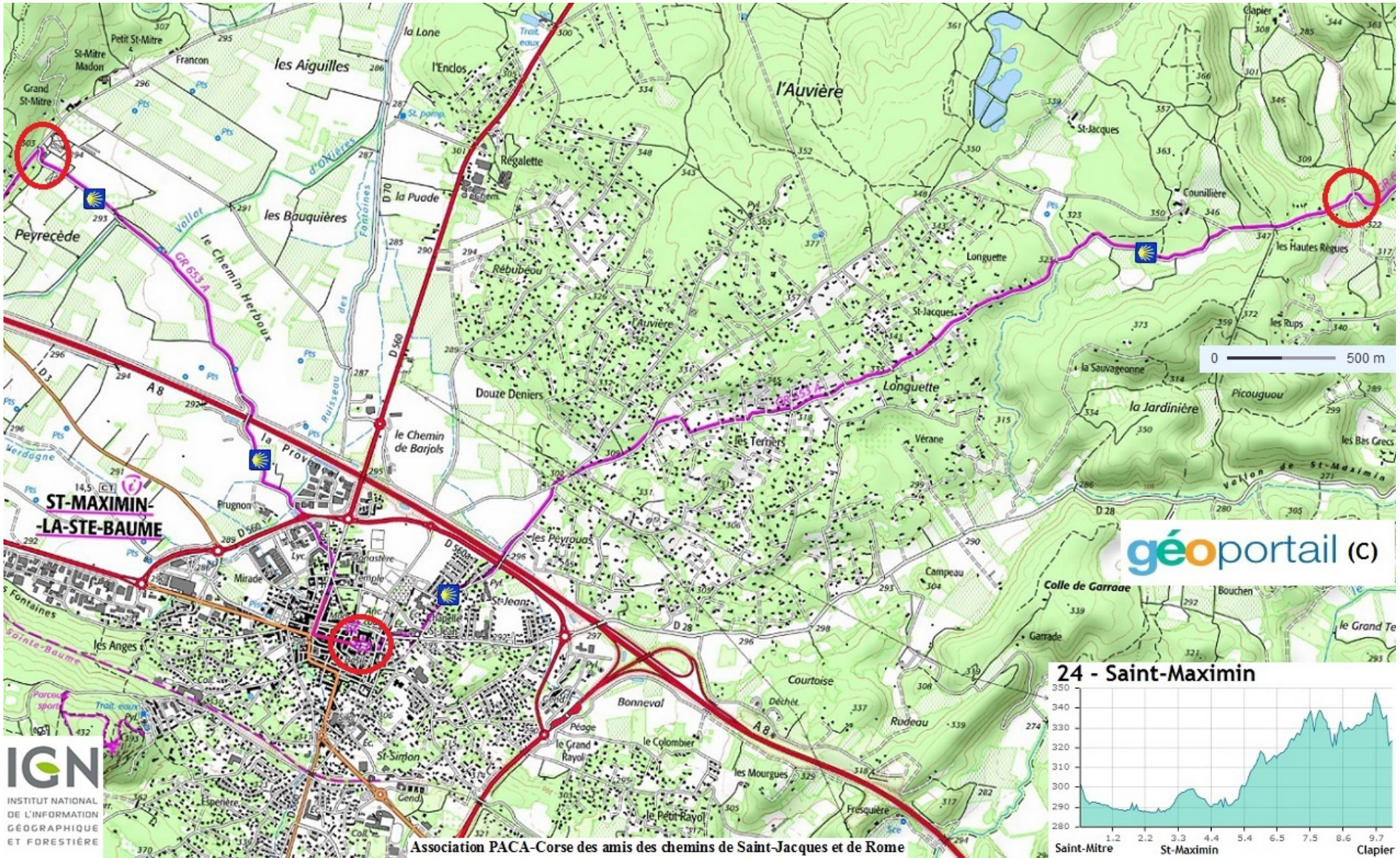
Une légende assure que des villageois mécréants furent punis par le ciel et disparurent dans les eaux d'un lac creusé soudainement et qui sont les Gours Bénits actuels.

La chapelle Notre-Dame de Bethléem (chapelle romane de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem) est le seul vestige de l'ancienne commanderie templière de Bras.

Hébergements :

Pèlerin: 04 94 69 94 78, 06 21 02 05 03

Bras : Office du tourisme, site: <http://ot-bras.provenceverte.fr/>, Tel : 04 94 37 23 40, courriel ; communication@mairie-bras.fr



24 – Du domaine de Clapier à Saint-Maximin : 6,5 km ; de Saint-Maximin au carrefour Saint-Mitre : 3,5 km

Total: 10 km

Descriptif vers St Jacques :

Au **carrefour de l'entrée du domaine de Clapier**, continuer le chemin tout droit vers l'ouest. A la rencontre avec la piste DFCI Counillière, à droite, ne pas prendre cette DFCI mais continuer tout droit sur la route en direction des monts Auréliens. Nouvelle bifurcation: aller tout droit (chemin des Terriers) jusqu'à l'entrée de Saint-Maximin; suivre le chemin du Moulin; passer au dessus de l'autoroute, aller jusqu'à la D 28 (chapelle Saint-Jean); prendre à droite l'avenue de la Libération, puis à gauche la rue des Tivolis, au bout de cette rue prendre presque en face la rue de la Révolution jusqu'à la basilique de **Saint-Maximin**.

Dos à la basilique, prendre en face la rue du général de Gaulle jusqu'à la place Malherbe, puis à droite l'avenue Maréchal Foch et 400 m après, prendre à gauche l'ancienne route d'Esparron vers le « LEAP-école Ste Marie-Madeleine » puis encore à gauche le chemin du Prugnon (D 560L). Au rond-point aller en face vers « ZA la Laouve » et prendre à gauche le chemin du Prugnon qui passe au dessus de l'autoroute; continuer 2 km jusqu'au carrefour avec le **chemin de Saint-Mitre**.

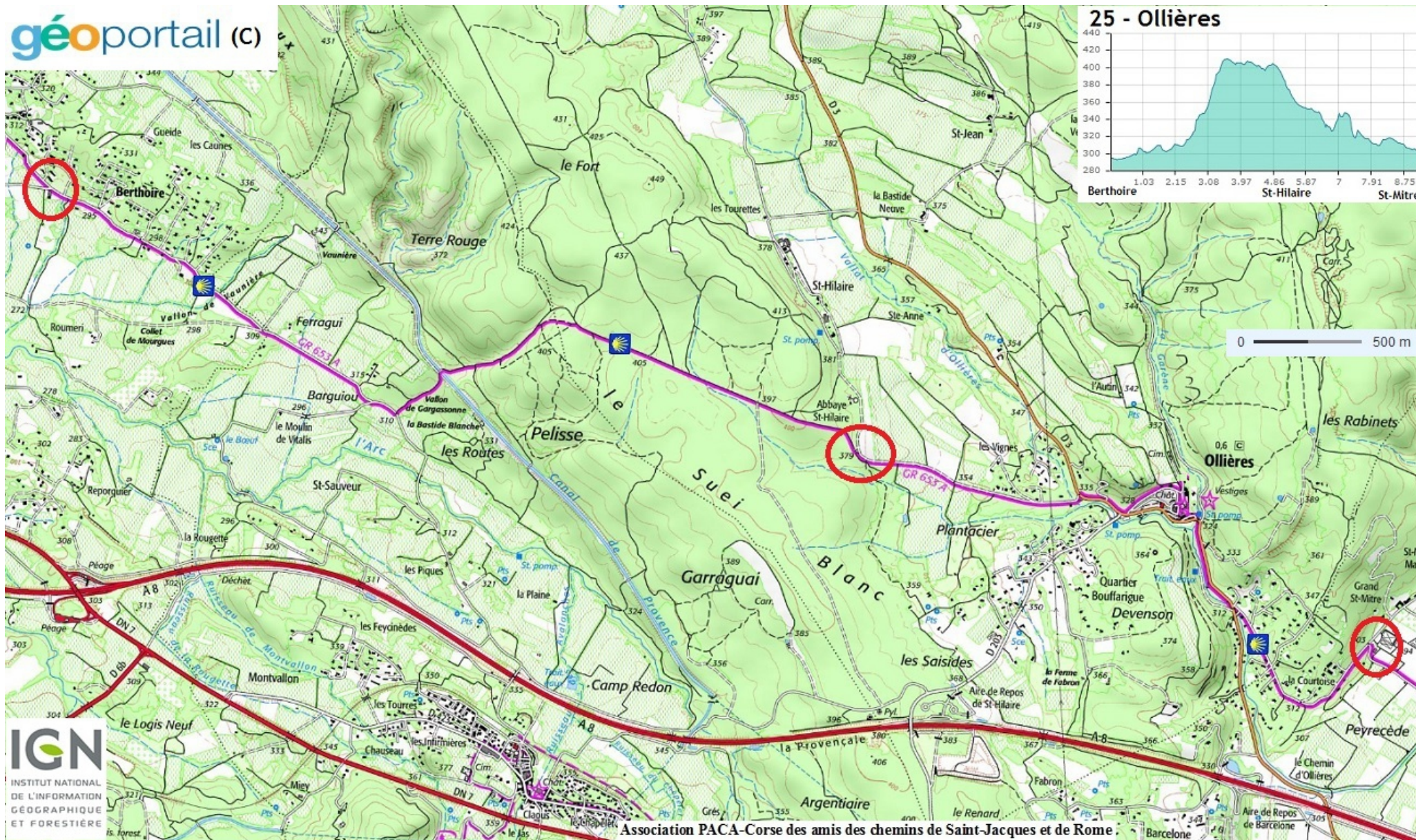
Patrimoine :

Saint-Maximin-La-Sainte-Baume : Sous Hérode Agrippa, du fait des persécutions, des proches du Christ fuient la Terre Sainte et arrivent aux Saintes Maries de la Mer: Marie Salomé, Marie Jacobé et leur servante noire Sara y restent; Marthe se retire à Tarascon où elle vaincra la Tarasque; Lazare sera l'Apôtre de Marseille; Maximin et Sidoine se fixent à Aix; enfin Marie-Madeleine, qui vécut la Passion du Christ, se retire à la Sainte-Baume puis mourra à Saint-Maximin. Au Moyen Age, en l'an 1000, l'abbaye de Saint-Victor y construit une église. Charles II d'Anjou, neveu de Saint Louis et descendant de Raymond Béranger, « découvre » les reliques de Sainte Marie-Madeleine et fait édifier, à partir de la fin du XIIIe siècle, la basilique et le couvent Royal occupé par les moines Dominicains du début du XIVe siècle à 1957. Naît alors un grand pèlerinage qui se perpétue de nos jours.

- Couvent: à noter le cloître gothique et son puits, la sacristie, la salle capitulaire et un chauffoir; une chapelle avec 70 stalles et une chaire gothique ainsi que le collège du Roy René jusqu'à la Révolution. Récemment , des squelettes de pèlerins avec coquilles sur les épaules et le torse ont été trouvés.
- Basilique: le plus grand édifice gothique du Sud-Est de la France, sa crypte du IVe siècle avec les sarcophages de Sainte Marie-Madeleine (3e Tombeau de la Chrétienté), de Saint Maximin, des Saintes Marcelle et Suzanne et de Saint Sidoine.
- La Châsse du « Chef » de Marie-Madeleine (XIXe siècle). Voir aussi le retable de la Passion, d'Antoine Ronzen, la gloire du sculpteur Lieutaud, les 94 stalles du Chœur, la Chaire relatant la vie de Sainte Marie-Madeleine et les orgues du XVIIIe siècle.
- Autres monuments remarquables: l'Hôtel Dieu et la Juiverie Médiévale du XIIIe siècle.

Hébergements :

St-Maximin : Office du tourisme, site: http://www.la-provence-verte.net/ot_stmaximin/, Tel : 04 94 59 84 59, courriel : office.tourisme.stmaximin@wanadoo.fr
paroisse: 04 94 72 00 19 (accompagnement spirituel)



25 – Du carrefour Saint-Mitre au chemin de Saint-Hilaire: 4 km; du chemin de Saint-Hilaire au chemin de Berthoire : 5 km Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Au carrefour du chemin de **Saint-Mitre**, le suivre à gauche jusqu'à la D 3. Emprunter celle-ci à droite vers Ollières (prudence, trafic intense). A l'entrée du village, quitter la route et monter à droite une petite rue jusqu'à l'église (beau porche roman). Contourner l'église et continuer par le boulevard Louis Gayraud qui ramène sur la D 3. Suivre celle-ci à droite et, 250 m après avoir dépassé la D 203 (oratoire), la quitter pour prendre à gauche le chemin du Plantassier; à 250 m, bifurcation: continuer tout droit en laissant le chemin de droite. Après 1 km, franchir la barrière sur le chemin de l'Oustaou. Longer les vignes du domaine de l'abbaye de Saint-Hilaire; au bout, un carrefour en baïonnette avec le chemin menant à **Saint-Hilaire**.

Continuer tout droit en montée légère sur 2 km (Passer le long d'un champ de cellules photovoltaïques) au niveau d'un passage canadien, prendre la piste à gauche (peu visible) et passer deux barrières: à ce moment, le chemin s'oriente progressivement au Sud-Ouest pour arriver au canal de Provence. Traverser et continuer tout droit dans le vallon de Gargassonne qui débouche sur la voie communale dite chemin de Pourrières. Suivre cette route à droite en direction de Pourrières (Nord-Ouest). Après 200 m, bifurcation: prendre la branche la plus au Nord et la suivre sur 2 km pour atteindre le carrefour avec le chemin de **Berthoire**.

Patrimoine :

Saint-Hilaire : Chapelle puis abbaye du XVI^e siècle, en cours de restauration.

Ollières : Église, beau porche d'époque carolingienne; à l'intérieur de l'église, plusieurs tableaux du XVIII^e siècle en restauration et un Christ en majesté au dessus de l'autel, œuvre de Louise Battut, pèlerine et hospitalière de Saint-Jacques.

Le Canal de Provence est un ouvrage hydraulique régional qui participe à la desserte, principalement en eau brute, captée dans le Verdon, de 116 communes des Bouches-du-Rhône et du Var dont Aix-en-Provence, Marseille, Toulon, soit une population totale de 3 000 000 d'habitants. Il irrigue par aspersion 80 000 hectares de terres agricoles et alimente plus de 8 000 sites industriels de la région. D'une longueur de près de 270 km dont 140 en souterrain, le canal conçu et réalisé progressivement, sur la base d'un schéma initial qui a très peu varié, à partir des années 1960, a depuis trente ans évité les effets de la sécheresse dans les départements desservis, contribuant ainsi à leur développement économique

En 1957, la société du canal de Provence (SCP) est créée avec la mission de transférer les eaux du Verdon à travers le relief difficile de la région en construisant le canal de Provence. Les investissements ont été financés pour moitié par emprunts et pour moitié par subventions de l'État, de la région, des départements, de l'Europe et de l'agence de l'eau. Les travaux de réalisation du canal ont commencé en 1964.

Le réseau d'irrigation du canal de Provence comprend 70 km de canal principal, 140 km de galeries souterraines, 600 km de canalisations principales et 4400 km de canalisations secondaires enterrées. Le canal de Provence peut dériver chaque année 660 millions de mètres cubes d'eau du Verdon. Son débit maximum de pointe atteint 40 mètres cubes par seconde. il peut garantir les débits sur une période de sécheresse de deux ans. Le canal de Provence dessert en eau potable une grande partie des communes de Provence. Il fournit 40 % de la consommation de la ville de Marseille, l'autre partie étant fournie par le canal de Marseille

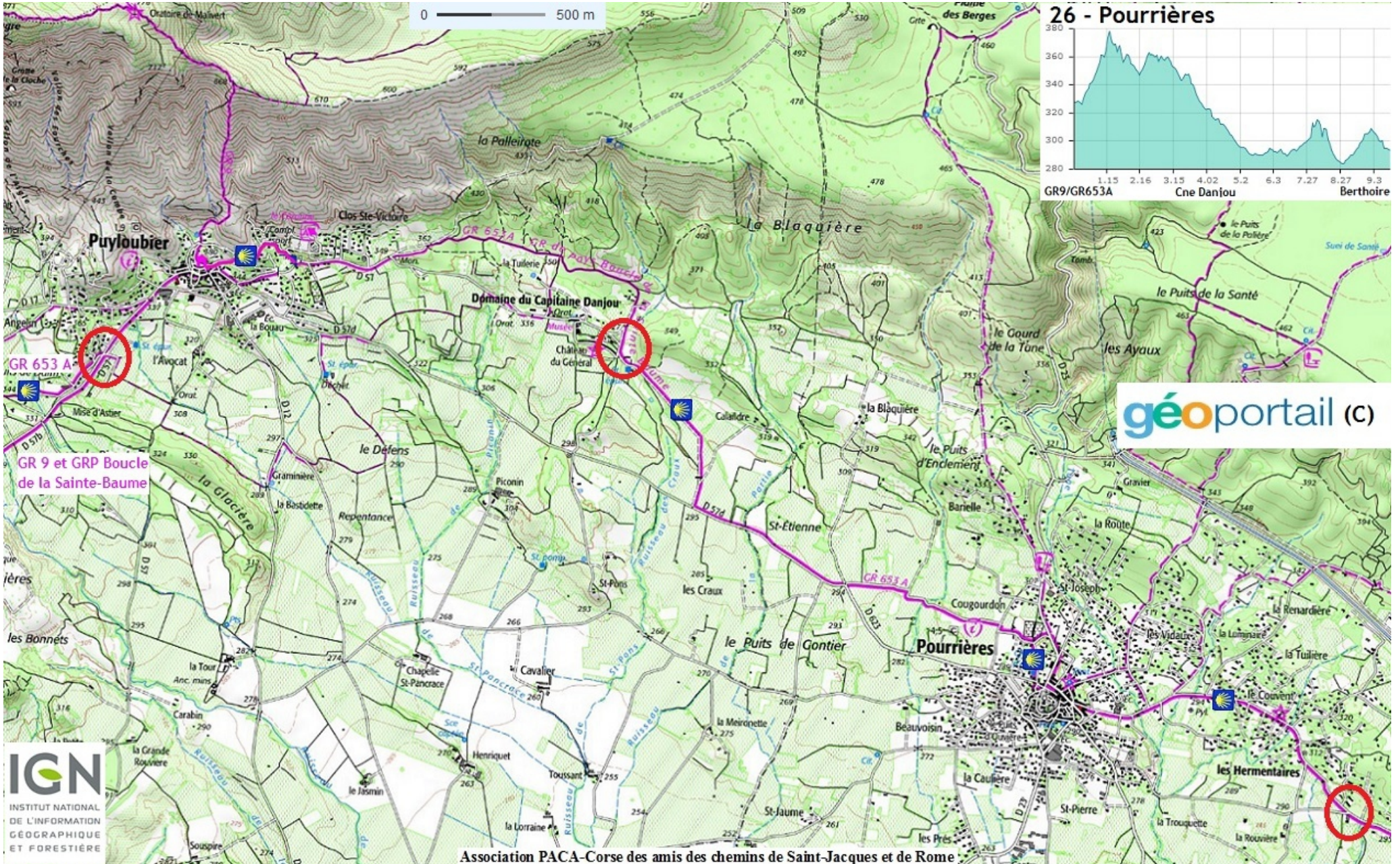
Hébergements :

Ollières : Office du tourisme, site : <http://ot-ollieres.provenceverte.fr> , Tel : 04 94 72 04 21

Domaine de Saint-Hilaire : Gîte : Tél. 04 98 05 40 10

0 500 m

26 - Pourrières



26 –Du chemin de Berthoire au domaine capitaine Danjou : 6 km; du domaine capitaine Danjou à la séparation GR 9/GR 653A : 4 km Total: 10 km

Descriptif vers St Jacques :

Au carrefour avec le **chemin de Berthoire**, continuer sur l'avenue des Bastides et passer devant l'ancien couvent des Minimes. A une bifurcation, poursuivre sur l'avenue des Bastides qui mène à l'entrée de Pourrières. Suivre la Grand-rue jusqu'à la place de l'Église. Prendre la rue du château d'Eau, jusqu'à l'angle du cimetière, puis le chemin Picasso qui rejoint la D 623; suivre cette route vers l'ouest: au bout de 700 m on passe la « frontière » entre le Var et les Bouches du Rhône, la route devient la D 57d. 250 m après, prendre la piste entre deux marronniers qui quitte la route sur la droite; à la bifurcation, prendre à gauche (« domaine de l'État ») pour rejoindre le **domaine capitaine Danjou** (Légion étrangère).

Contourner par la droite les bâtiments d'exploitation du vignoble, passer à gauche d'une zone de pique-nique en contrebas. Continuer tout droit jusqu'à un parc d'animaux après lequel on prend à gauche une piste qui aboutit, 1,5 km plus loin, à la route D 57 menant à Puyloubier (chemin de la Pallière). 500 m après, prendre à droite le chemin du Stade, au bout le chemin de Vauvenargues, la rue Louis Suc, descendre à gauche vers la place Damasse Malet, prendre à droite la Grand-Rue où l'on rencontre le GR 9 qui arrive de la droite. Sortir de l'agglomération vers la gauche par l'avenue Pierre Jacquemet puis tout droit par la D 57, avenue d'Aix. 500 m après la coopérative, **séparation GR 9/GR 653 A** ; poursuivre à droite le GR 653 A par le chemin de Jauvade (à partir de cette séparation seul subsiste le balisage GR), le GR 9 (GRP de la Sainte-Baume) continue tout droit sur la D 57.

Variante de la Sainte-Baume : La séparation entre le GR 653A et le GR 9, à la sortie sud-ouest de Puyloubier, marque le point de jonction entre le GR 653 A et la variante de la Sainte-Baume.

Patrimoine :

Pourrières : Perché à 350 m d'altitude, le village de Pourrières domine la plaine face à la Sainte-Victoire. Il fut le théâtre de nombreuses péripéties historiques dont la plus célèbre est la bataille remportée par le général romain, Caius Marius, contre les Teutons, en 102 avant J.-C.(monument pyramide rue Font Vieille). La légende veut que les morts y furent si nombreux que l'on baptisa l'endroit « champ pourri » (campi putridi), ce qui donnera plus tard son nom à la commune.

Puyloubier: Domaine capitaine Danjou : La Légion étrangère a toujours été soucieuse de fournir à ses anciens soldats, âgés ou invalides, une maison qui serait la leur. En 1953, l'État fit l'acquisition, à Puyloubier, du domaine du Général, de son château et de ses 220 hectares et, le 2 mai 1954, fut inauguré l'Institution des Invalides de la Légion étrangère, qui permet aux anciens légionnaires de vivre dignement leur retraite. Le domaine s'appelle désormais capitaine Danjou, du nom de l'officier qui commandait le détachement de Légion qui s'illustra à Camerone, le 30 avril 1863, pendant l'expédition française au Mexique.

Combattants émérites mais aussi bons bâtisseurs, les légionnaires ont aménagé le domaine et amélioré les structures préexistantes. Le centre possède une ferme viticole et oléicole, des ateliers de céramique et de reliure, un restaurant, une boutique.

Musée de l'uniforme légionnaire.

Hébergements :

Pourrières : Paroisse : 04 94 78 57 40 ; Accueil pèlerin (sous réserve) : 04 94 78 53 13 ; office du tourisme, site: <http://ot-pourrieres.provenceverte.fr/>, Tél : 04 94 72 04 21

Puyloubier : Domaine capitaine Danjou : pour bivouaquer et prendre un repas au mess, se renseigner sur place. Office du tourisme: 04.42.66.36.87



*ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE
DES AMIS DES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME*

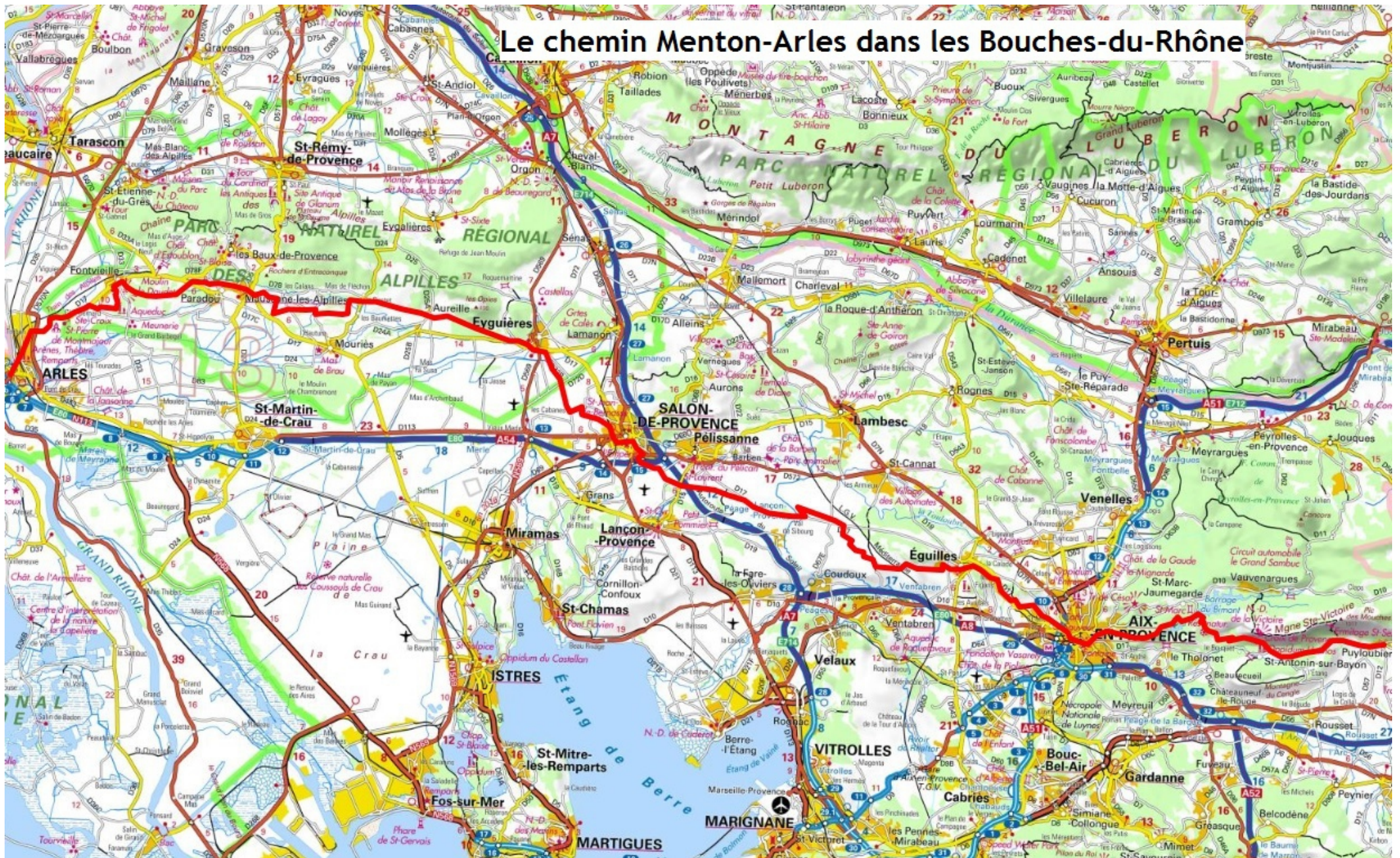
Guide du chemin Menton-Arles

GR 653 A Via Aurelia

de Menton en Arles (vers St-Jacques-de-Compostelle)

*4ème partie : parcours dans les Bouches du Rhône,
de Puyloubier en Arles*

Le chemin Menton-Arles dans les Bouches-du-Rhône



Le guide en ligne comprend 4 parties : 1) Présentation, 2) Les Alpes-Maritimes, 3) Le Var et la variante de la Sainte-Baume, 4) Les Bouches du Rhône.

Les cartes présentées sont approximativement à l'échelle 1/25.000 ème, 4 cm sur la carte représentent donc environ 1 km sur le terrain.

Les cartes sont réalisées à partir du Géoportail, émanation de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Nous devons à la mission de service public de l'IGN le droit de reproduire gratuitement ces cartes, nous les en remercions.

Le GR étant, le plus souvent, déjà indiqué et tracé en rouge sur la carte, il est ici simplement distingué par des pictogrammes représentant une coquille St-Jacques, les cercles rouges reprenant le découpage kilométrique placé en tête du texte.

En raison de l'utilisation de techniques différentes et de sommes parfois arrondies, il peut y avoir des écarts entre les distances indiquées sur le profil et celles notées dans le texte.

Balisage : Comme tous les GR, le 653 A est balisé en rouge et blanc. Dans sa traversée des Bouches du Rhône, il croise d'autres GR et cohabite très souvent avec le GR 2013, le 9 ou le 6, étudiez bien la carte afin de ne pas les confondre ! Le balisage « jacquaire » devrait vous faciliter la tâche.

Mises à jour : Des mises à jour régulières sont effectuées sur les pages de ce guide. Les pages sont; soit totalement refondues, soit annotées par des « notes-bulles » jaunes. Il vous suffit de placer le curseur de votre souris sur la bulle pour prendre connaissance de l'information.

Hébergements : Ne sont indiquées dans ce guide que les coordonnées des offices de tourisme et des gîtes pèlerins, religieux ou autres, la liste complète des hébergements est bien trop longue pour figurer ici. Vous pouvez la consulter et l'imprimer dans l'onglet « hébergement » de notre site internet : www.compostelle-paca-corse

Lecture : le document est un PDF, il est possible d'agrandir la page en utilisant les signes + et – se trouvant sur le bandeau supérieur. Attention, un trop fort grossissement affectera la netteté de la carte.

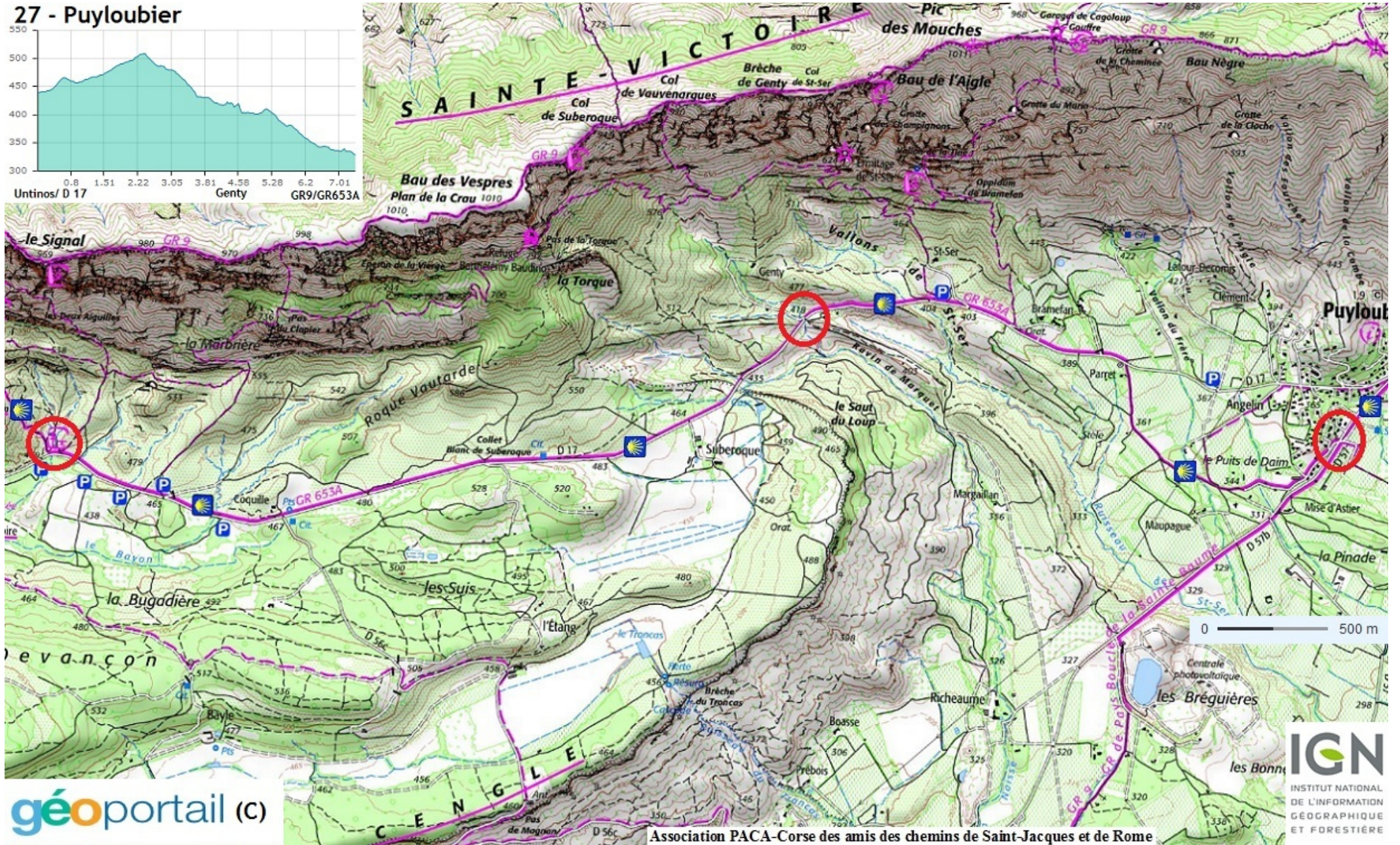
Si vous souhaitez naviguer en direct sur les cartes de l'IGN, connectez vous à : <http://www.geoportail.gouv.fr> puis, cliquez en haut à gauche sur le carré bleu « cartes » puis sur « cartes IGN classiques ».

Impression : Pour imprimer les pages du guide cliquez sur le figuratif imprimante à gauche dans le bandeau supérieur. Dans la partie « pages à imprimer » sélectionnez « tout » si vous souhaitez imprimer la totalité de ce document; ou bien « pages » en indiquant dans la fenêtre correspondante les pages que vous voulez imprimer séparées par une virgule (4,6,9....) puis cliquez sur « imprimer » en bas à droite.

Les pages s'impriment au format 21 X 29,7 paysage, si vous souhaitez changer de format cliquez sur le logo de l'imprimante, puis sur « mise en page » en bas à gauche, il vous suffit ensuite de choisir l'orientation portrait ou paysage et la taille souhaitée dans le menu déroulant correspondant.

En cas de difficulté, vous pouvez faire appel à une boutique de photocopie et d'impression numérique qui vous réalisera un document « sur mesure » à partir de notre site.

27 - Puylobier



27 – de la séparation GR 9/GR 653A au domaine Genty: 3 km ; du domaine Genty au chemin de l'oppidum Untinos : 4,5 km Total: 7,5 km

Descriptif vers St Jacques :

500 m après la cave coopérative, laisser le GR 9 qui suit la D 57 et quitter cette dernière (avenue d'Aix) par la droite, chemin de Jauvade, chemin goudronné puis de terre entre les vignes qu'on suit sur un peu plus d'un kilomètre. A une patte d'oie, on continue tout droit.

NB : Le chemin de gauche mène à la stèle Philippe Noclercq, jeune pompier mort au feu en 1965.

Le chemin se dirige vers la D 17 (Puylobier - Saint-Antonin - le Tholonet) qu'on atteint au lieu dit le Parret (panneau indiquant la stèle Noclercq au bord de la route). Prendre alors à gauche la D 17 (prudence) en direction de Saint-Antonin en passant devant les propriétés Bramefan, St Ser **puis Genty**.

Suivre toujours la D 17 jusqu'à Suberoque (le GR suit alors une clôture en contrebas de la route) et la Coquille, la D 56c part à gauche. Après la Coquille, longer la route sur la gauche (sentier parallèle) et suivre les balises GR sur 1,2 km. 500 m avant la « maison de la Ste-Victoire » de Saint-Antonin-sur-Bayon, dans un virage à gauche, traverser la route au niveau d'une table de pique-nique (alt. 441 m) et prendre le sentier d'accès aux parois d'escalade et à **L'oppidum Untinos**.

Variante de la Sainte-Baume :

La séparation d'avec le GR 9, à l'entrée ouest de Puylobier, marque le point de jonction entre la variante de la Sainte-Baume et le GR 653 A.

Patrimoine :

Puylobier est situé à 350 m d'altitude sous les masses rocheuses bleutées de Sainte-Victoire, perché sur un éperon entouré de contreforts boisés, d'où l'origine médiévale de son nom « podium luperium », la colline aux loups. C'est le plus grand vignoble du département qui produit des vins AOC Côtes de "Provence-Sainte-Victoire". Le vieux village a gardé son caractère avec ses rues étroites et pentues et ses placettes ombragées avec leurs fontaines. C'est aussi un haut-lieu de la randonnée, de l'escalade et du parapente.

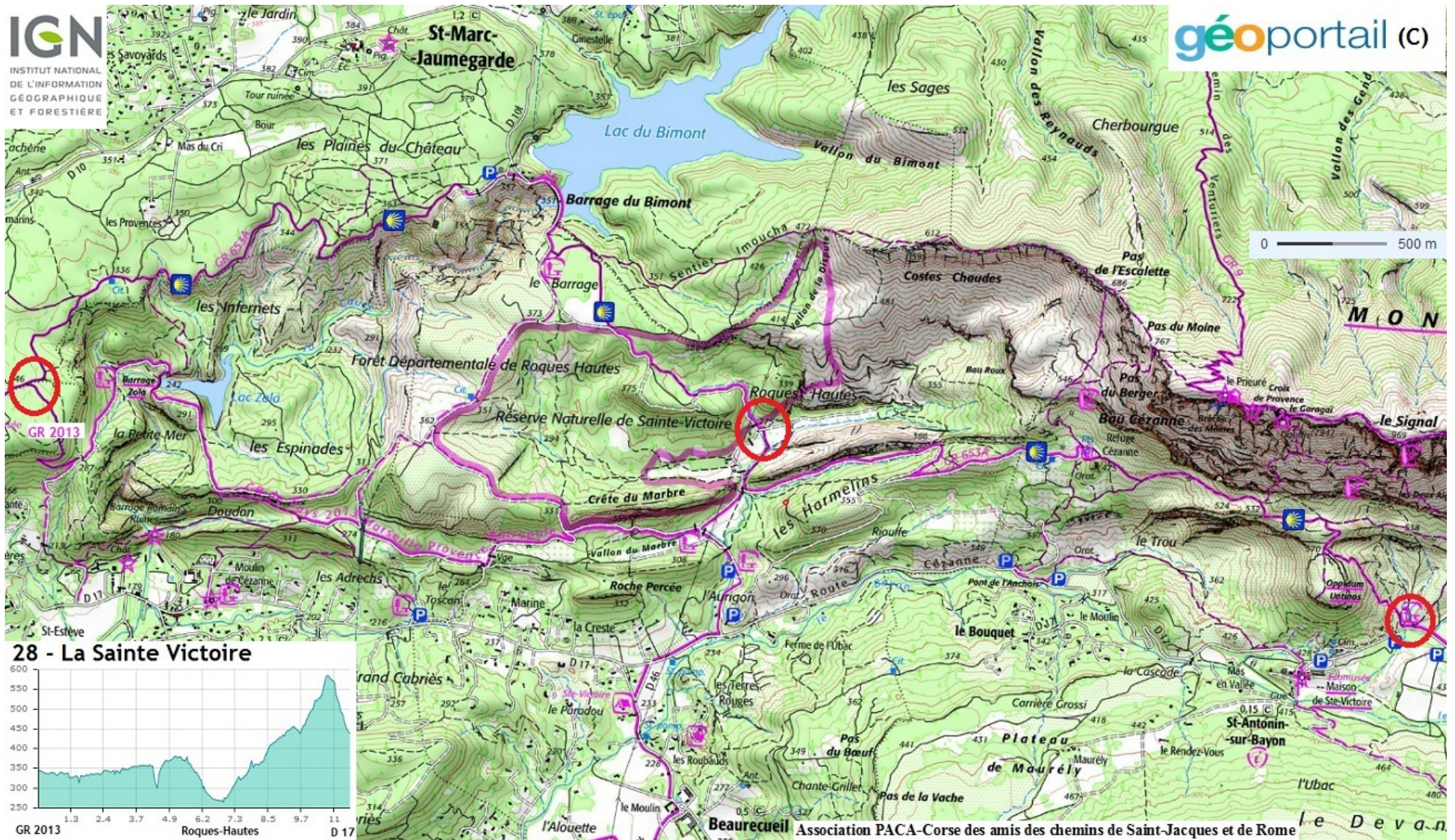
La montagne Sainte-Victoire: Impressionnante muraille calcaire de 18 km de long entre Puylobier et le Tholonet, culminant au pic des Mouches à 1011 m d'altitude, elle est située à quelques kilomètres à l'est d'Aix-en-Provence. Elle s'allonge d'est en ouest sur 20 kilomètres. Son versant nord monte en pente douce et boisée, alors que la face Sud expose des falaises vertigineuses qui font les délices des randonneurs, alpinistes et parapentistes, sans compter les nombreux visiteurs qui, d'en bas, viennent admirer ces parois. La croix de Provence a été érigée en 1875.

Elle a connu une gloire internationale en partie grâce à la soixantaine d'œuvres du peintre Paul Cézanne dont elle est l'objet. Picasso est enterré sur le flanc nord de la montagne, à Vauvenargues. Plusieurs écrivains, notamment Jacqueline de Romilly, s'en sont inspiré.

Hébergements :

Puylobier : Office du tourisme, tél: 04.42.66.36.87, site : <http://www.si-puylobier.13.fr>

Gîte d'étape : M Gorgeon, 5, impasse du Figuier, tél : 04 42 66 35 05.



28 - La Sainte Victoire



GR 2013 Roque-Hautes D 17

28 – Du chemin de l'oppidum Untinos au carrefour des Roques Hautes : 5 km; du carrefour des Roques Hautes au GR 2013 : 6,5 km Total: 11,5 km

Descriptif vers St Jacques :

Le chemin de l'oppidum d'Untinos débute par un Z à droite puis à gauche qui gravit la colline de l'oppidum celto-ligure d'Untinos (alt. 568 m) en ¼ d'heure. Peu avant la fin de la montée, bifurcation (NB : à gauche, vers l'oppidum, belle vue). Prendre à droite ; au col, le GR arrive à un sommet dégagé ; cairn : descendre à droite et après 5 min, oratoire de l'Amitié. Juste avant l'oratoire, le chemin part à droite, en descente, passant près de la falaise. Arrivé à une bifurcation, prendre la branche montante menant près d'un piton rocheux de 20 m de haut surmonté d'une croix. Contourner celui-ci par la droite (nord) pour aboutir au refuge Cézanne (table de pique-nique et cabane (alt. 474 m). Du refuge, prendre la piste descendante dans les premiers mètres puis la large piste allant tout droit. Passer devant la citerne 338. 800 m après, bifurcation en épingle à cheveux. Descendre à droite la piste des Roques Hautes (gisement d'œufs de dinosaures). 300 m après, virage à gauche, la piste suit le lit d'un ruisseau à sec. 10 min après, vallon avec ruines ; passage devant une source (à gauche). Juste avant un pont et des lignes de haute tension, prendre à 90° à droite vers le **carrefour des Roques Hautes**.

Passer sous les lignes de haute tension et suivre le sentier jusqu'au barrage de Bimont. Passer sur le barrage, aller jusqu'au parking au nord de celui-ci et prendre alors le chemin PR à gauche passant en crête en direction de Bibémus. 4 km plus loin, jonction avec **le GR 2013**, 150 m avant une citerne.

Patrimoine :

Barrage de Bimont : Le barrage a été construit entre 1946 et 1951 par l'ingénieur Joseph Rigaud; l'étude du barrage a été effectuée par le bureau Coyne et Bellier, qui a également contribué au barrage de Tignes et à celui de Serre-Ponçon. Comme plusieurs grands travaux engagés après guerre, le barrage a été financé par le plan Marshall. Il retient les eaux de l'Infernet, issues du ruissellement de la face nord du massif de Sainte-Victoire, mais il est en fait principalement alimenté par une conduite souterraine artificielle amenant l'eau du Verdon par le canal de Provence.

Il s'agit d'un barrage voûte à double courbure s'appuyant sur les rives. Il atteint une hauteur de 87,50 mètres pour une longueur en crête de 180 mètres. Son épaisseur est de 17,40 mètres au pied et de 4,30 mètres en crête, le volume total de béton est de 150 000 m³. La retenue créée par le barrage est d'un volume de 39 millions de m³ d'eau à la hauteur maximale du barrage.

Le barrage permet l'alimentation en eau de plusieurs communes de la région aixoise et l'irrigation de 8000 hectares. Il alimente également la zone industrielle de la vallée de l'Arc et la centrale thermique de Gardanne. Par ailleurs, il vient renforcer l'alimentation de Marseille (3,5 m³/sec.). Le barrage alimente aussi une micro centrale électrique. Il est actuellement entretenu par la société du canal de Provence.

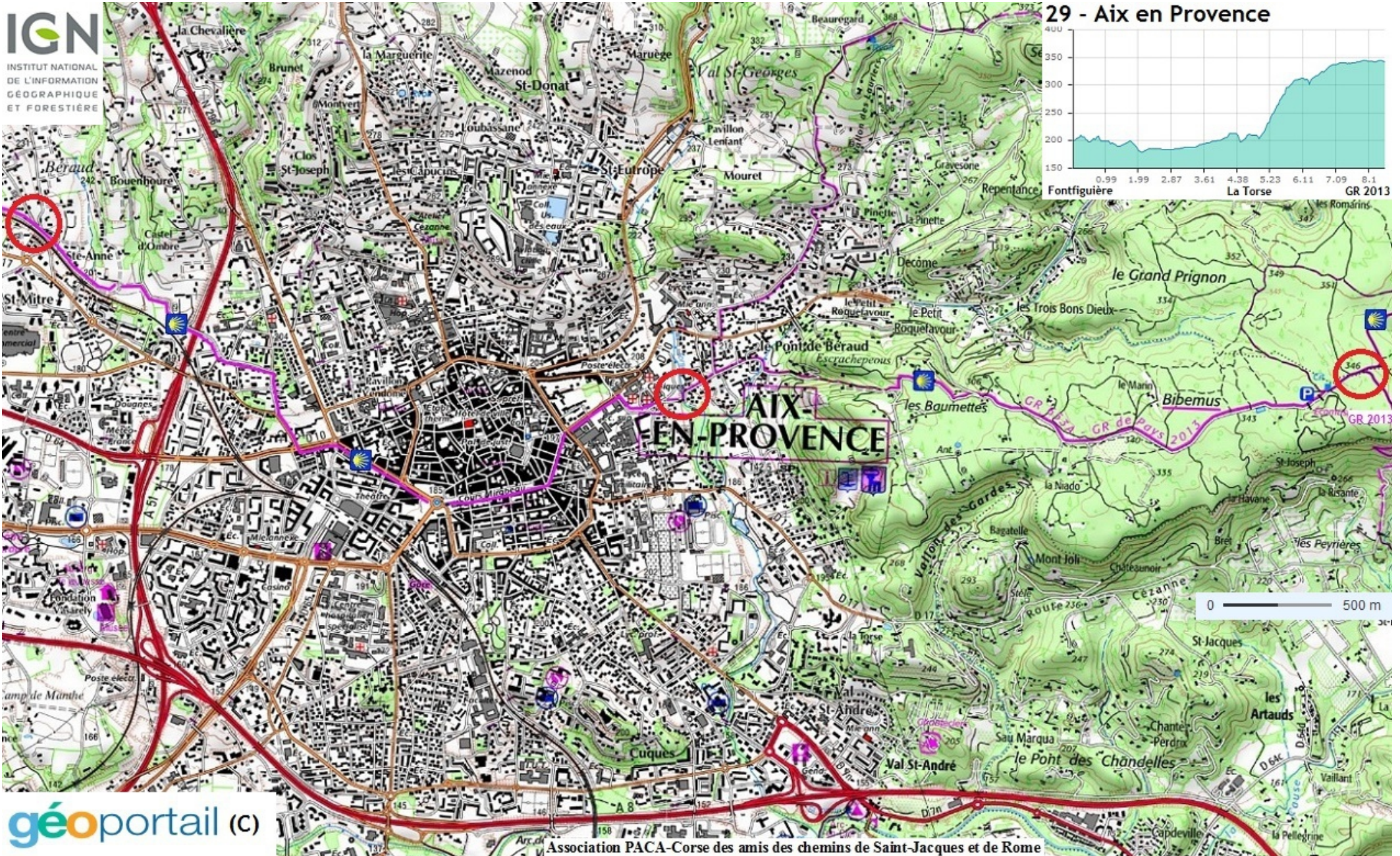
Bibémus : Les carrières de molasse ocre de Bibémus fournissaient autrefois la pierre blonde si caractéristique de nombreux monuments de la ville d'Aix en Provence. Leur exploitation remonte à la plus haute antiquité et ont servi à la construction d'Aix aux XVIIe et XVIIIe siècles.

A l'époque de Cézanne, les carrières étaient pratiquement à l'abandon. Le peintre y louait un petit cabanon où il pouvait mettre ses toiles à l'abri et même y coucher au besoin. Il y peindra 11 huiles et 16 aquarelles au milieu de ce paysage où minéral et végétal se complètent.

Outre le point de vue sur la Sainte-Victoire et la nature présente dans les toiles du peintre, le site comprend le motif si singulier des rochers oranges, aux formes géométriques, dont Cézanne a tiré des œuvres saisissantes qui annoncent le cubisme et dont la renommée est mondiale.

Hébergements :

Sur le chemin de Bibémus, à noter au N° 1730, une coquille peinte sur une pierre, ici, M et Mme Zeitner accueillent les pèlerins. Téléphoner à l'avance : 04 42 23 03 72



29 – Du GR 2013 à la rivière la Torse : 4 km ; de la rivière la Torse au chemin de Fontfiguière : 4,5 km

Total: 8,5 km

Descriptif vers St Jacques :

A partir de ce carrefour, le **GR 653 A** et le **GR 2013** (arrivant de la gauche) font parcours commun jusqu'au centre d'Aix, poursuivre tout droit vers le sud-ouest, passer une citerne et un parking, continuer vers l'ouest jusqu'au chemin d'Escracho-Pevou. Suivre ce chemin et poursuivre jusqu'à l'entrée d'Aix en empruntant successivement; à gauche le chemin de la Trévaresse, la traverse Baret, la traverse du lavoir de Grand-mère qui, en bas, traverse **la rivière la Torse**.

Poursuivre par l'avenue du docteur Aurientis qui s'oriente nord-ouest, le cours des Arts et Métiers. A son extrémité traverser le cours Saint-Louis – boulevard Carnot et prendre en face ; la rue Portalis puis tout de suite à gauche la rue Lacépède jusqu'à la place Forbin, prendre ensuite le cours Mirabeau jusqu'au rond-point de la Rotonde, (à partir duquel les 2 GR se séparent). Prendre au nord-ouest l'avenue Bonaparte prolongée par le boulevard de la République. Au rond-point Nelson Mandela, prendre à gauche le cours des Minimes, puis à droite l'avenue Jean Dalmas, encore à droite la rue des Castors prolongée par la rue Alfred Capus. Tourner à gauche par l'avenue Laurent Vibert, passer au dessus de l'autoroute A 51 et suivre le chemin de Bouenhoure en évitant Bouenhoure-haut. Au n° 345, prendre à gauche un chemin goudronné. A la jonction avec un autre chemin, descendre à gauche vers la voie ferrée. Ne pas passer sous le pont à gauche, continuer tout droit par le chemin de la bastide des Tourelles. Nouveau pont à gauche: ne pas le prendre, continuer tout droit le long de la voie ferrée par le chemin du pont du Rou qu'on quitte sur la gauche après 200 m par le **chemin de Fontfiguière**.

Histoire : Aix en Provence, « Acqua Sextiae » des Romains, ville d'eaux, fut fondée en 122 avant notre ère et devint la capitale de la Narbonnaise. Dès le IV^e siècle, fut instauré un évêché. Résidence des comtes d'Anjou dès le XII^e siècle. Une des figures les plus marquantes fut celle du bon roi René, duc d'Anjou, comte de Provence au XV^e siècle: il fit d'Aix un centre culturel et universitaire de renom.

Plus tard y naquirent Granet, Paul Cézanne, Émile Zola (fils de l'architecte du barrage Zola), Darius Milhaud et bien d'autres personnages célèbres. Lors de la Révolution, Mirabeau y fut député du Tiers Etat. La ville compte à présent environ 150 000 habitants.

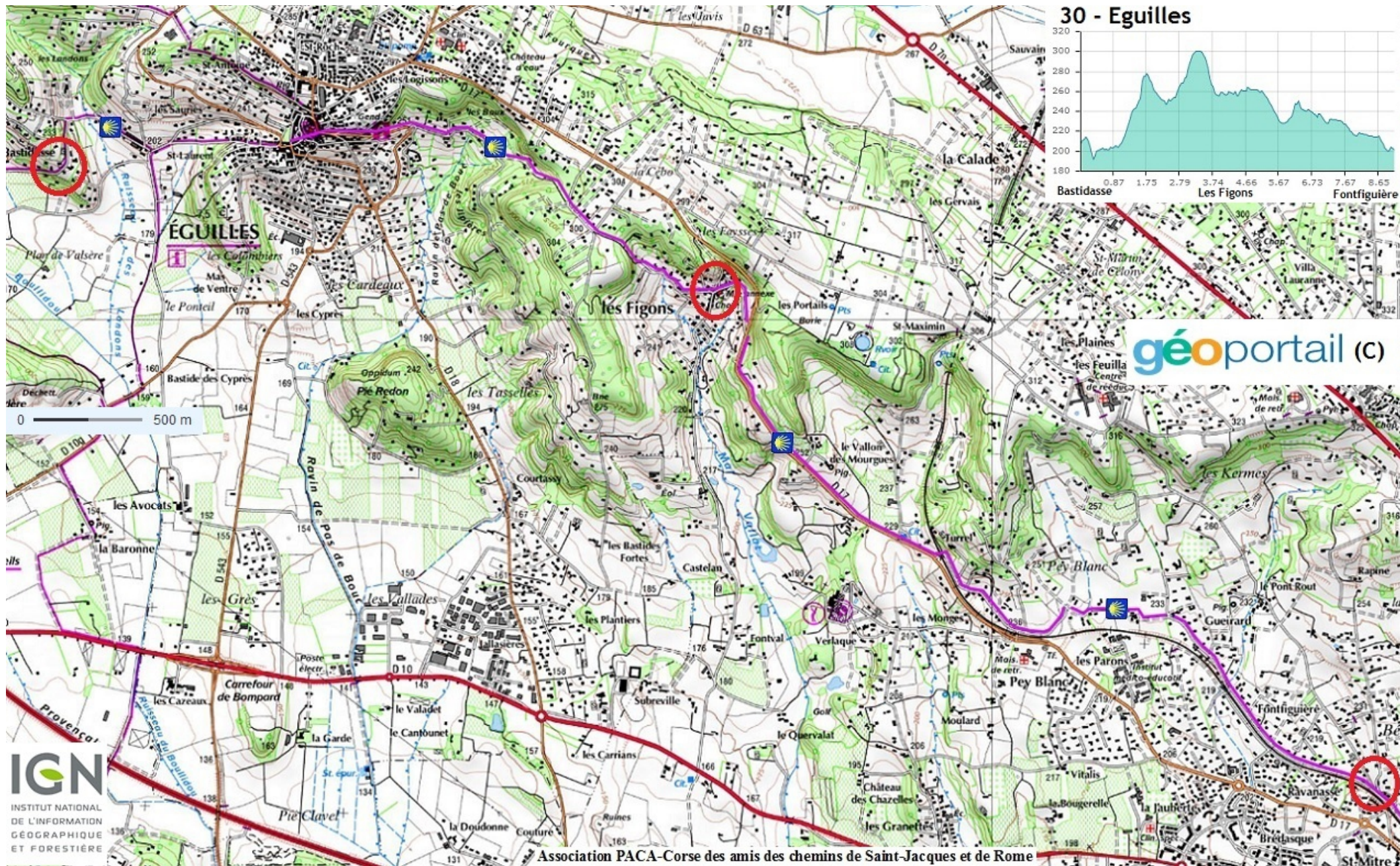
Patrimoine : Ville culturelle avec son festival international d'Art Lyrique, elle contient de nombreux musées; Granet, du vieil Aix, pavillon de Vendôme, fondation Vasarely ;de nombreux monuments: Cathédrale Saint Sauveur bâtie dès le Ve siècle sur l'emplacement d'un temple d'Apollon et constamment remaniée jusqu'au XVIII^e s. Elle présente un baptistère de Ve siècle, un portail roman et un mur romain au Sud, un cloître du XII^e s., un portail gothique au Nord, un clocher des XIV^e et XV^e s., un tableau de Nicolas Froment (XII^e s.) : « le Buisson Ardent ». L'archevêché, la tour de l'Horloge (ancien beffroi du XVI^e s., de nombreux Hôtels des XVII^e et XVIII^e siècles et une halle aux grains. Des sites remarquables: place d'Alberas, cours Mirabeau et sa fontaine de la Rotonde. Plusieurs représentations de Saint Jacques pèlerin: rue St Joseph, rue des Muletiers, place des Cardeurs, statue en pignon rue Nazareth, près du cours Mirabeau.

Hébergements : Aix en Provence: Office du tourisme, site : <http://www.aixenprovencetourism.com>, tél. : 04 42 16 11 61,

- Avant l'entrée d'Aix, chalet-refuge des amis de la Nature, pont de Béraud- avenue Fontenaille, tél.: 04 42 96 12 36 ou 06 82 02 74 49. Suivre la traverse Baret jusqu'à la D 10 qu'on suit à gauche sur environ 300m.

- Dans Aix, chapelle des Oblats, 60 cours Mirabeau, 04 42 93 19 40 ou 06 83 39 69 58, courriel : ctre.mazenod@gmail.com , accueil pèlerin, credencial nécessaire, les mardi et vendredi pas avant 22h, pas d'horaires précisés pour les autres jours.

- A la sortie d'Aix, auberge de jeunesse du Jas de Bouffan, 3 avenue Marcel Pagnol, tél. : 04 42 20 15 99, quitter le boulevard de la République à gauche pour suivre la route de Galice sur environ 1,3 km, l'avenue Marcel Pagnol est à gauche



30 - Eguilles



géoportail (c)

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

30 – Du chemin de Fontfiguière aux Figons : 5 km ; des Figons à la Bastidasse : 4 km

Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Suivre le **chemin de Fontfiguière** sur 1 km, laisser le nouveau pont à gauche, poursuivre par le chemin de la Pierre à Feu parallèle à la voie ferrée. A la hauteur du n° 1426, prendre à gauche, contourner le clos Maria, suivre le chemin principal (chemin Aurélien). Au croisement avec un autre chemin goudronné, prendre à gauche, on retrouve la voie ferrée. Laisser le passage à niveau à gauche et continuer par le chemin de la Halte sur 700 m. Passer alors sous le pont de chemin de fer pour rejoindre la D 17. Longer la D 17 sur 1,5 km (prudence : route dangereuse) jusqu'au chemin des Figons ; prendre à gauche jusqu'au hameau **des Figons**.

Traverser le hameau ; après le chemin des Oliviers, poursuivre par le vieux chemin des Figons qui devient VC n°5 (chemin des Figons) ; laisser à gauche le chemin des bastides Fortes ; 200 m après, descendre tout droit un chemin de terre (chemin de la Diligence) jusqu'au chemin des Baoux qu'on prend à droite jusqu'à Eguilles. Entrer dans l'agglomération par la rue des Jasses, puis emprunter la rue de la Garde et le boulevard Léonce Artaud jusqu'à la place de la Mairie. Descendre à droite la rue Émile Raynaud (escaliers) ; en bas, prendre à droite sur quelque mètres la rue de la Glacière, puis l'escalier à gauche : en bas, prendre à droite la rue de la Treille sur quelques mètres puis de nouveau les escaliers à gauche pour arriver rue du Portalet qu'on prend tout droit jusqu'à la rue des Sauriers. La suivre à l'ouest pour sortir d'Eguilles. Arrivé juste au dessus d'un élevage avicole, monter sur 300 m le chemin de Fabrègues ; prendre alors à gauche le chemin du Bouillidou qui traverse le lieu dit **la Bastidasse**.

Histoire et Patrimoine : Des traces datées du néolithique prouvent que le site d'Eguilles a été habité dès le 3e millénaire avant J.C., et qu'il a été le théâtre d'une activité intense deux mille ans plus tard, comptant deux oppidums celto-ligures, à Pierredon et aux Mourgues. Ces deux sites furent détruits, 124 ans avant J.-C., en même temps que le site d'Entremont sur les hauteurs d'Aix-en-Provence.

Un peu plus tard, à l'époque Gallo-Romaine, un nouveau village se développe le long de la nouvelle Voie Aurélienne, mais faute de documents, il est impossible de suivre son évolution au-delà des grandes invasions. Au Xe siècle, des textes retrouvés font état de " Castrum de Aquila ". Par la suite et jusqu'à la fin du XVIe siècle, le village fut l'objet d'affrontements constants entre les seigneurs des Baux et la Maison de Provence, jusqu'à la destruction du château, lors des guerres de religion.

Au début du XVIIe siècle, s'installe la dernière famille des seigneurs locaux, les célèbres Boyer d'Eguilles, qui ont fourni une longue lignée de juristes et d'humanistes, sous leur gestion, le village se développa jusqu'à compter 1 800 habitants en 1790, l'année où il devint chef-lieu de canton !

Entre-temps, le Château avait été reconstruit, avec l'église qui le jouxte et il dominait désormais un village d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants.

Parallèlement à la culture de la vigne et de l'olivier, qui remonte à l'époque celto-ligure, l'élevage du mouton avait pris une grande importance et il avait fait naître une industrie lainière très active. Eguilles devint alors un centre d'organisation de la transhumance : en 1784, il fit transiter 40 000 mérinos d'Arles.

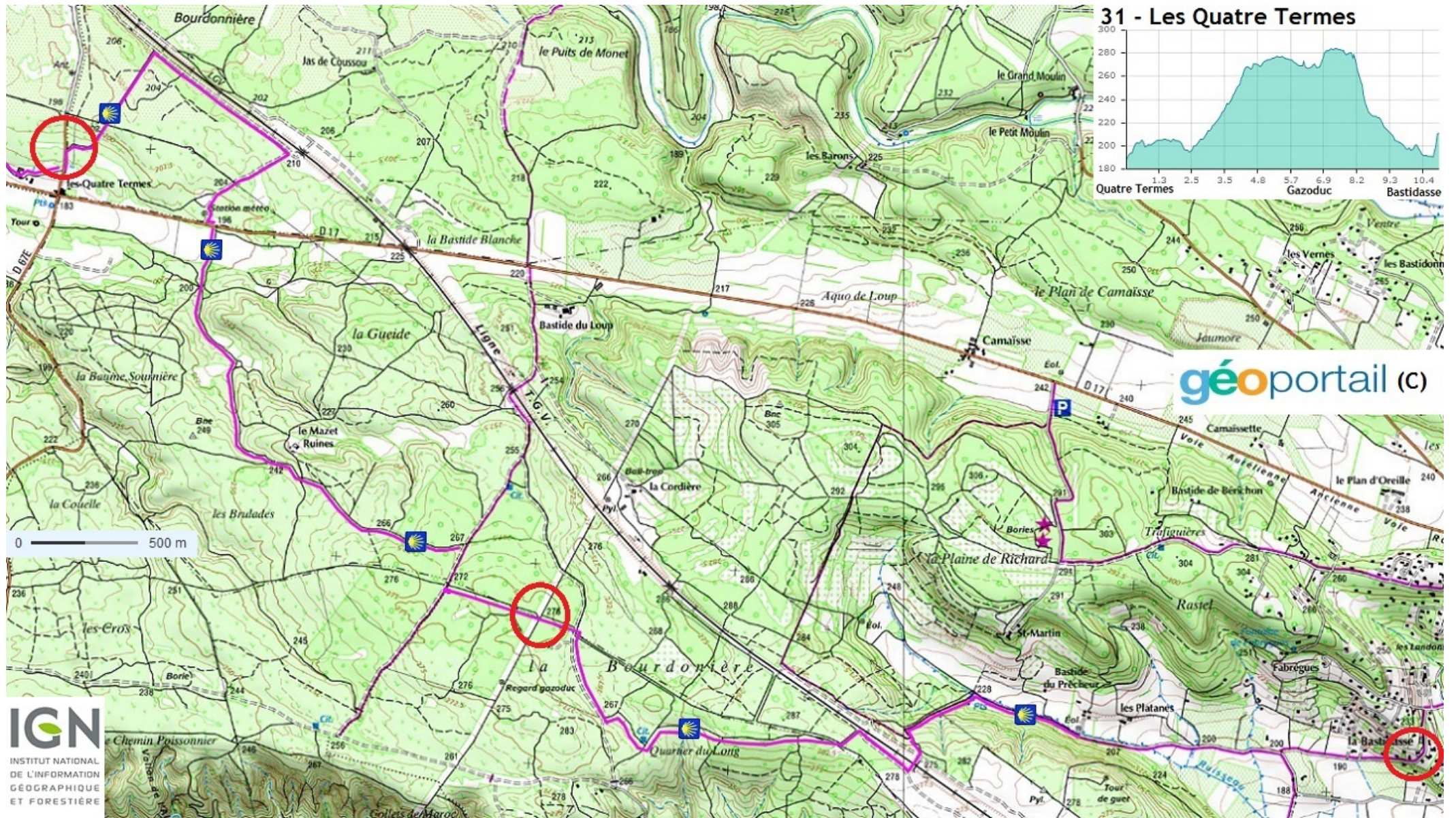
Le XIXe siècle, amenant la révolution industrielle, frappa de plein fouet cette économie, par l'amélioration des rendements, concurrençant les activités locales et entraînant l'exode rural : En 1936, Eguilles ne comptait plus que 730 âmes. On en dénombre aujourd'hui 8.000

Caché au cœur du village, totalement clos, se trouve le jardin d'Eguilles, celui du sculpteur contemporain Max Sauze. Il a vu le jour en 1963. Sur une superficie de 950 m2, se répartissent une centaine d'œuvres, évolutives, accrochées aux arbres ou intégrées à la végétation.

Hébergements :

Eguilles : Office de tourisme, tél : 04 42 92 49 15 et 04 42 92 40 61 , courriel : tourisme@mairie-eguilles.fr , site : <http://www.mairie-eguilles.fr>

Accueils : 04 42 92 49 15



31 – De la Bastidasse au gazoduc : 6 km ; du gazoduc aux Quatre Termes : 6 km

Total: 12 km

Descriptif vers St Jacques :

Depuis **La Bastidasse** poursuivre par le chemin du Bouillidou, puis le chemin du Bouillidou à Camaïsse. Au n° 1245 (campagne du Bouillidou), emprunter la piste DFCI (chaîne) et, 400 m après les dernières maisons, passer entre un puits et un portail, prendre à gauche, puis tout de suite à droite (baïonnette) pour gravir la colline ; passer sous les lignes de haute tension. Au sommet, suivre à gauche sur 200 m, puis tourner à droite pour passer sur la passerelle qui enjambe la ligne TGV. Tourner à droite, longer la ligne TGV sur 300 m puis prendre à gauche, la piste sud-ouest et, 100 m après, la piste s'éloignant le plus de la ligne TGV. 1km après, passer devant la citerne enterrée « La Bourdonnière » ; continuer tout droit sur 200 m puis suivre sur 800 m la piste à droite avec lignes téléphoniques (En retrait : borie à droite, maison à gauche). A une bifurcation, prendre à gauche (ouest/nord-ouest) jusque, 200 m après, la trouée du **gazoduc** SAGESS, qui relie Fos sur Mer au site de stockage de Manosque.

Traverser le gazoduc pour continuer tout droit sur 500 m. Au carrefour de pistes, prendre à droite sur 200 m puis (nouveau carrefour) descendre à gauche en restant sur la piste principale et en évitant les pistes allant à droite. Nouveau carrefour 1km après : descendre tout droit en face (*NB : les ruines de la ferme du Mazet sont à 200 m à droite*). Continuer à éviter les pistes de droite. A une aire dégagée (carrefour) continuer en descente à gauche et atteindre un champ (*carrefour de pistes juste avant : continuer tout droit*) ; le traverser pour atteindre la route D17 ; la traverser et la longer à gauche sur 30 m ; à la borne QT207 ; prendre la piste infléchissant à droite jusqu'à la ligne TGV qu'on longe à gauche sur 750 m puis prendre la piste à gauche qui rejoint la D 67e juste avant **les Quatre Termes**. (*On déconseille de suivre la D 17 entre la QT 207 et les 4 Termes*).

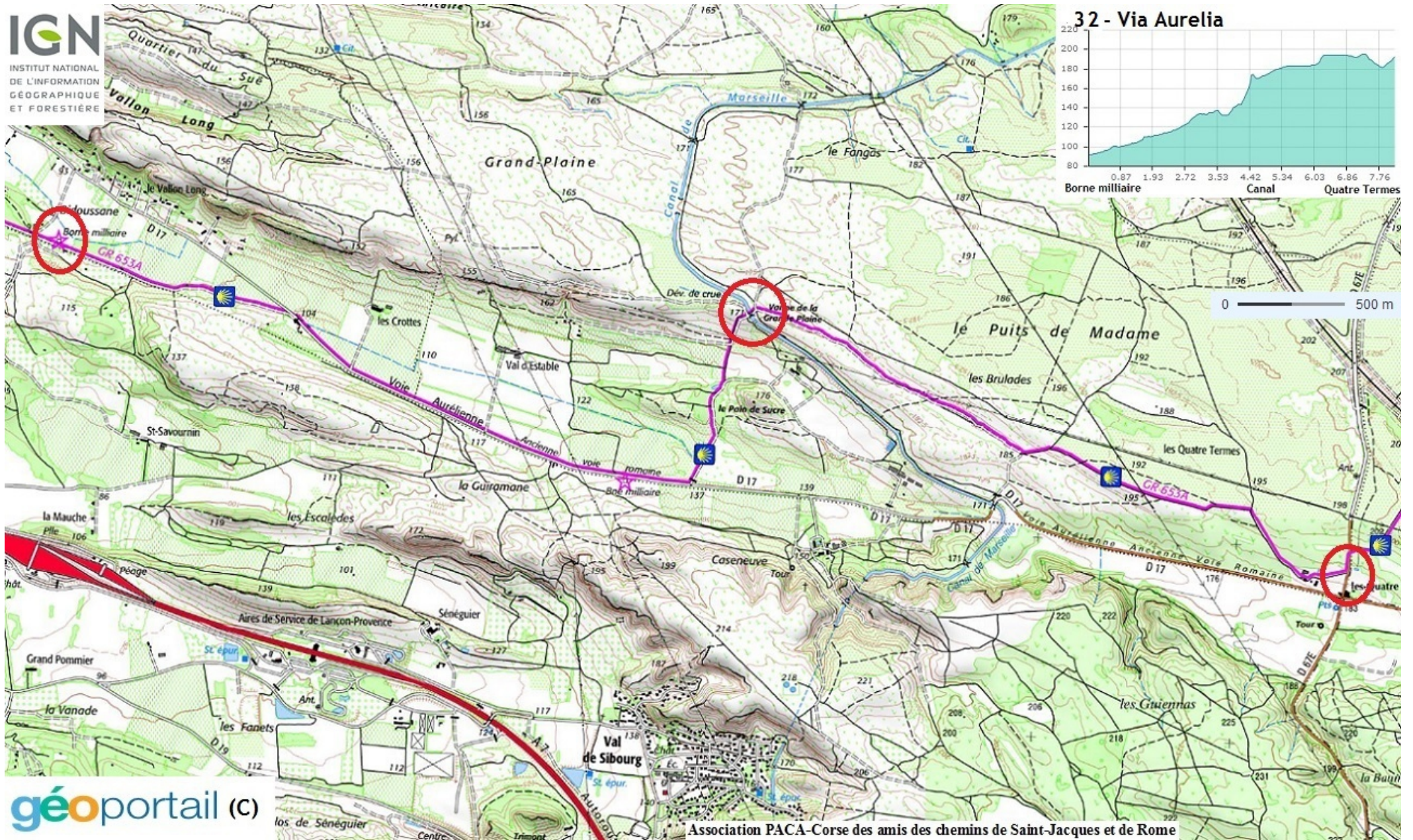
Le massif des Quatre Termes : avec un taux de boisement de 40 % (chêne vert, pin d'Alep), est, en raison des incendies, majoritairement couvert par des garrigues ou garrigues boisées. Essentiellement rural, ce massif fait l'objet d'une zone de protection spéciale et d'un arrêté de protection de biotope (aigle de Bonelli).

Le site de stockage de Manosque : a été mis en service en 1969 et se situe au cœur du parc naturel du Luberon. Il est actuellement le premier site européen de stockages d'hydrocarbures liquides par sa taille. Il est relié par cinq conduites construites entre 1969 et 2005, à trois raffineries et au port de Lavéra. Il stocke pétrole brut, gazole, essence, carburéacteur et naphta. La capacité de stockage est de 9,2 millions de m³, la plus importante de France, soit trois semaines de consommation.

Le site est situé sous un gisement de sel situé entre 500 et 1000m de profondeur. Les cavités sont créées par lessivage à l'eau douce. Ici l'eau est captée dans le canal EDF longeant la Durance. La saumure issue du lessivage est évacuée par pipelines vers les étangs d'Engrenier et de Lavalduc (à l'est de Fos sur Mer).

Le principe de stockage en cavité est la compensation hydraulique, c'est à dire qu'une cavité doit toujours être pleine pour être exploitée et assurer sa stabilité. Ainsi lorsque des produits pétroliers sont stockés la saumure est évacuée, et inversement de la saumure doit être injectée lorsque des produits pétroliers sont déstockés.

Hébergement : Office de tourisme de Pelissanne, Tél. 04 90 55 15 55, site : <http://www.ot-massifdescostes.com>



32 – Des Quatre Termes au canal de Marseille : 4 km ; du canal de Marseille à la borne milliaire : 4,5 km

Total: 8,5 km

Descriptif vers St Jacques :

Traverser la D 67 E et, juste au Nord de la ferme des **Quatre Termes** (Les termes étaient, à l'époque romaine, des limites cadastrales), prendre le chemin à droite, tout d'abord ouest jusqu'à des bâtiments, puis nord-ouest vers les lignes haute tension ; 100 m avant celles-ci, prendre le chemin de gauche, parallèle aux lignes, puis croiser une autre ligne haute tension tout en continuant tout droit. Au croisement des trois pins, prendre à droite la piste DFCI QT 100 et la suivre sur 1 km jusqu'à la vanne de la Grande Plaine. Aux deux pins, prendre à gauche sur le pont qui enjambe le **canal de Marseille**.

Descendre tout droit sur 1 km jusqu'à la D 17 et suivre celle-ci à droite, (borne miliaire sur le talus à gauche de la route, 400m après), vers l'ouest sur 1,5 km, (prudence ! Circulation rapide). A la hauteur d'une maison sur la gauche, quitter la D 17 et suivre, à gauche, la Via Aurelia sur 1,2 km jusqu'à une **borne milliaire**.

Patrimoine :

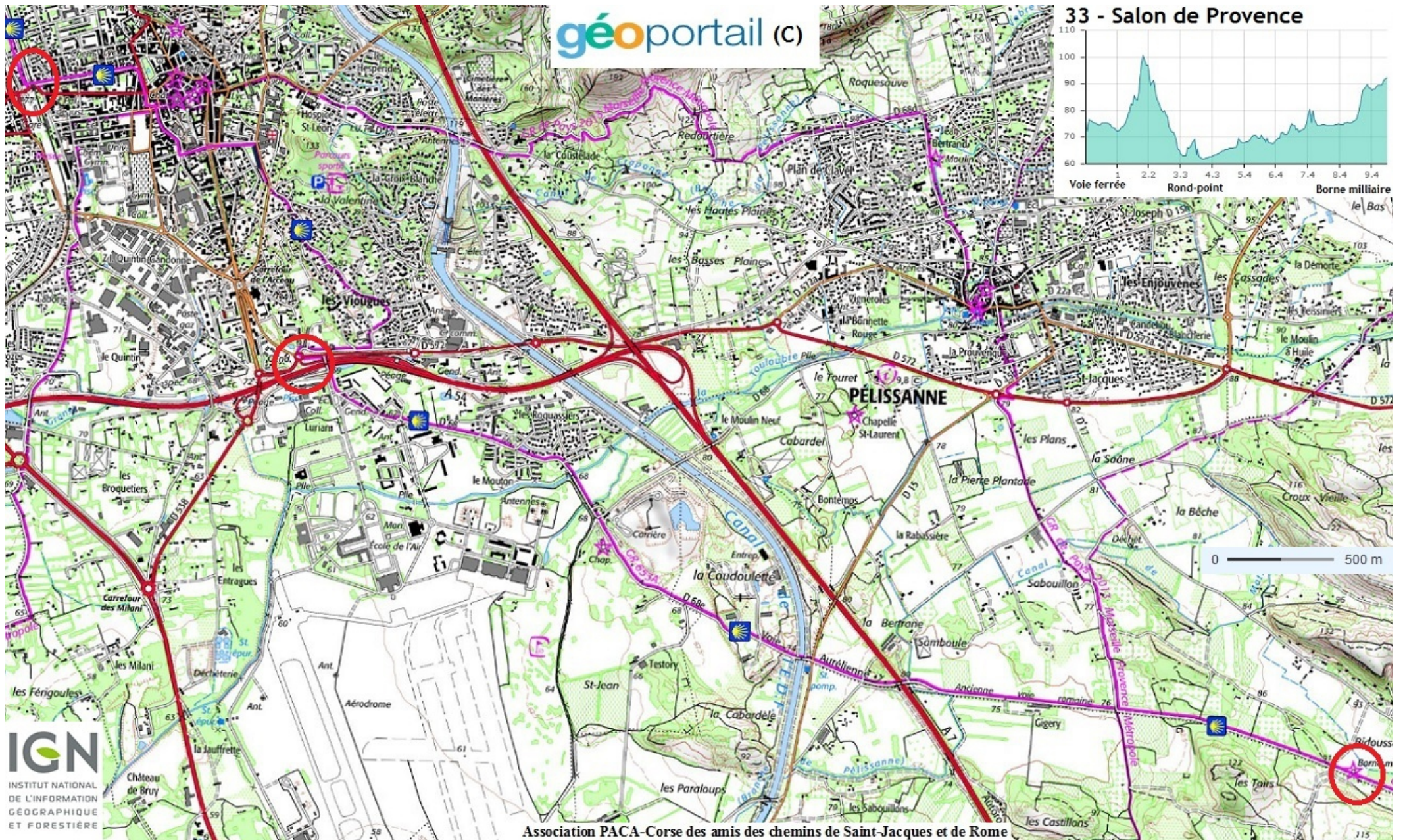
Les voies romaines étaient jalonnées de bornes milliaires. Rappelons que le mille était égal à mille pas, que le pas comptait double soit 148,1cm et correspondait à 5 pieds de 29,6 cm. Implantées sur l'ensemble du parcours, tous les 1481m, elles avaient des dimensions imposantes et pouvaient peser jusqu'à 2 tonnes. Elles portaient des inscriptions, la plupart du temps gravées en creux sur la borne elle-même, ou parfois à l'intérieur d'un cartouche rapporté. Le texte comportait un certain nombre de renseignements pour le voyageur ; le nom de l'Empereur à l'origine de la campagne de construction ou de réfection, les honneurs rendus à ce dernier en énumérant les différents titres ou distinctions, la distance parcourue.

En Provence, de nombreuses villes sont concernées par le tracé de la Via Aurelia : Roquebrune-Cap-Martin, la Turbie, Cimiez, Antibes, Fréjus, le Muy, Brignoles, Tourves, Saint-Maximin-La-Sainte-Baume, Aix-en-Provence, Eguilles, Salon-de-Provence, Mouriès, le Paradou.....Elle rencontrait la « Via Domitia » à la chapelle Saint-Gabriel, près de Fontvieille et d'Arles.

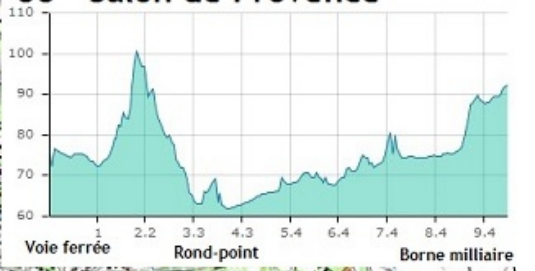
Le canal de Marseille est la principale source d'approvisionnement en eau potable de la ville de Marseille. D'une longueur de 80 km pour sa partie principale (160 km avec les dérivations dans la ville), il dessert l'intégralité des quartiers marseillais. Il a été construit au milieu du XIXe siècle en une quinzaine d'années sous la direction de l'ingénieur Franz Mayor de Montricher, amenant les eaux de la Durance dans la ville depuis le 8 juillet 1849. Il représente une réalisation marquante de l'ingénierie du XIXe s. en cumulant de très nombreuses infrastructures, ponts, tunnels, réservoirs, etc.

Jusqu'en 1970, il fut la source quasi unique d'alimentation de la ville de Marseille et en fournit encore les deux tiers de nos jours.

Hébergement : Office de tourisme de Pelissanne, Tél. 04 90 55 15 55, site : <http://www.ot-massifdescostes.com>



33 - Salon de Provence



IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

33 – De la borne milliaire au rond-point de l'Avion : 6,5 km ; du rond-point de l'Avion à la voie ferrée : 3,5 km Total: 10 km

Descriptif vers St Jacques :

De la **borne milliaire** poursuivre sur la Via Aurelia (piste), après 1,2 km, croisement avec le GR 2013, à ce carrefour la piste devient goudronnée. Toujours sur la voie Aurélienne, passer au dessus de l'autoroute A 7, croiser la D 15 et traverser le canal de l'EDF. Suivre en face la Via Aurelia (D 68e) qui longe une carrière à gauche. Après celle-ci, continuer tout droit sur la D 68 (chemin de Saint Jean) qui passe au Nord de l'École de l'Air et entre dans Salon-de-Provence en passant au-dessus de l'autoroute A 54. Traverser l'avenue du 18 Juin, la suivre à gauche jusqu'au **rond-point de l'Avion**.

Prendre à droite l'allée René Corte, parallèle à l'A 54, sur 600 m, puis prendre à gauche le chemin des Viougues puis la Montée des Escaliers jusqu'à l'avenue Léon Blum puis la rue Jannicot que l'on prend à gauche ; arriver place Gambetta puis prendre en face la rue Raynaud d'Ursule jusqu'à la place de la Ferrage. Prendre ensuite à droite le boulevard Jean Jaurès (au bout duquel on croise le GR 2013), le cours Camille Pelletan jusqu'à la place Eugène Pelletan. Prendre à gauche sur quelque mètres le cours Carnot puis à droite le boulevard Nostradamus jusqu'au boulevard Georges Clemenceau qu'on prend à gauche. Au « stop », traverser pour prendre en face le passage piétons sous **la voie ferrée**.

Patrimoine :

L'École de l'Air est installée à Salon-de-Provence depuis 1946 ; elle forme les élèves officiers de l'armée de l'Air. La base aérienne est aussi le siège des équipes de présentation de l'armée de l'Air (patrouille de France et équipe de voltige) qui représentent l'Armée de l'Air lors de meetings aériens.

Salon-de-Provence : Nostradamus, astrologue et visionnaire, y vécut au XVIe siècle. La ville est dominée par le château de l'Emperi, construit à partir du IXe siècle, où vécurent ou passèrent des personnages célèbres tels que Frédéric Barberousse, Charles IX, Henri de Navarre, futur Henri IV. Il est maintenant le siège du Musée de l'Armée (période napoléonienne) et reçoit chaque année un festival international de musique.

Autres monuments importants : Collégiale Saint Laurent, reconstruite à la fin du XVe siècle et qui renferme le tombeau de Nostradamus. Église Saint-Michel (XIIIe s.) et ses deux clochers. Porte du Bourg-Neuf (XIIe s.) et sa statue de la Vierge Noire. Fontaine moussue. Porte de l'Horloge et son campanile de la fin du XVIIe siècle.

Sont nés à Salon-de-Provence ; Adam de Craponne, concepteur au XVIe siècle du canal de Craponne qui irrigue et fertilise une grande partie de la plaine de la Crau, La Pérouse, marin et explorateur.

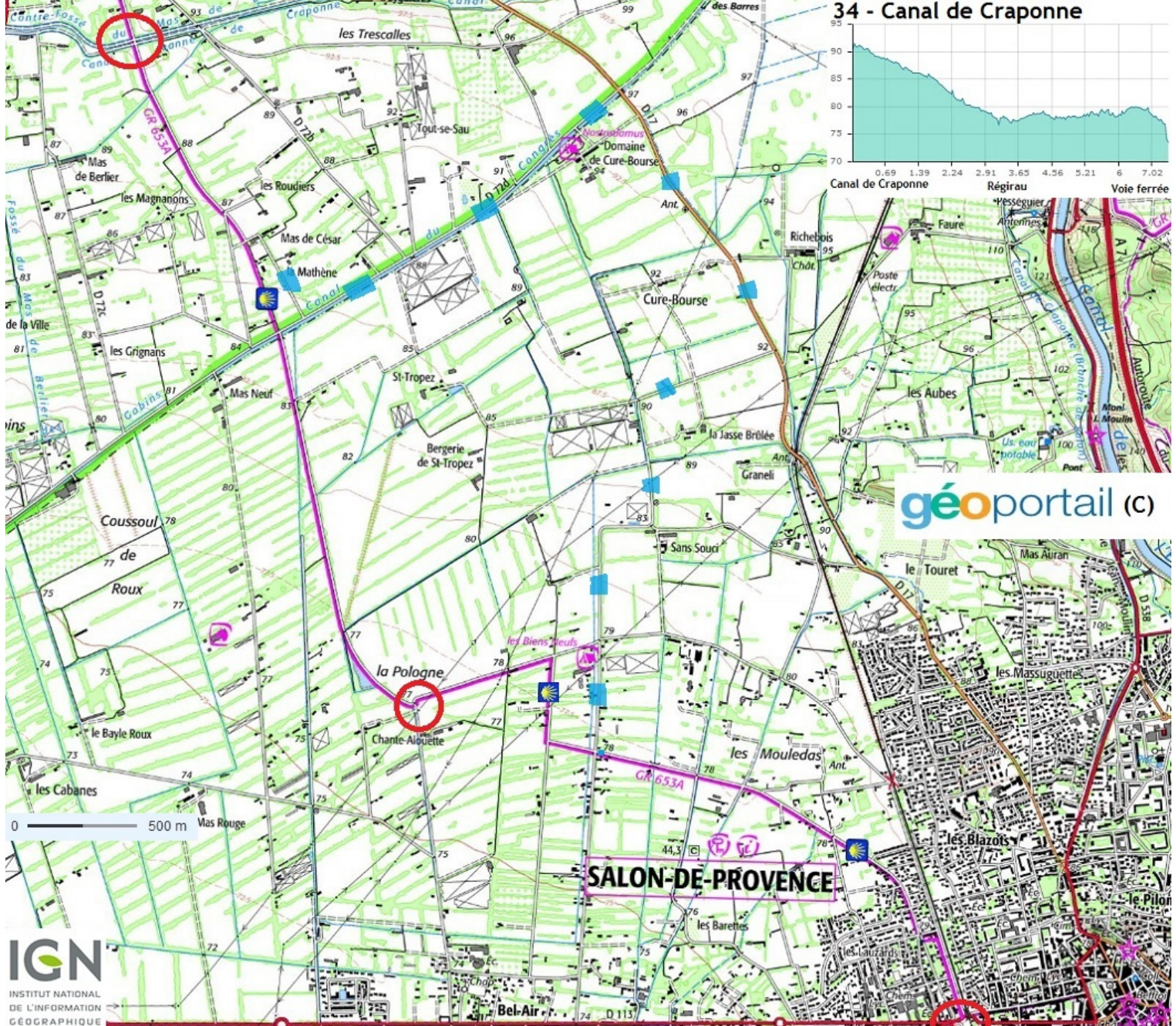
Hébergement :

Salon-de-Provence: office du tourisme, site: <http://www.visitsalondeprovence.com/> , tél.: 04 90 56 27 60

Père Benoît Delabre, église Saint Laurent, tél. : 04 90 56 26 15

Amis de Saint-Jacques en Alpilles, tél. : 04 90 56 40 65

34 - Canal de Craponne



géoportail (c)

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

SALON-DE-PROVENCE

34 – De la voie ferrée au chemin du Regirau : 4 km ; du chemin du Regirau au canal Jeanne de Craponne : 3,5 km Total: 7,5 km

Descriptif vers St Jacques :

Passer sous **la voie ferrée** puis, après les escaliers, à droite sur 100 m, le boulevard Denfert-Rochereau. Ensuite, prendre à gauche la rue Henri Cros, puis à droite le chemin des Korrigans puis le chemin des Batignolles qu'on suit alors sur 2 km jusqu'au chemin de la grande Carraire. Traverser le chemin de la grande Carraire, continuer tout droit sur 250 m, puis prendre à droite le chemin de la petite Carraire. Au « stop », tourner à gauche à angle droit et prendre le chemin de Chante Alouette ; 700 m après, virage à gauche : prendre tout de suite à droite le **chemin du Regirau**.

Le suivre sur 2 km et traverser le canal du Congrès puis la D 72 d et prendre en face le chemin de terre (chemin de Mathène, parfois embroussaillé), puis continuer tout droit sur 1,5 km jusqu'à traverser le **canal Jeanne de Craponne**.

NB : des travaux empêchent le franchissement d'un canal, s'ils ne sont pas achevés nous vous conseillons d'emprunter le parcours surligné en bleu. Renseignez-vous.

Patrimoine :

Le canal de Craponne : canal situé dans le département des Bouches-du-Rhône, relie la Durance au Rhône. L'objet initial du canal était d'amener de l'eau à Salon-de-Provence et à la plaine de la Crau. Il a été ensuite prolongé pour aller jusqu'à Arles. Un embranchement le fait communiquer avec l'étang de Berre en formant une île au-dessous de Salon-de-Provence. Il doit son nom à l'ingénieur Adam de Craponne qui l'a conçu et a commencé sa réalisation.

Adam de Craponne commence les travaux en 1554. Le canal part de la basse Durance, près de la Roque-d'Anthéron, suit la vallée du côté sud pour franchir le « pertuis de Lamanon ». L'eau du canal alimente les fontaines de Salon-de-Provence et fournit l'eau nécessaire à l'irrigation des sols arides de la Crau, au sud des Alpilles, avant d'atteindre l'étang de Berre en suivant un parcours très sinueux.

Le canal connaît un tel succès qu'il devient rapidement essentiel à l'économie locale, ce qui oblige Craponne à l'agrandir à plusieurs reprises.

Histoire :

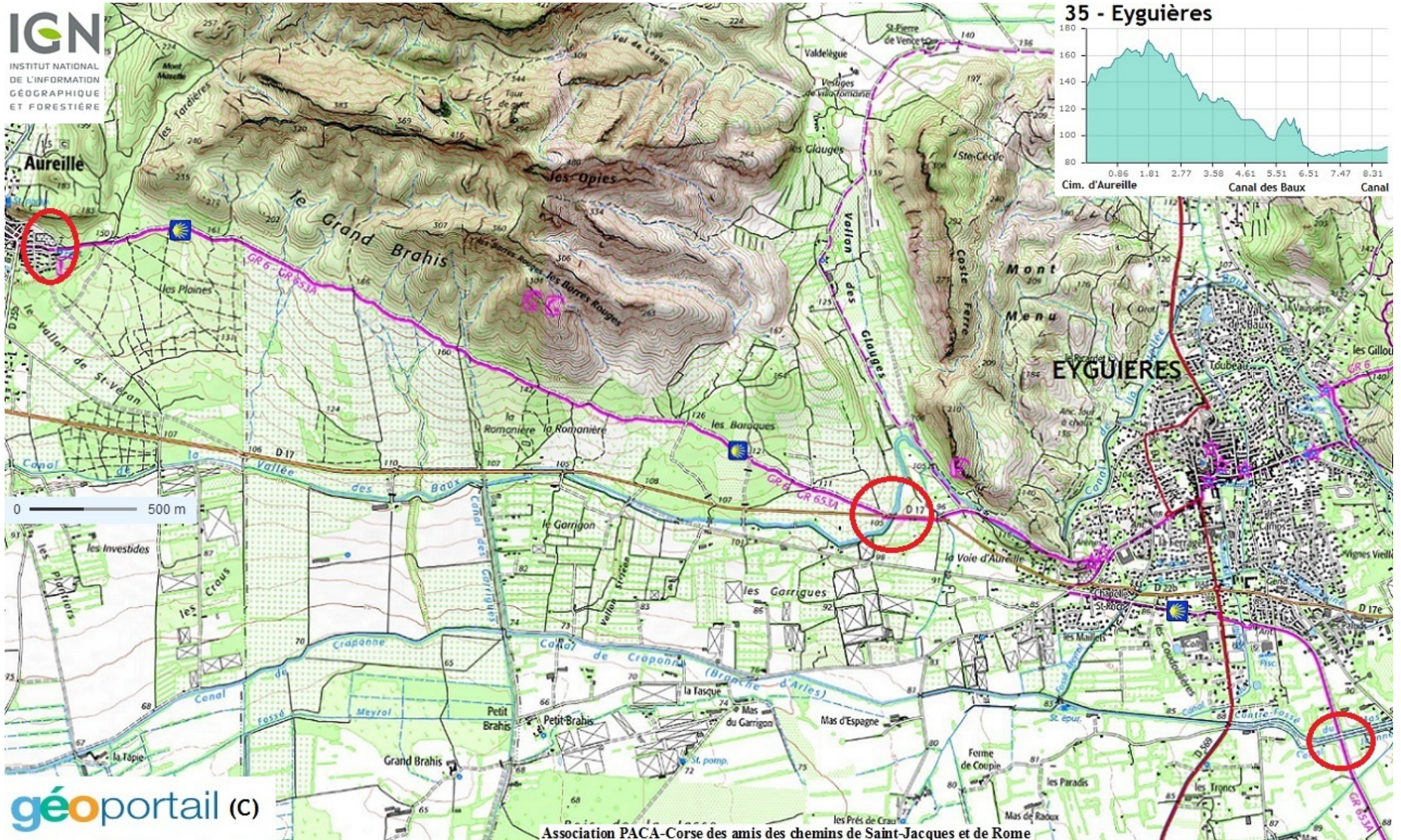
L'arrêt « Canal de Craponne » est l'un des plus grands arrêts de la Cour de Cassation française, en droit civil, qui consacre le rejet de la théorie de l'imprévision en droit contractuel. C'est devenu un arrêt emblématique de la force obligatoire du contrat.

Depuis le XVI^e siècle, le propriétaire d'un canal d'irrigation percevait la redevance de 3 sous pour l'entretien et la fourniture d'eau à la plaine voisine. À cause de la dépréciation monétaire de trois siècles, cette redevance était devenue complètement dérisoire et inadaptée ; elle ne couvrait même plus les frais d'entretien du canal. Le propriétaire décide de saisir les tribunaux afin de faire revaloriser la redevance prévue aux conventions de 1560 et 1567.

Le propriétaire saisit la Cour d'Appel d'Aix qui rend son arrêt le 31 décembre 1873. Un pourvoi est formé par le bénéficiaire du contrat, la Cour de Cassation rend son arrêt de principe le 6 mars 1876 :

Peut-on porter atteinte à la force obligatoire du contrat lorsque les circonstances économiques ont changé de telle sorte qu'il n'y a plus d'équilibre contractuel ? La Cour de cassation rejette l'idée de révision du contrat par le juge, même en cas de changement profond des circonstances affectant l'équité du contrat. Puisque « les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites » (article 1134 du code civil), il n'y a pas lieu d'autoriser le juge à se placer au-dessus de la loi voulue par les parties. Tant que les conditions essentielles du contrat sont réunies, il n'y a pas lieu de réviser le contrat.

35 - Eyguières



35 – Du canal J. de Craponne au canal de la vallée des Baux : 3,5 km ; du canal de la vallée des Baux au cimetière d'Aureille : 5,5 km Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Traverser le **canal Jeanne de Craponne** puis continuer tout droit par le chemin des Magnanons jusqu'à contourner par la droite le stade d'Eyguières. Au bout du stade quitter le chemin par la gauche, et rejoindre la D 569 que l'on traverse par un passage piétons ; la suivre à droite sur 10 m et prendre à gauche la rue Paulin Mathieu sur 800 m. Parvenu au chemin des Garrigues prendre à droite vers la D 17 puis l'avenue Saint Vérédème. Après 300 m, prendre à gauche le chemin du col de Melet, 800 m plus loin, après avoir franchi un canal, le GR 6 arrive de la droite. Suivre ce chemin (GR6 et GR 653A) qui rejoint la D 17. Suivre celle-ci à droite sur 250 m (prudence, circulation intense) et atteindre **le canal de la vallée des Baux**.

Aussitôt après avoir traversé le canal des Garrigues, prendre à droite le chemin qui longe le versant sud des Alpilles. Voir au nord la tour des Opies, point culminant des Alpilles. Suivre le chemin (5 km) jusqu'à l'entrée d'Aureille. Passer devant un calvaire en arrivant au village puis atteindre **le cimetière d'Aureille**.

Patrimoine :

Eyguières : Portes féodales et remparts, église Notre-Dame de Grâces (XVIIIe siècle)

Histoire :

Eyguières : Le territoire d'Eyguières est habité depuis la Préhistoire, comme en témoigne la grotte du Défens au lieu-dit le Resquiadou, où la présence humaine est attestée au Néolithique.

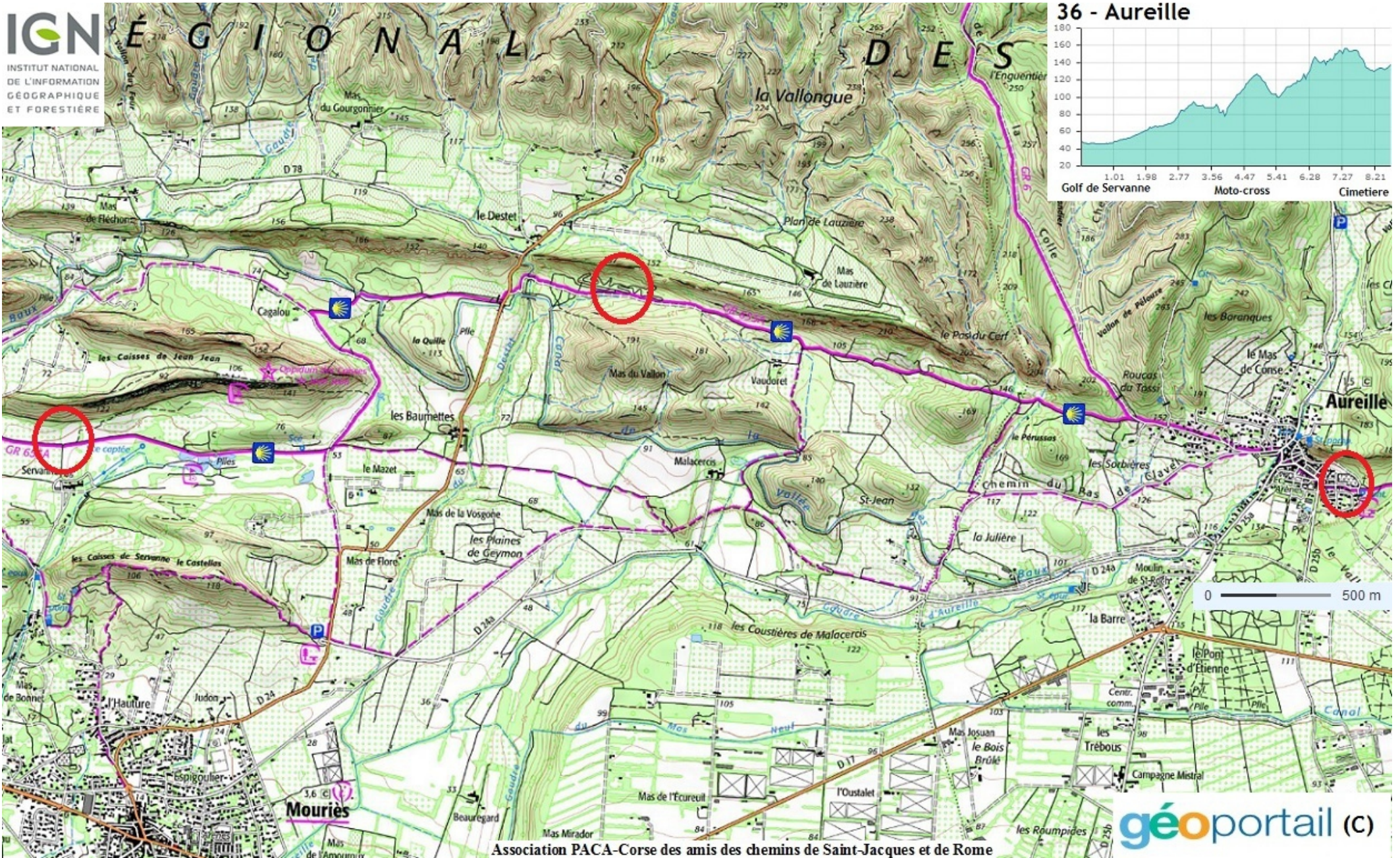
Au cours du XIIe siècle, Géril, seigneur d'Eyguières, prit le parti de la Maison des Baux contre le comte de Provence. Au cours des guerres baussenques, il fut dépossédé de son fief. Les portes féodales et le rempart témoignent de ce conflit et de ceux qui suivirent, en particulier au XIVe siècle. Jaume d'Eyguières se fit remarquer tout d'abord pour avoir participé, le 24 juillet 1384 au pillage de Roquemartine et de son château, puis pour avoir ouvert ses portes aux Tuchins, paysans pauvres poussés par la famine hors du Languedoc. Cet accueil fut mal vu par ses pairs et il eut la tête tranchée, en place d'Arles, le 7 septembre 1385. L'histoire d'Eyguières est aussi marquée par de violentes confrontations entre catholiques et protestants, durant les guerres de religion. Guillaume de Sade mena une lutte sans merci contre les religionnaires. Ses exactions furent telles que le parlement de Grenoble le condamna à mort. Il fut sauvé par la promulgation de l'édit de Nantes. La famille de Sade a marqué de son empreinte l'histoire du village durant quatorze générations.

C'est en 1789, au moment de la rédaction des cahiers de doléances, fin mars, qu'une vague insurrectionnelle secoue la Provence. Une émeute se produit à Eyguières le 9 avril, avec un peu de retard sur le mouvement général.

Lors du renouveau du Félibrige, Il fut décidé que lors de la messe de minuit, à Noël, aurait lieu la cérémonie du pastrage. Avec celle des Baux-de-Provence, cette offrande des bergers à la crèche est la seule qui se déroule dans les Alpilles.

Hébergement :

Eyguières : Office du tourisme, site : <http://www.tourisme-eyguieres.com/>, tél. : tél. 04 90 59 82 44, courriel : ot.eyguieres@visitprovence.com



36 - Aureille

Golf de Servanne Moto-cross Cimetiere

36 – Du cimetière d'Aureille au circuit de moto-cross: 4,5 km ; du circuit de moto-cross au golf de Servanne : 4,5 km Total: 9 km

Descriptif vers St Jacques :

Longer le **cimetière d'Aureille** par le chemin de St Pierre, puis l'avenue Mistral, à droite. Face au bar Solter, prendre la rue de la Fontaine à droite. A la place du Lavoir, prendre à gauche la D 25a, puis, à droite, le chemin des Estendedous puis, à droite, le chemin de Saint Jean vers l'ouest le long d'une barre rocheuse. 750 m plus loin, quitter alors le GR 6 qui monte à droite, au nord-ouest. Suivre, toujours tout droit, le GR 653 A vers l'ouest pour longer, 3 km plus loin, un **circuit de moto-cross**.

Arriver sur la D 24, emprunter celle-ci sur 50 m à gauche (sud), puis la quitter pour une piste à droite qui se dirige vers la ferme de Cagalou. 100 m avant, tourner à gauche (sud-est) pour contourner à l'est les Caisses de Jean-Jean sur 1 km et, à un carrefour, prendre à droite (ouest) et passer, au bout d'1,5 km à la hauteur des installations **du golf de Servanne**.

Patrimoine : Mouriès : village provençal à 2,5 km au sud du chemin dont l'activité est centrée sur l'oléiculture (1ère commune oléicole de France) et la viticulture. Oppidum des Caisses de Jean-Jean (VIe siècle av. J.-C.) Église St-Jacques le Majeur (XVIIIe siècle)

Histoire : Mouriès : Dans les siècles qui précèdent l'arrivée des Romains, le territoire de Mouriès, comme l'ensemble des Alpilles, est peuplé de Ligures, de Celtes et de Celto-Ligures.

Lors des VIIe - VIe siècles av. J.-C., la population, jusqu'alors essentiellement nomade, se sédentarise et se met à construire en dur. Le castrum se structure à la manière d'un village avec ses rues et ses maisons adossées. Le processus d'installation permanente est à mettre en parallèle avec l'intensification des échanges économiques avec les commerçants méditerranéens. En échange de produits de luxe, les habitants des Alpilles produisent des céréales et passent d'un état d'autarcie à une véritable économie d'échange. Au cours des siècles suivants, la population du massif diminue de façon conséquente : le comptoir grec d'Arles attire de nombreux habitants venus de toute la région. Mais dès la fin des IIe - Ier siècles av. J.-C., l'oppidum des Caisses de Jean-Jean retrouve ses habitants qui le colonisent à nouveau.

La Table de Peutinger, appelée aussi « carte des étapes de Castorius », copie du XIIIe siècle d'une ancienne carte romaine où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain fait référence à un lieu qu'elle dénomme Tericias. Ces indications localisent Tericiae sur le territoire de la commune de Mouriès, un peu à l'ouest du village.

C'est un dénommé Villevieille, antiquaire à Montpellier qui, le premier, a proposé de voir en Tericiae l'antique Mouriès. L'historien-préfet, Christophe de Villeneuve-Bargemon (1824), localise la ville sur la propriété de Jean-Jean. Depuis 1895 et les études de L. Rochetin, il semble établi qu'il faille voir Tericiae en contrebas de l'oppidum. Selon Fernand Benoît, une fois la paix romaine installée en Basse-Provence, la population de l'oppidum serait descendue dans la plaine qu'elle aurait colonisée, donnant naissance à la ville de Tericiae, d'une superficie totale de 14 hectares. Benoît propose même un site précis, entre les Caisses, le Castellas, le Mazet et le hameau des Baumettes.

Hébergement :

Aureille: office du tourisme, site:<http://www.tourisme-eyguieres.com/>, tél. : 04 90 59 82 44, courriel : ot.eyguieres@visitprovence.com

Mouriès : Office du tourisme, site : <http://tourisme.mouries.fr/>, tél. : 04.90.47.56.58, courriel : office.mouries@wanadoo.fr



37 – Du golf de Servanne à la gaudre des Barres: 3,5 km ; de la gaudre des Barres au château d'Escanin : 5 km Total: 8,5 km

Descriptif vers St Jacques :

Longer le **golf de Servanne** jusqu'à atteindre la route goudronnée rejoignant Mouriès au sud. Prendre cette route à droite sur 300 m puis, à une bifurcation, prendre la route à gauche. 600 m après, prendre un chemin à gauche (panneau « Fontvieille par Maussane : 2h »). Passer devant un verger ; à un oratoire prendre le chemin qui continue tout droit (le plus au nord), passer devant une oliveraie, à distance du mas du Boutonnet et arriver à la D 5. La prendre sur 200 m et la quitter pour continuer tout droit pendant 800 m ; juste après avoir passé le chemin d'entrée du lieu-dit « le Péage » atteindre un petit pont sur le **gaudre des Barres**.

Juste après le pont, virer vers le nord puis, 300 m après, à une bifurcation, prendre à gauche, la piste passant par un hameau de 3 maisons dont le « mas Bernadette » (panneau « *chemin de Compostelle* », *table et chaises à la disposition des pèlerins*) et arriver, 1,5 km après, à la D 5 vers le château Monblan et Maussane.

A l'entrée de Maussane, continuer tout droit par l'avenue des Alpilles vers le mas de l'Escarène ; passer devant l'ancienne gare, continuer en face sur le chemin du Batignole (gravillonneux), puis tout droit encore sur chemin de terre. Au croisement des chemins, prendre la route au milieu longeant la façade nord du mas des Cigales. Le chemin débouche sur la D 78d, à hauteur d'un oratoire ; la suivre au nord-ouest et, tout de suite après, prendre à gauche le petit chemin vers le **château d'Escanin**.

Patrimoine : Le massif des Alpilles est un massif montagneux présentant un paysage original de roches blanches calcaires, il s'étend d'est en ouest entre les communes de Tarascon et Orgon sur une superficie de 50 000 ha et compte 43 000 habitants. Depuis le 13 juillet 2006, les collectivités locales sont associées au sein d'un « parc naturel régional des Alpilles »

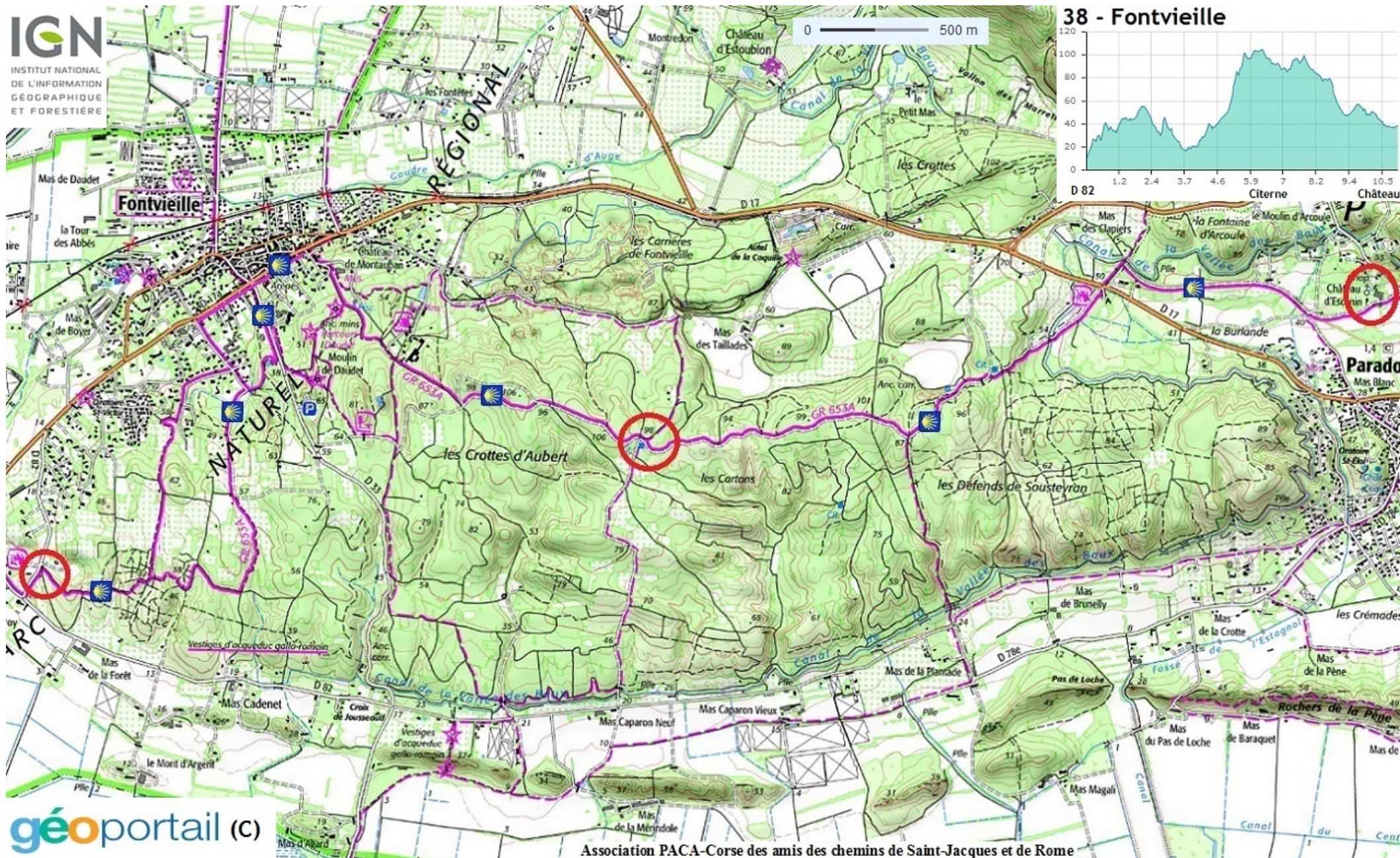
La partie principale du massif, dénommée l'Alpille (aupiho, « petite Alpe »), s'étire depuis la chapelle Saint-Gabriel de Tarascon jusqu'à la route reliant Aureille à Eygalières. Les Opies, à l'est de l'Alpille, comprennent un ensemble de trois parties rocheuses : les crêtes des Opies, le mont Menu et le Défends (communes d'Eyguières, Lamanon et Aureille). Les Collines, (ou rochers de la Pène) sont un chaînon étroit s'étirant au sud du massif dont elles sont séparées par la D 17. Les Costières, situées sur la commune de Saint-Martin-de-Crau, sont un plateau qui marque la limite sud du massif. Celui-ci gagne de l'altitude à mesure qu'il progresse vers le nord et s'incline de façon abrupte sur le marais des Baux, au Sud des rochers de la Pène. Les Chaînons, sont un ensemble de sommets de faible altitude (50 m) entre Aureille et Montmajour caractérisés par les ensembles de vallons qu'ils abritent. Les Caisses de Jean-Jean sont peut-être le plus connu de ces chaînon.

Le massif des Alpilles est également caractérisé par la présence de plusieurs plaines : Les marais des Baux, entre les Costières et les rochers de la Pène, aux pourtours peuplés dès la Préhistoire, présente une surface plane asséchée au cours du XIXe siècle. La plaine de Fontvieille, située au Nord et au Nord-Ouest de cette commune, doit son existence à la cohabitation du massif avec les alluvions du Rhône. Il s'agit aujourd'hui d'une grande zone de la forme d'un triangle vouée à la culture de la vigne et de l'olivier. La plaine de Roquemartine, à l'opposé, se situe au nord d'Eyguières et présente un relief sévère aux pentes herbeuses servant de pâture aux moutons. Les Plaines sont un immense plateau opérant la jonction entre la plaine de Roquemartine et Notre-Dame de Beauregard (commune d'Orgon). Ce plateau est couvert d'une forêt de chênes verts touffue. La plaine de Saint-Rémy-de-Provence marque la limite nord du massif. Abritant le site antique de Glanum, cette plaine est fertile. Le peintre Vincent van Gogh en a immortalisé le paysage lors de son séjour à l'asile Saint-Paul de Mausole. La plaine d'Eygalières compte de grandes étendues d'oliveraies et tend à s'urbaniser davantage que le reste du massif. La plaine des Baux, au pied du village des Baux, est vouée, comme la plaine de Fontvieille, à la culture de la vigne et de l'olivier.

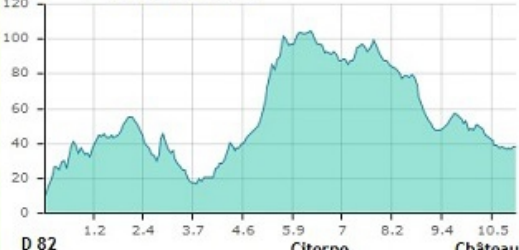
De par son relief, le massif des Alpilles et parcouru de nombreux ruisseaux que l'on nomme des « gaudres ». Un gaudre (du provençal *gaudre* : « petit ruisseau ») désigne un cours d'eau souvent à sec en été et à faible débit le reste de l'année. Ajoutés au cours naturel de ces gaudres, plusieurs roubines et canaux ont été creusés pour drainer les quantités d'eau importantes que recèle le sol des communes du massif.

Hébergement : Maussane : Maison du tourisme, tél : 04 90 54 33 60, site : <http://www.maussane.com/>, courriel : tourisme@maussane.com

Camping municipal (ouvert du 15 mars au 15 octobre), tél : 04 90 54 33 60



38 - Fontvieille



38 – Du château d'Escanin à la citerne enfouie: 5 km ; de la citerne enfouie à la route D 82 : 6,5 km

Total: 11,5 km

Descriptif vers St Jacques :

Passer au sud du **château d'Escanin** et, arrivé au croisement de trois pistes, prendre celle du milieu vers les Baux de Provence. Au croisement suivant (poteau indicateur), prendre sud-ouest, croiser peu après la D 17 et continuer en face sur le chemin des Constemples ; passer au large de la maison « lou Capeou », puis au sud d'une ancienne carrière. Au croisement de pistes, monter au nord-ouest (piste AL 104 ; la piste A 84 est signalée plus loin) ; le chemin aboutit, 1,5 km plus loin, à **la citerne enfouie** des Crottes d'Aubert sur la gauche de la piste.

Continuer sur le A 84 ; à la première bifurcation, prendre à gauche jusqu'à un croisement de 5 pistes. Se diriger au nord-ouest en direction de l'institut médico-pédagogique de Fontvieille ; le longer et continuer tout droit jusqu'à une piste charretière qui passe devant le château de Montauban et débouche sur le cours Hyacynthe Bellon (D 17a). Suivre celui-ci à gauche jusqu'au croisement de l'avenue des Moulins (D 33) : jonction avec le GR 653 D qui arrive de la droite par la route Neuve. Les 2 GR feront désormais route commune jusqu'en Arles.

Prendre à gauche l'avenue des Moulins. Après le champ de foire, emprunter la contre-allée de gauche, passer devant l'office de tourisme. Au niveau d'un mini-golf, partir à droite pour rejoindre l'avenue des Moulins, la prendre à gauche. en face d'un terrain de jeux, traverser la route, franchir une barrière avec câble et pénétrer dans un terrain boisé où on passe successivement près d'une citerne et d'un ancien moulin qu'on contourne; puis continuer tout droit dans le bois (sud); à une bifurcation, descendre à droite, franchir un petit canal puis une barrière; passer devant la villa "Lou Roucas" puis tourner à gauche sur une route goudronnée le long d'un ruisseau. Après une montée, bifurquer à droite sur un chemin puis à gauche (à noter un menhir sur un tertre); le chemin traverse des oliveraies, passe devant les ruines d'un aqueduc romain, longe une carrière et, avant d'arriver à la **route D 82**, longe le terrain de ball-trap de la Calade.

Patrimoine :

Le site de Fontvieille (« vieille font » du XIIe s.) servit de carrière pour Arles dès l'époque romaine, des aqueducs alimentaient Arles. Au XIXe siècle de nombreux immeubles haussmanniens utilisèrent ces pierres.

De 1860 à 1891, Alphonse Daudet, ami de Mistral, séjourna régulièrement au château de Montauban où il écrivit « les lettres de mon Moulin ». Le moulin Saint-Pierre fut aménagé dans les années 1930 en sa mémoire et c'est lui qu'on appelle maintenant le moulin de Daudet.

Chapelle Saint Jean-du-Grès (XIe s.), ancienne église paroissiale médiévale située sur la Via Aurelia.

Tour de l'Abbé, érigée au début du XIVe siècle sur ordre de Pierre de Canillac, abbé de Montmajour ; chaque année a lieu une exposition des œuvres de Carl Liner, peintre suisse de l'époque contemporaine, amoureux de Fontvieille.

Église Saint Pierre-ès-Liens (XVIIe s.).

Hébergement :

Fontvieille : Office de tourisme de Fontvieille, site : <http://www.fontvieille-provence.com>, tél. : 04 90 54 67 49, courriel : contact@fontvieille-provence.com

Camping municipal les Pins : site : <http://www.fontvieille-provence.com/>, tél. : Tél 04 90 54 78 69, courriel : campingmunicipal.lespins@wanadoo.fr

39 - Arles



géoportail (c)



ARLES

39 – De la route D 82 au rond-point sur la D 570n : 5 km ; du rond-point sur la D 570n à la place Bornier : 3 km Total: 8 km

Descriptif vers St Jacques :

Traverser **la route D 82** et prendre le chemin passant dans le centre équestre et rejoignant la D 82. La suivre à droite jusqu'à sa jonction avec la D 17. Suivre celle-ci à gauche (prudence!) jusqu'à l'abbaye de Montmajour. Le GR contourne la colline par la droite (nord), longeant en surplomb la D 17. Emprunter ensuite la D 17 (prudence, trafic important) jusqu'au **rond-point sur la D 570n** (Germaine Tillon).

Variante hors GR : Avant d'arriver à l'abbaye et juste après une chapelle sur la gauche, un portail avec digicode. S'il est ouvert vous pouvez entrer et passer à gauche de la colline, les propriétaires laissent passer les pèlerins, s'il est fermé....continuer le GR !!

Continuer tout droit sur 300 m jusqu'au rond-point de la Résistance et prendre à gauche l'avenue Stalingrad ; la suivre jusqu'à la place Lamartine ; la contourner puis continuer par la rue de la Cavalerie, puis la rue Voltaire jusqu'aux arènes qu'on contourne à l'ouest (par la droite) pour arriver **place Henri de Bornier**, point de rencontre avec le GR 653, « la voie d'Arles ».

Pour rejoindre le centre d'Arles prendre à droite la rue de la Calade jusqu'à la cathédrale Saint Trophime.

Patrimoine : L'abbaye de Montmajour est un ensemble complexe comprenant : Une église primitive, où officia St Trophime, et dont il subsiste simplement une excavation naturelle. Un ermitage (Saint Pierre). Le monastère médiéval du XIIe s. comprenant l'abbaye Notre Dame à deux neufs, la chapelle Sainte Croix, le cloître. Une tour de guet construite au XIVe siècle. Le monastère Saint-Maur (XVIIe siècle)

Arles : C'est le « terme » du GR 653 A (Menton-Arles), et du GR 653 D (Montgenèvre-Arles) vers St Jacques de Compostelle. Ici commence le GR 653 (Voie d'Arles) qui vous conduira jusqu'au col du Somport, suivi du chemin aragonais et du chemin français qui vous mèneront jusqu'à Saint Jacques de Compostelle. Ville antique puisqu'on y trouve les vestiges des premières années de notre ère : les arènes et l'amphithéâtre pouvant contenir jusqu'à 25.000 spectateurs des combats de gladiateurs ? Ce lieu deviendra forteresse et centre d'habitation jusqu'au XIXe s. Classé monument historique par Mérimée en 1840, il est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981. On y donne maintenant des concerts, des pièces de théâtre et des courses de taureaux. Les Alyscamps, (« Champs Élysées »), ensemble chrétien dès le I^{er} siècle, qui vit le martyre de saint Genest en 303. Comprend une allée de sarcophages et la chapelle Saint Honorat. Ce lieu inspira Dante, et aussi Van Gogh et Gauguin. Les Thermes de Constantin (I^{er} siècle). Les cryptoportiques, soubassements de l'esplanade du forum. La cathédrale Saint Trophime, joyau de l'art roman du XI^e siècle, ses statues du « Jugement Dernier » et son magnifique cloître. La collégiale Notre-Dame de la Major, du XII^e siècle, vouée à Notre-Dame mais aussi à Saint Marc, Saint Roch et Saint Martin. L'église des Trinitaires, non visitable. Et enfin le magnifique musée de l'Arles antique qui vient de recevoir les derniers apports des recherches subaquatiques dans le Rhône, notamment un splendide buste de César.

Hébergement : Arles : Office de tourisme, site : <http://www.arlestourisme.com>, tél. : 04 90 18 41 20, courriel : ot-arles@visitprovence.com

Information pèlerins : 06 83 26 13 16 (s'y prendre à l'avance) ou Michel Gueroult, domicile : 04 90 96 45 87, bureau : 04 90 96 28 65

Auberge de jeunesse : 04 90 96 18 25

Prieuré Notre-Dame des Champs à 7 km au sud-ouest d'Arles (frère Bruno-Marie, frère hôtelier), domaine du Bouchaud près du GR en direction de Saint Gilles du Gard, tél. : 04 90 97 00 55



*ASSOCIATION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR-CORSE
DES AMIS DES CHEMINS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE ROME*

Guide du Chemin Menton-Arles

de Menton en Arles (vers St Jacques de Compostelle)

GRP boucle de la Sainte-Baume

la variante de la Sainte-Baume

Généralités : La variante de la Sainte-Baume emprunte une partie du GR de Pays « Boucle de la Sainte-Baume », à ce titre elle est balisée en rouge et jaune. Seul ce balisage est employé du carrefour des Blanquettes jusqu'à la rencontre avec le GR9 dans la Sainte-Baume. Au delà, les balisages GR et GRP cohabitent.

Les cartes présentées sont approximativement à l'échelle 1/25.000 ème, 4 cm sur la carte représentent donc environ 1 km sur le terrain.

Les cartes sont réalisées à partir du Géoportail, émanation de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Nous devons à la mission de service public de l'IGN le droit de reproduire gratuitement ces cartes, nous les en remercions.

Le GRP n'est pas encore complètement indiqué et tracé en rouge sur la carte, il est donc distingué par des pictogrammes représentant une coquille St-Jacques, les cercles rouges reprenant le découpage kilométrique placé en tête du texte.

En raison de l'utilisation de techniques différentes et de sommes parfois arrondies, il peut y avoir des écarts entre les distances indiquées sur le profil et celles notées dans le texte.

Balisage : Les chemins de Grande Randonnée de Pays (GRP) sont balisés sur le même principe que les GR, mais les couleurs utilisées sont le rouge et le jaune.

Mises à jour : Des mises à jour régulières sont effectuées sur les pages de ce guide. Les pages sont; soit totalement refondues, soit annotées par des « notes-bulles » jaunes. Il vous suffit de placer le curseur de votre souris sur la bulle pour prendre connaissance de l'information.

Hébergements : Ne sont indiquées dans ce guide que les coordonnées des offices de tourisme et des gîtes pèlerins, religieux ou autres, la liste complète des hébergements est bien trop longue pour figurer ici. Vous pouvez la consulter et l'imprimer dans l'onglet « hébergement » de notre site internet : www.compostelle-paca-corse

Lecture : le document est un PDF, il est possible d'agrandir la page en utilisant les signes + et – se trouvant sur le bandeau supérieur. Attention, un trop fort grossissement affectera la netteté de la carte.

Si vous souhaitez naviguer en direct sur les cartes de l'IGN, connectez vous à : <http://www.geoportail.gouv.fr> puis, cliquez en haut à gauche sur le carré bleu « cartes » puis sur « cartes IGN classiques ».

Impression : Pour imprimer les pages du guide cliquez sur le figuratif imprimante à gauche dans le bandeau supérieur. Dans la partie « pages à imprimer » sélectionnez « tout » si vous souhaitez imprimer la totalité de ce document; ou bien « pages » en indiquant dans la fenêtre correspondante les pages que vous voulez imprimer séparées par une virgule (4,6,9....) puis cliquez sur « imprimer » en bas à droite.

Les pages s'impriment au format 21 X 29,7 paysage, si vous souhaitez changer de format cliquez sur le logo de l'imprimante, puis sur « mise en page » en bas à gauche, il vous suffit ensuite de choisir l'orientation portrait ou paysage et la taille souhaitée dans le menu déroulant correspondant.

En cas de difficulté, vous pouvez faire appel à une boutique de photocopie et d'impression numérique qui vous réalisera un document « sur mesure » à partir de notre site.

Variante de la Sainte-Baume

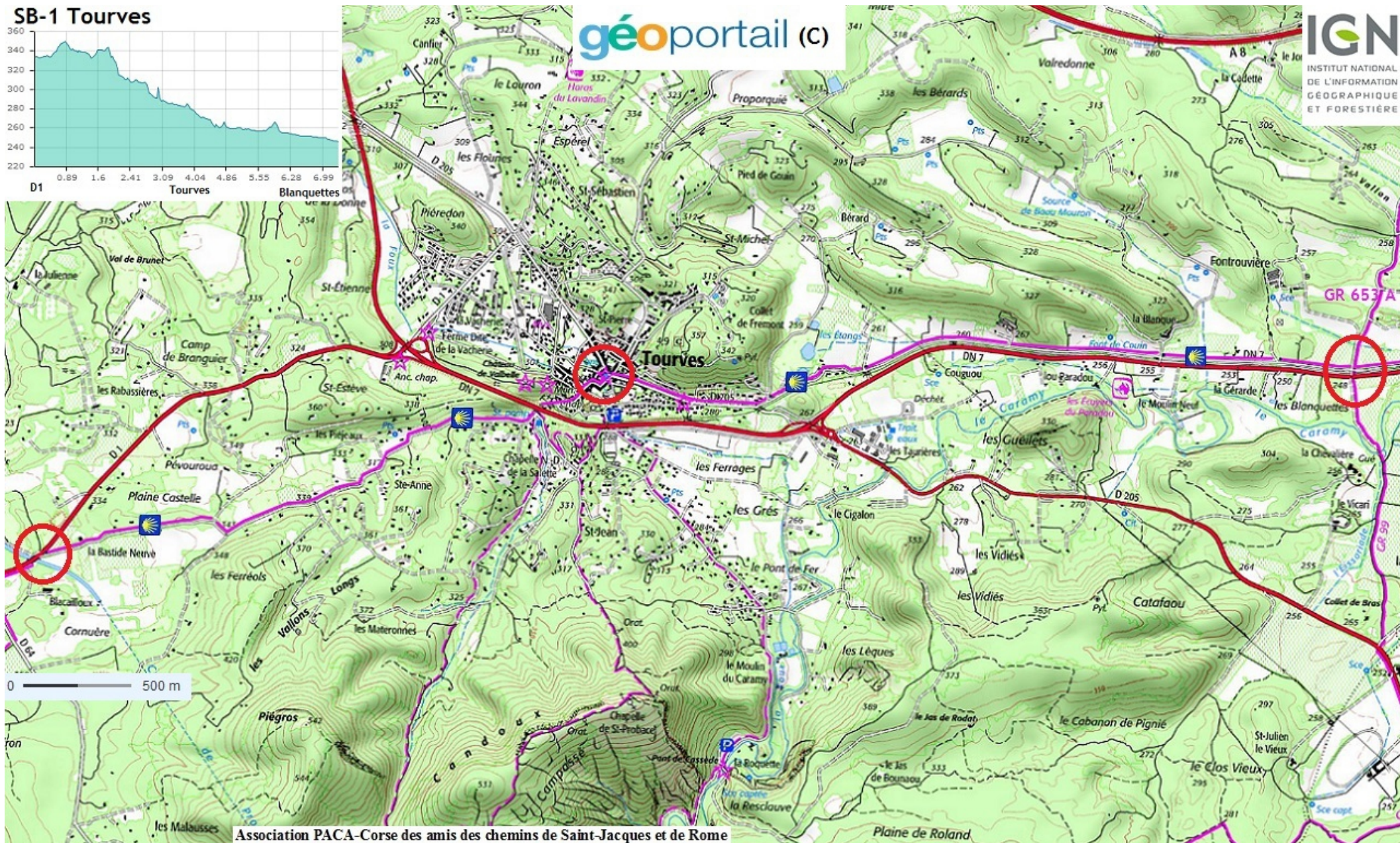


SB-1 Tourves



géoportail (c)

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE



Association PACA-Corse des amis des chemins de Saint-Jacques et de Rome

SB-1 : du carrefour des Blanquettes (GR 653 A) à Tourves : 4 km ; de Tourves à la départementale 1 (D1) : 4 km Total: 8 km

Descriptif vers Saint-Jacques : GRP de la Sainte-Baume, balisage rouge et jaune.

Au **carrefour des Blanquettes**, le GR 653 A part à droite vers le nord, prendre tout droit (ouest) l'ancienne route de Brignoles qui longe la N7 à droite: 2,5 km plus loin, la route de Brignoles s'écarte de la DN 7 et atteint la route D 205. Prendre à droite la D 205 qui entre dans **Tourves** par la rue Rouguière qu'on suit jusqu'à la place de la Mairie.

Sur cette place, prendre à gauche la rue Sadi-Carnot prolongée par la rue Paul Rougiers. Passer sous la DN 7 et prendre l'ancienne route de Marseille qui rejoint la **D 1**, 3 km plus loin.

Patrimoine :

Tourves : sur une esplanade dominant le village, se dressent les ruines du château de Valbelle à l'architecture complexe : colonnades grecques, obélisque. Véritable résidence princière édifiée au XVIIIe siècle où le comte de Valbelle recevait le tout Paris de l'époque.

Au sommet de la colline, au sud du village, une chapelle a été édifiée à l'endroit où saint Probace, l'un des soixante-douze disciples du Christ vint se retirer.

Venu évangéliser la Provence, il serait mort à Tourves au 1er siècle. C'est en faisant des travaux sur la très ancienne chapelle Saint-Jean-Baptiste qui s'y trouve que l'on a découvert au XVIIe, le corps du saint dont les reliques sont aujourd'hui dans l'église paroissiale.

La commune a gardé sa mémoire et a toujours pour lui une très vive dévotion qui se manifeste trois fois par an lors d'événements très suivis :

- le lundi de Pâques: pèlerinage à la chapelle,
- le 26 août, jour de sa fête: pèlerinage également à la chapelle,
- le dernier dimanche d'août: fête votive en ville avec procession dans le village et vénération des reliques.

Histoire :

En 1049, Pons, archevêque d'Aix, consacre l'église Saint-Étienne à Tourves, et le territoire environnant, y créant ainsi une sauve-té qui constitue un asile pour les gens qui y vivent.

La mort de la reine Jeanne I^{ère} ouvre une crise de succession à la tête du comté de Provence, les villes de l'Union d'Aix (1382-1387) soutenant Charles de Duras contre le duc Louis I^{er} d'Anjou. La communauté de Tourves se rallie au parti angevin en 1385, après la mort du duc et des négociations avec la régente Marie de Blois. Celle-ci accorde à la communauté le rattachement au domaine royal, ce qui signifiait relever d'un autre régime légal et fiscal.

Durant les guerres de religion, le village, converti au protestantisme, est pillé et ses habitants massacrés par Durand de Pontevès, capitaine catholique, en 1562. Seigneurie des vicomtes de Marseille, des Baux, des Soletto au XIVe siècle, puis des Arcussia et Vintimille au XVIe siècle, Tourves fut érigé en marquisat pour les Valbelle en 1678.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Tourves fut un haut lieu de résistance, particulièrement surveillé par les autorités de Vichy.

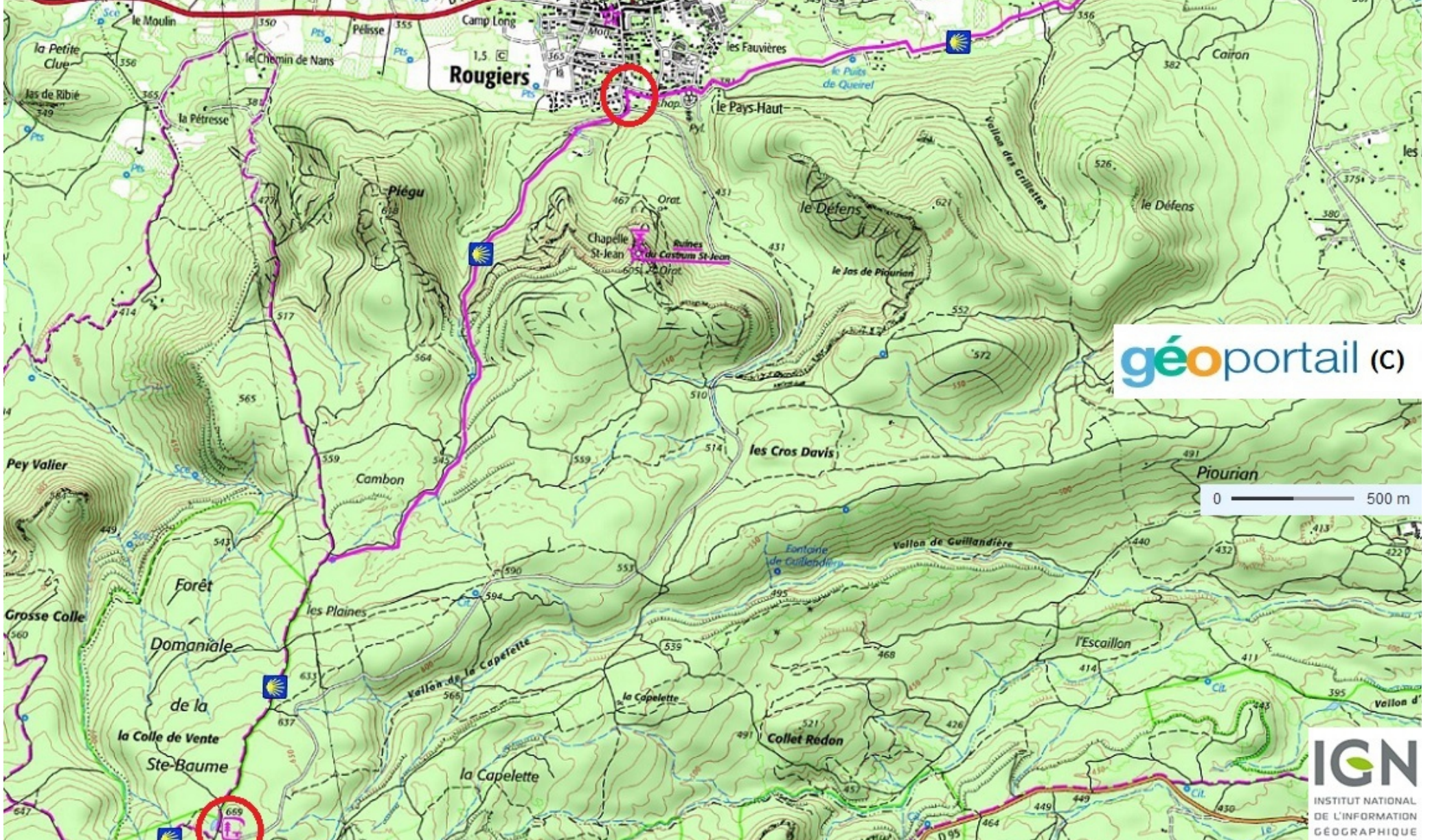
Hébergement :

Tourves : Office du tourisme, site : <http://ot-tourves.provenceverte.fr/>, tél. : 04 94 72 04 21, courriel : contact@provenceverte.fr

SB-2 Rougiers



4 Chênes Rougiers D 1



géoportail (c)

0 500 m

IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

SB-2 : De la départementale 1 (D 1) à Rougiers : 4 km ; de Rougiers à l'aire des Quatre Chênes : 4,5 km

Total: 8,5 km

Descriptif vers Saint-Jacques : GRP de la Sainte-Baume, balisage rouge et jaune.

Tourner à gauche sur la **D 1** et passer au-dessus du canal de Provence. Au croisement 300 m plus loin, tourner à gauche sur la D 64. La suivre pendant 400 m, puis prendre à droite le chemin rural de Tourves à Rougiers. Après 900 m, au carrefour, prendre tout droit à travers les oliveraies. Poursuivre tout droit sur moins de 2 km et entrer à **Rougiers** en empruntant la rue du Pays Haut.

Laisser une chapelle sur votre gauche et continuer tout droit par la rue de l'Ancienne Fontaine pour arriver à un carrefour avec un calvaire. Au carrefour, tourner à gauche vers le site médiéval, puis 150 m plus loin, à hauteur du panneau " S 42 - Les Glacières", prendre à droite le chemin qui arrive à un château d'eau enterré. A la sortie du virage derrière le château d'eau, prendre un petit chemin à droite qui monte pendant 2 km. En arrivant à un grand carrefour de pistes, continuer tout droit pendant 800 m jusqu'à un virage bien marqué. Au carrefour, prendre à gauche en laissant sur la droite le chemin " S 25 - Fuméou". Peu après, passer sous une ligne à haute tension et poursuivre en montant pendant 1 km pour arriver à **l'aire des Quatre Chênes** : tables, bancs, étang et source.

Patrimoine :

Rougiers : les ruines du castrum Saint-Jean se dressent à 600 m d'altitude sur l'éperon de la colline dominant le village actuel de Rougiers.

Cet ancien village médiéval fut occupé du XII^{ème} au XV^{ème} siècle. Ensermé dans une enceinte continue, il se composait d'un château avec dépendances, en contrebas duquel s'élevaient de nombreuses maisons d'habitation. Une chapelle a été édifiée au milieu des ruines en 1860 pour commémorer la victoire de Solférino après que la Garde Impériale eut stationné dans le village en 1859.

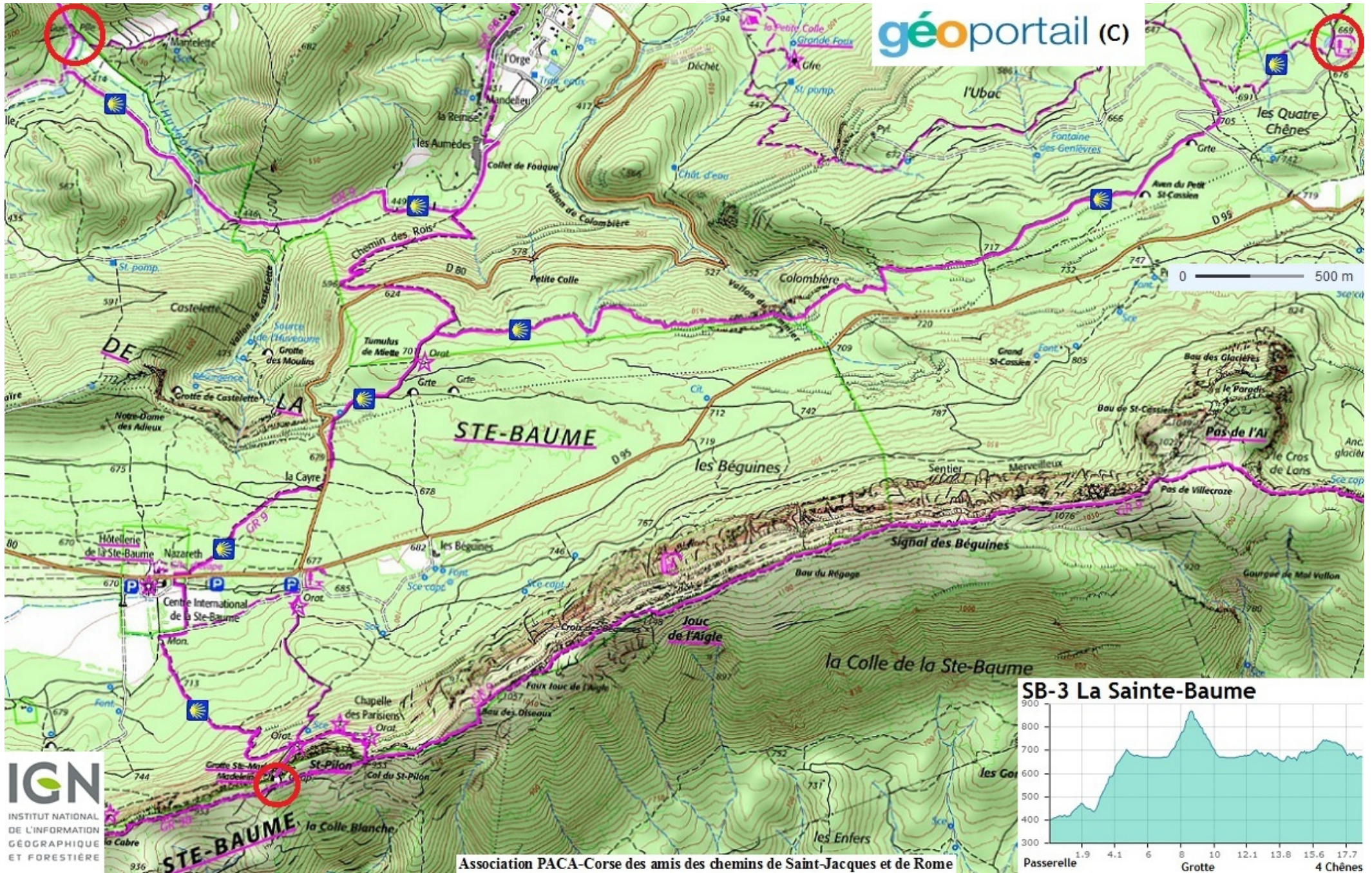
Le Canal de Provence est un ouvrage hydraulique régional qui participe à la desserte de 116 communes des Bouches-du-Rhône et du Var dont Aix-en-Provence, Marseille, Toulon, soit une population totale de 3 000 000 d'habitants. L'eau brute du canal, captée dans le Verdon, irrigue par aspersion 80 000 hectares de terres agricoles et alimente plus de 8 000 sites industriels de la région. D'une longueur de près de 270 km dont 140 en souterrain, le canal, conçu et réalisé progressivement à partir des années 1960, a depuis trente ans évité les effets de la sécheresse dans les départements desservis, contribuant ainsi à leur développement économique.

En 1957, la Société du Canal de Provence (SCP) est créée avec la mission de transférer les eaux du Verdon à travers le relief difficile de la région en construisant le canal de Provence. Les investissements ont été financés pour moitié par emprunts et pour moitié par subventions de l'État, de la Région, des Départements, de l'Europe et de l'Agence de l'eau.

Le réseau d'irrigation du canal de Provence comprend 70 km de canal principal, 140 km de galeries souterraines, 600 km de canalisations principales et 4400 km de canalisations secondaires enterrées. Le canal de Provence peut dériver chaque année 660 millions de mètres cubes d'eau du Verdon. Son débit maximum de pointe atteint 40 mètres cubes par seconde. Il peut garantir les débits sur une période de sécheresse de deux ans. Il fournit 40 % de la consommation de la ville de Marseille, l'autre partie étant fournie par le canal de Marseille.

Hébergement :

Rougiers: Office du tourisme, site : <http://ot-rougiers.provenceverte.fr/>, tél. : 04 94 72 04 21, courriel : contact@provenceverte.fr



SB-3 : de l'aire des Quatre Chênes à la grotte de la Ste-Baume : 10 km ; de la grotte de la Ste-Baume à la passerelle : 9 km Total: 19 km

Descriptif vers Saint-Jacques : *Balisage GRP puis GR et GRP.*

A l'aire des **Quatre Chênes** (tables, bancs, étang et source), prendre le sentier GRP à droite tout de suite après la barrière. Après 700 m, à un carrefour en T, prendre à gauche la large piste montante, traverser la piste "S 27 – Le Pétrole", puis une route goudronnée. Après avoir franchi la route, 50 m plus loin, prendre le sentier à droite et traverser à nouveau la route. Passer une barrière et poursuivre pendant 1,8 km sur le sentier qui, après une descente dans un espace découvert, tourne vers la gauche. Continuer sur le sentier en sous-bois pendant 2,2 km et rejoindre le GR9-GRP Ste Baume (chemin des Roys). A partir de ce point cohabitent le balisage GR pour le GR9 et GRP pour la boucle de la Ste-Baume. Prendre celui-ci à gauche, en montée, jusqu'à l'oratoire de Miette. Continuer sur le GR9-GRP et, au bout de 700 m, emprunter à gauche la route D 80 sur 100 m, la quitter vers la droite et, 900 m après, croiser de nouveau la D 80 à hauteur de l'hôtellerie de la Sainte-Baume. De l'hôtellerie, continuer par le GR9-GRP (chemin du Canapé) qui monte fortement pendant 1,7 km jusqu'à un oratoire. Quitter le GR 9 et prendre à droite le sentier GRP qui monte à **la grotte de la Sainte-Baume**.

Revenir vers l'hôtellerie de la Sainte-Baume par le même chemin. A l'hôtellerie, franchir la D 80 et suivre le GR9-GRP pendant 900 m jusqu'à la D 80. L'emprunter à gauche sur 100 m, la quitter vers la droite et poursuivre le GR9-GRP qui monte vers l'oratoire de Miette, en évitant les pistes qui vont à droite. Dépasser l'oratoire et, dans la descente, laisser à droite le débouché du sentier GRP venant de Rougiers. Continuer en descente sur le GR9-GRP par la large piste empierrée (chemin des Roys), qui coupe la D 80 et continue tout droit en descente pendant 1,5 km. On dépasse deux oratoires dans la descente. Peu après le dernier oratoire, à la bifurcation, laisser le GR 9A qui continue à droite vers Nans les Pins et prendre à gauche le GR-GRP en direction de St-Zacharie par le vallon de Castelette (piste "S 35 - la Taurelle"). Après 1,5 km, on franchit la rivière Huveaune sur un pont. Encore 1 km plus loin, à un large carrefour en T, laisser à gauche la piste qui mène à la Taurelle et prendre à droite la piste "S 39 – l'Huveaune". Franchir la **passerelle sur l'Huveaune** 200 m plus loin.

Patrimoine :

Grotte de la Sainte-Baume : selon la tradition, sainte Marie-Madeleine aurait séjourné plus de 30 ans dans cette grotte, se livrant à la pénitence et à la contemplation.

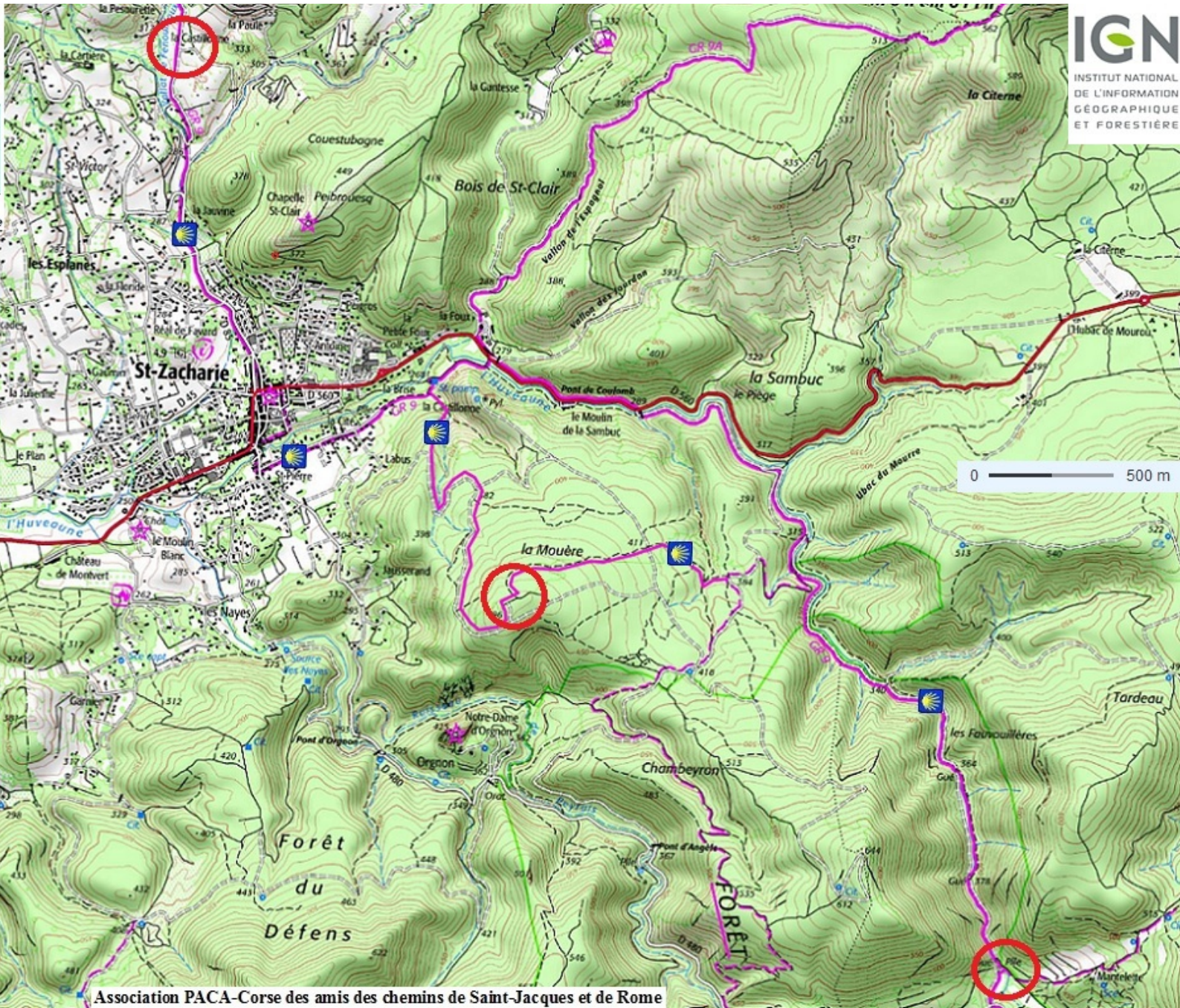
Située à l'abrupt de la falaise, sur le versant nord de la chaîne, elle est depuis le XI^e siècle un haut lieu de la chrétienté et de pèlerinage. Elle a vu défiler de nombreux pèlerins illustres : rois, reines, papes... ou de simples anonymes et elle attire toujours de nombreux visiteurs. La Sainte-Baume est la montagne sacrée de la Provence. Forêt du Nord transportée dans le Midi, aux essences variées, protégée de tout temps de la main de l'homme, elle est unique en Provence.

Tout le long du « chemin des Roys », se trouve une série d'oratoires dont l'édification avait été commanditée par Mgr Ferrier, archevêque d'Arles, à la suite du premier passage de François 1^{er} et du pèlerinage qu'il fit lui-même en 1516. Les oratoires, de style Renaissance, étaient initialement au nombre de sept et représentaient les principaux épisodes de la vie de sainte Marie-Madeleine. Il n'en subsiste que six dont le mieux conservé est l'oratoire dit « de Miette ». Certains des oratoires portent gravée dans la pierre la signature des Compagnons du Devoir se rendant à la Sainte-Baume, dernière étape de leur tour de France.

Hébergement :

Hôtellerie de la Sainte-Baume : maison religieuse tenue par des sœurs et frères dominicains ; dortoirs, chambres et repas, credencial, réservation souhaitable, boutique. Tél : 04 42 04 54 86, site : www.saintebaume.org, courriel : accueil@saintebaume.org

SB-4 Saint-Zacharie



SB-4 : de la passerelle à la Mouère : 5,5 km ; de la Mouère à la Castillonne : 6 km

Total: 11,5 km

Descriptif vers Saint-Jacques : *Balisage GR et GRP.*

A partir de **la passerelle**, suivre la rivière Huveaune sur une large piste avec plusieurs gués ; 1km après le gué des Fauvouillères, le GRP quitte la piste le long de la rivière et tourne à gauche en montée sur une piste. En arrivant sur le plateau 700 m plus loin, tourner à gauche. Au carrefour 300 m après, continuer tout droit (panneau « la Mouère »), puis à une bifurcation de sentier, tourner à droite et tout de suite à gauche en montée. 400 m après le carrefour, croisement avec une piste de direction « grosso modo » nord-sud. Du croisement du GRP avec la piste, le GRP monte pendant 1km jusqu'à une bifurcation : prendre alors à droite, puis à gauche et continuer tout droit jusqu'au sommet de **la Mouère**.

Au sommet, bifurcation en T (panneau « Provence verte », la Mouère, indication St-Zacharie 3,3 km) : prendre à droite cette large piste S 37 pendant 1,3 km (vue en contrebas sur la chapelle Notre-Dame d'Orgnon) jusqu'à la rencontre avec une autre piste. Prendre la piste de gauche en descente. Au panneau « St-Zacharie : 1,9 km, piste de la Mouère », prendre à droite un petit sentier qui descend fortement dans un thalweg jusqu'à une petite route. Traverser la petite route et prendre à gauche le sentier. Le sentier, parallèle à la petite route, rejoint celle-ci à hauteur des premières maisons de Saint-Zacharie sur l'avenue Jean Moulin. Prendre ensuite à droite la route de la Ste-Baume, encore à droite le boulevard Pie de Castres, puis à gauche la rue Hoche et la rue de la République pour arriver à la place de l'Église (Saint Jean-Baptiste). Rejoindre ensuite la place Gabriel Peri et prendre en face à droite l'avenue du 11 Novembre, début de la route de Trets, RD 85. Suivre celle-ci pendant environ 1km, puis laisser la D 85 et prendre en face le chemin du Déguier. Après 200 m, prendre à gauche le chemin du Cantissier pour atteindre, 500 m plus loin, **la Castillonne**.

Patrimoine :

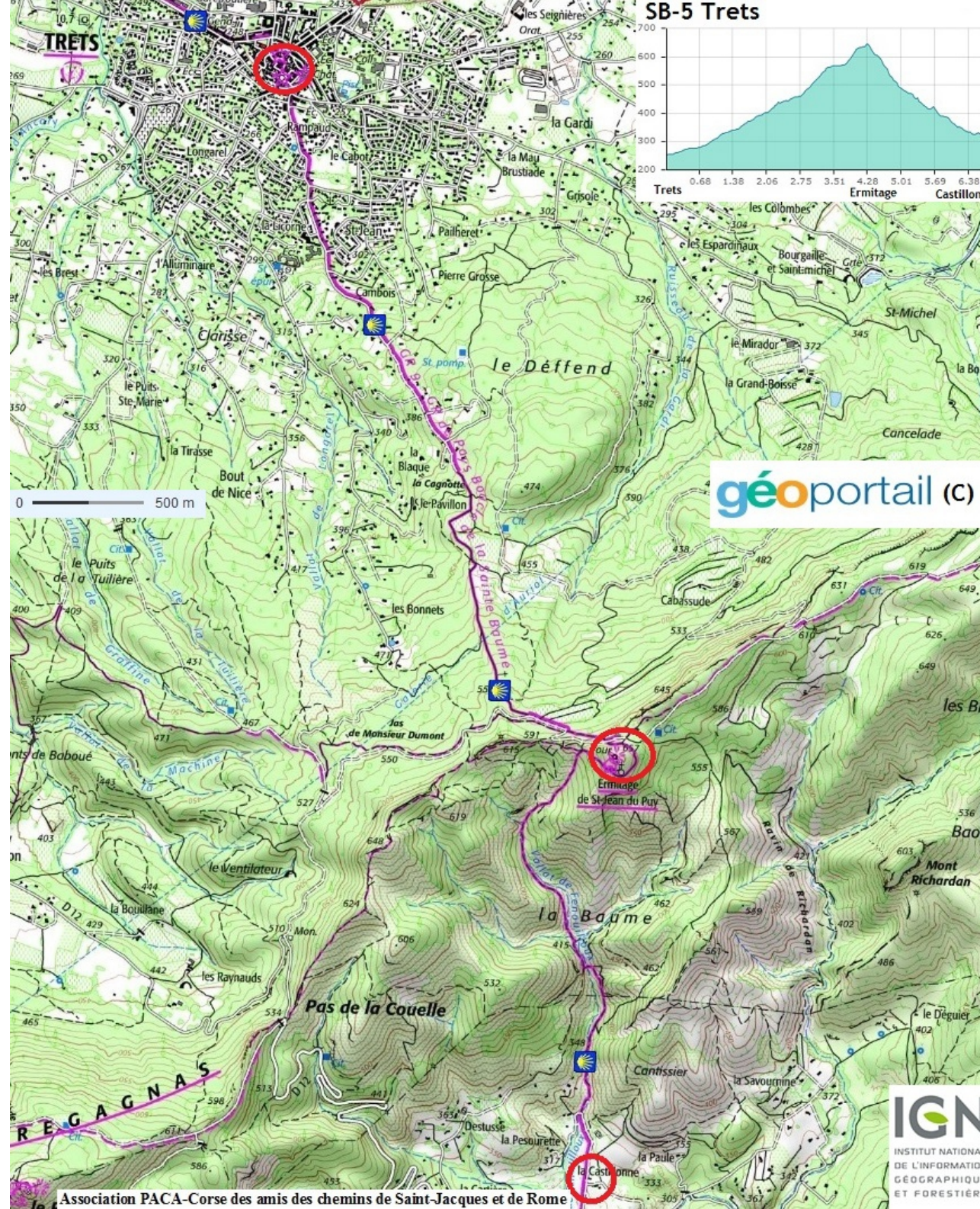
Saint-Zacharie plonge ses racines dans un passé très reculé, le site ayant été occupé sans doute dès le néolithique. Des tribus celto-ligures s'y implantent ensuite avant que ne s'installent les premiers colons Romains. A Saint-Zacharie et dans ses environs, on a retrouvé de nombreux vestiges de cette occupation romaine. Ainsi plusieurs “ villas ” romaines très riches et populeuses s'élevaient sur les rives et près des sources de l'Huveaune, dans la vallée de Saint-Zacharie. Après les invasions, les occupations suivies de destructions, ce sont les épidémies qui désolent la Provence et il est fort probable que la vallée de l'Huveaune fut elle-même ravagée par ce fléau.

Au IXème siècle la région est occupée par les Maures. Saint-Zacharie s'appelait alors Rastoin et était constituée de quelques huttes construites autour d'une église, édifiée au VIIème siècle sur le même emplacement que l'église actuelle. Tout fut rasé et démoli lorsque Guillaume, comte de Provence, appelé le libérateur, commença à chasser les Sarrasins de Provence. En 1030, un prêtre, accompagné de deux ou trois moines, vint prendre possession des ruines de la vieille église et en août 1034, le hameau de Rastoin devenait le village de Saint-Zacharie.

Un monastère et une église restaurée dédiée à Saint-Zacharie, furent les fondements du nouveau village formé de trois localités autrefois distinctes : Orgnon – Rastoin – La Canorgue.

Hébergement :

Office du tourisme et de la culture de Saint-Zacharie, site : <http://www.saintzacharie.fr> tél. : 04 42 32 63 28



SB-5 : de la Castillonne à l'ermitage de Saint-Jean du Puy : 2,5 km ; de l'ermitage de Saint-Jean du Puy à Trets : 4,5 km Total: 7 km

Descriptif vers Saint-Jacques : *Balisage GR et GRP.*

A la Castillonne, poursuivre tout droit vers le nord pendant 1km jusqu'au panneau signalétique « Cantissier ». Laisser la route et prendre sur la droite, dans le vallon de Fenouilloux, un sentier qui devient de plus en plus raide (320 m de dénivelé en 2 km jusqu'à l'ermitage de Saint-Jean du Puy). En arrivant à une barre rocheuse, traverser le torrent à sec vers la gauche et monter le sentier à droite (attention: suivre le marquage directionnel au sol par rangée de cailloux disposés en arc de cercle et cairns). Plus haut, sentier en balcon en partie éboulé (danger). 1 km après la barre rocheuse, prendre à droite à la bifurcation. Juste avant l'arrivée à **l'ermitage de Saint-Jean du Puy**, au poteau signalétique, tourner à droite.

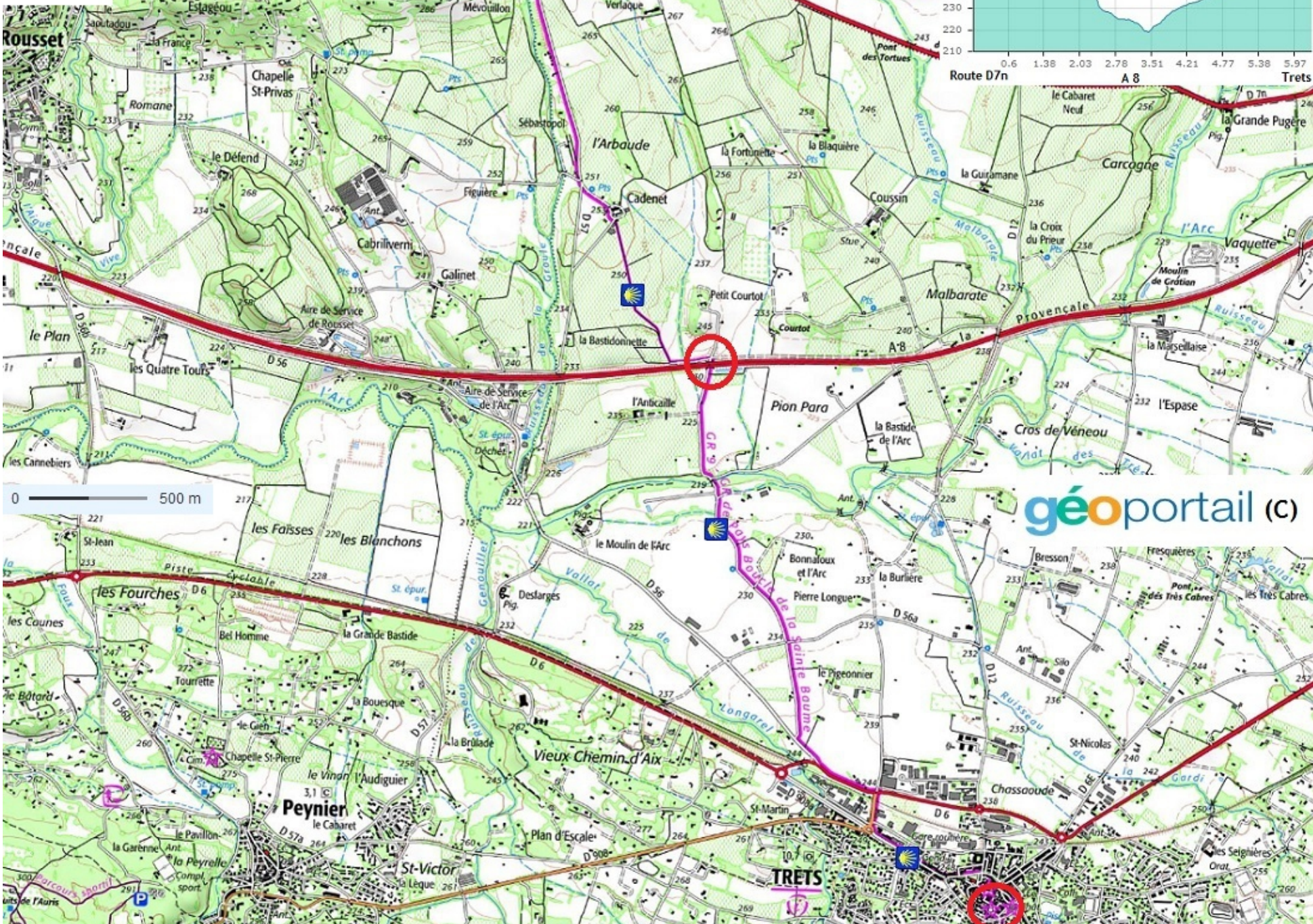
A partir de la chapelle, suivre un des deux sentiers parallèles qui se rejoignent avant le passage sous une arche, à la sortie nord du site. Le GR9-GRP suit la piste (avec des raccourcis) et la quitte à droite, 500 m après, pour un chemin en descente. Passer devant un oratoire, puis atteindre une clôture avec une porte à droite : passer la porte et descendre le long d'un espace déboisé jusqu'à la porte de sortie. Poursuivre le chemin en descente jusqu'à un autre oratoire précédant de peu les premières maisons de Trets. Continuer à descendre et atteindre le chemin de Saint-Jean qui passe devant une maison de retraite. Poursuivre par la rue Cambon jusqu'à l'entrée de la cité médiévale de **Trets**.

Patrimoine : Ermitage de Saint-Jean du Puy : ce site chrétien fondé au V^{ème} siècle par saint Cassien comporte une chapelle romane. le refuge Léon Baille, attenant à la chapelle est: un abri très sommaire sans aucune commodité, pour pèlerin en autonomie complète. Le site est dominé au nord par une tour jouxtant une table d'orientation : vaste panorama sur Trets, le plateau de Gardanne, Sainte Victoire, la Montagne de Lure, les Alpes, les Monts Auréliens ; au sud, un belvédère dévoile le panorama vers Saint Zacharie et la Sainte Baume.

Trets : le château féodal, construit vraisemblablement au XIII^{ème} siècle par les descendants des vicomtes de Marseille, et plusieurs fois agrandi, conserve des mâchicoulis, des meurtrières, un escalier avec rampe en pierre de taille du XVII^{ème} siècle, des plafonds peints à la française, et une cheminée baroque décorée de gypseries. Les remparts du XIV^{ème} siècle comportaient à l'origine huit tours (carrées pour la plupart), trois portes fortifiées (de Pourrières, d'Amont et de Clastre) et étaient entourés de larges fossés secs, franchis au niveau des portes par des terre-pleins ou des ponts-levis. L'église Notre-Dame de Nazareth a été édifiée au XI^{ème} ou XII^{ème} siècle. La nef principale est romane et le chevet polygonal est orné d'une frise lombarde avec des corbeaux sculptés (formes géométriques ou figures anthropomorphes ou animales). En 1352, Bertrand Bezaudun, archevêque de Gênes, fait édifier une chapelle (aujourd'hui dédiée à saint Jean) dans le style gothique. Le clocher est construit par dessus cette chapelle entre la fin du XV^{ème} siècle et 1520. Au XVII^{ème} siècle, une nouvelle chapelle latérale est construite, puis la façade à fronton est aménagée au XVIII^{ème} siècle. La synagogue, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1926, est en mauvais état. Il s'agit d'une ancienne riche maison romane du XIII^{ème} siècle, dont la façade est construite en pierre de taille. La façade initiale comportait une porte cochère et une porte piétonne, toutes deux munies d'un arc brisé. À l'étage se trouvait une galerie de fenêtres géminées à arcs en plein cintre, remplacée au XVI^{ème} siècle par des fenêtres à croisées, qui ont presque entièrement disparu aujourd'hui. Cette maison se trouvant dans l'ancien quartier juif, la tradition veut qu'elle ait abrité la synagogue de la communauté juive qui vivait à Trets jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle.

Histoire : la ville de Trets apparaît dans l'histoire au X^e siècle. En 950, le roi de Bourgogne-Provence, Conrad dit le Pacifique (937-993) donne le fisc de Trets, la « Curtis Tresia », à l'un de ses proches, Arlulfe, probablement fils du comte de Vienne. Ce fisc s'étend sur toute la haute vallée de l'Arc, entre la montagne Sainte Victoire et les monts Auréliens, Olympe et Regagnas. Les descendants d'Arlulfe de Marseille deviennent vicomtes de Marseille.

Hébergement : Trets : office du tourisme à la mairie, site: <http://trets.fr>, tél. : 04 42 37 55 00



SB-6 Rousset

Route D7n A 8 Trets

géoportail (c)

SB-6: de Trets à l'autoroute A8 : 3,5 km ; de l'autoroute A8 à la route D 7n : 3 km

Total: 6,5 km

Descriptif vers Saint-Jacques : Balisage GR et GRP.

Après avoir franchi la porte Saint-Jean, traverser **Trets** par la rue Verrier, la place des Héros et Martyrs de la Résistance le long de l'église Notre-Dame de Nazareth. Continuer par la rue Lemée, la rue du 1^{er} Mai, la place du 14 Juillet devant la Mairie, puis prendre à gauche l'avenue Mirabeau. Au rond-point des Français Libres, prendre la 2^{ème} sortie à droite, traverser la ligne SNCF puis la route et quitter Trets. Suivre la RD 56 à gauche puis à droite, sur 200 m, la route de Rousset qu'on quitte à droite pour le chemin de Bonnafoux. Poursuivre pendant 2 km et passer sous **l'autoroute A8**.

Prendre à gauche un chemin longeant l'A8 sur 200 m puis à droite un chemin au nord à travers champs. Traverser le hameau de Cadenet et peu après, arriver sur la D 57 qu'on prend à droite sur 1,5 km jusqu'à **la route D 7n**.

Patrimoine :

Chapelle Saint-Privat (entre le GR 9 et Rousset) : la façade est romane avec un portail en plein cintre surmontée d'un oculus au-dessus duquel se développe un clocher-arcade. La cloche a été déposée à l'intérieur de la chapelle. Une voûte en berceau plein cintre court jusqu'à l'abside tandis que deux ex-voto, dont un est daté de 1866, encadrent l'autel.

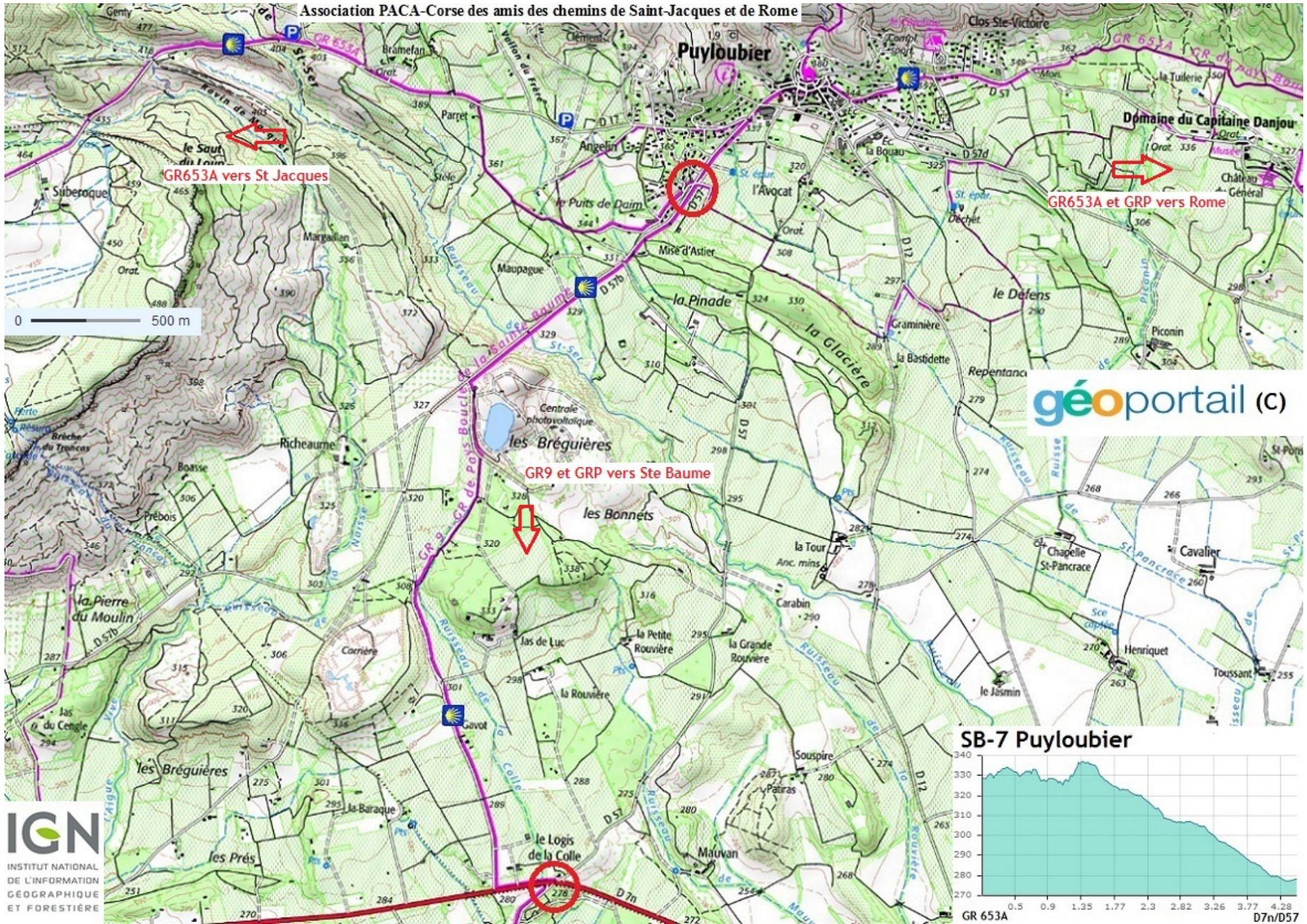
Légende de sa fondation :

Vers 260, sur l'antique voie Aurélienne, un homme s'arrêta, terrassé par la fatigue, en face d'un groupe de quelques huttes. Passe une jeune fille qui, remarquant sa fatigue, l'emmena jusqu'à la maison de son père, Jolius. L'homme fut accueilli à bras ouvert, soigné durant les jours où la fièvre le terrassa. Remis de son épuisement, il songeait à reprendre sa route qu'il avait fort longue, mais les habitants tenaient à sa présence tant les paroles qu'il prononçait parlaient à leurs cœurs et à leurs âmes. Un soir de veillée, il leur conta la naissance du Christ, décrivant avec force poésie une grotte située à Bethléem et tous les événements qui suivirent. Il venait de narrer pour la première fois ce qui allait devenir une des plus importantes traditions de notre région : la crèche provençale.

Le lendemain, l'homme reprit sa route. Il s'appelait Privat et se rendait dans son diocèse en Gévaudan dont il avait été nommé évêque. En remerciement pour sa guérison, il avait fait le vœu d'élever une chapelle à l'endroit où celle-ci s'était déroulée. L'existence de cette chapelle est certifiée dès 1079. Ce culte de saint Privat était très profondément implanté à Rousset. Des processions étaient organisées à la chapelle de Saint-Privat pour les rogations (prière en faveur des récoltes) à l'Ascension et pour la fête patronale de Privat en Août.

Hébergement :

Trets : office du tourisme à la mairie, site: <http://trets.fr>, tél. : 04 42 37 55 00



géoportail (c)

SB-7 Puylobier



SB-7: du carrefour D 7n / D57 à la rencontre avec le GR 653 A : 4,5 km

Total: 4,5 km

Descriptif vers St Jacques : Balisage GR et GRP.

Traverser **la route D 7n** et la suivre à gauche sur 300 m pour emprunter ensuite une petite route goudronnée à droite vers le château Gassier à 1 km. Laisser à droite (et à distance) ce château et continuer tout droit pendant 500 m, puis tourner à droite et suivre un chemin de terre. Passer devant une maison et poursuivre le chemin vers le nord jusqu'à une petite route goudronnée qu'on prend à gauche pour arriver à la route D 57b. Prendre celle-ci à droite sur 1,5 km jusqu'à la rencontre avec le **GR 653A** (chemin de Menton), au carrefour du chemin de Jauvade.

Prendre à gauche le chemin de Jauvade (goudronné) pour continuer vers Saint-Jacques de Compostelle (voir carte 27 des Bouches du Rhône). Poursuivre tout droit le GR 653 A – GRP pour ; soit rejoindre le centre de Puyloubier, soit suivre le GR 653 A vers Rome (carte n°26 dans le Var) et parcourir la suite de la boucle de la Sainte-Baume.

Patrimoine :

Puyloubier est situé à 350 m d'altitude sous les masses rocheuses bleutées de Sainte-Victoire, perché sur un éperon entouré de contreforts boisés, d'où l'origine médiévale de son nom « podium luperium », la colline aux loups. C'est le plus grand vignoble du département qui produit des vins AOC Côtes de "Provence-Sainte-Victoire". Le vieux village a gardé son caractère avec ses rues étroites et pentues et ses placettes ombragées avec leurs fontaines. C'est aussi un haut-lieu de la randonnée, de l'escalade et du parapente.

La montagne Sainte-Victoire: Impressionnante muraille calcaire de 18 km de long entre Puyloubier et le Tholonet, culminant au pic des Mouches à 1011 m d'altitude, elle est située à quelques kilomètres à l'est d'Aix-en-Provence. Elle s'allonge d'est en ouest sur 20 kilomètres. Son versant nord monte en pente douce et boisée, alors que la face Sud expose des falaises vertigineuses qui font les délices des randonneurs, alpinistes et parapentistes, sans compter les nombreux visiteurs qui, d'en bas, viennent admirer ces parois. La croix de Provence a été érigée en 1875.

Elle a connu une gloire internationale en partie grâce à la soixantaine d'œuvres du peintre Paul Cézanne dont elle est l'objet. Picasso est enterré sur le flanc nord de la montagne, à Vauvenargues. Plusieurs écrivains, notamment Jacqueline de Romilly, s'en sont inspiré.

Hébergement :

Puyloubier : Office du tourisme, tél: 04.42.66.36.87, site : <http://www.si-puyloubier.13.fr>

Gîte d'étape : M Gorgeon, 5, impasse du Figuier, tél : 04 42 66 35 05.

Chambre d'hôte Lou Ribas 04 40 66 32 19 et 06 16 53 71 01